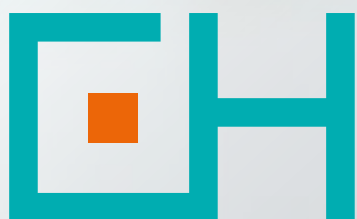


RAPPORT D'ACTIVITÉ

17



**CENTRE
HOSPITALIER**
INTERCOMMUNAL
REDON-CARENTOIR

WWW.CH-REDON-CARENTOIR.FR



SOMMAIRE

1

S'ENGAGER

Découvrir le CHIRC.....	6
Repères et chiffres clés 2017	7
Les réalisations du projet d'établissement à mi-parcours.....	8
Une gouvernance partagée.....	10
Faits marquants 2017.....	16
Bilans 2017	18
Priorités stratégiques	22

2

S'ENGAGER POUR NOS PATIENTS

L'offre de soins.....	28
Le projet de soins.....	29
Les pôles en action.....	30
Pôle spécialités médicales.....	32
Pôle spécialités chirurgicales.....	34
Pôle support clinique.....	36
Pôle femme-enfant.....	38
Pôle santé mentale et addictologie	40
Pôle gériatrie.....	42
Politique d'investissement.....	46
Démarche qualité et gestion des risques	47
Relations avec les usagers.....	50
Aumônerie	51

3

S'ENGAGER AVEC NOS AGENTS

Des femmes et des hommes au service des patients.....	54
Formation médicale	58
Formation du personnel non-médical	59
Enseignement.....	60

4

S'ENGAGER DURABLEMENT

Coopérations et partenariats.....	64
Communication.....	65
Pilotage financier	66
Système d'information	68

5

ANNEXES

Organigramme général du CHIRC.....	72
Composition des pôles	74
Glossaire	80

S'ENGAGER



DÉCOUVRIR LE CHIRC



Patrick BESSON
Directeur du CHIRC

Au carrefour de trois départements (Ille-et-Vilaine, Morbihan, Loire-Atlantique) et deux régions administratives (Bretagne, Pays de la Loire), le CHIRC assure la couverture sanitaire d'environ 100 000 habitants. Acteur économique essentiel employant plus de 800 personnes, il assure une mission de service public associant une offre de proximité et de technicité élevée en médecine, chirurgie, gynécologie-obstétrique, psychiatrie, rééducation et gériatrie.



Comment l'offre de soins du CHIRC est-elle organisée ?

PATRICK BESSON ▶ Le CHIRC dispose de 543 lits et places répartis sur plusieurs sites. Il est organisé en six pôles d'activités médicales et un pôle administratif. En tant qu'hôpital de proximité, le CHIRC propose une offre de soins complète qui couvre l'ensemble des disciplines, à l'exception de celles qui relèvent d'un niveau de spécialité et de technologie relevant principalement des CHU.

Au CHIRC, l'offre de soins débute par des consultations dans de nombreuses disciplines, et par un service d'urgences qui est assez souvent la porte d'entrée de l'hôpital. En aval, nous retrouvons des services d'hospitalisation complète et des services d'hospitalisation de jour dans diverses disciplines, ainsi que de la chirurgie ambulatoire. Enfin un secteur important est consacré à la prise en charge des personnes âgées avec un service de soins de suite et de réadaptation (SSR), deux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et une unité de soins longue durée (USLD).

Quelles sont pour vous les forces du CHIRC ?

P. B. ▶ La taille humaine et la proximité du CHIRC avec la population constituent ses principaux atouts. À cela s'ajoute son offre de soins relativement complète et qui ne cesse de s'étoffer avec la mise en place et le développement de nouvelles activités comme la médecine vasculaire et l'urologie. Le professionnalisme, l'engagement des personnels et leur attachement à leur établissement jouent également un rôle important dans la qualité de la prise en charge des patients et de leur famille.

Quels sont les potentiels de croissance du CHIRC ?

P. B. ▶ Ils se situent principalement dans les perspectives de coopération que le CHIRC peut avoir comme avec le CHU de Rennes dans le cadre du groupement hospitalier de territoire. Elles peuvent conduire à renforcer l'offre existante et à créer de nouvelles activités à Redon-Carentoir, évitant à la population des déplacements à Rennes, Vannes ou Nantes.

REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS 2017

543 LITS ET PLACES



77 185
 **CONSULTATIONS EXTERNES**

21 833+
PASSAGES AUX URGENCES

708 
INTERVENTIONS SMUR

154 389 **JOURNÉES**

 **17 384** **ENTRÉES**

292 692
REPAS PRODUITS

487
NAISSANCES

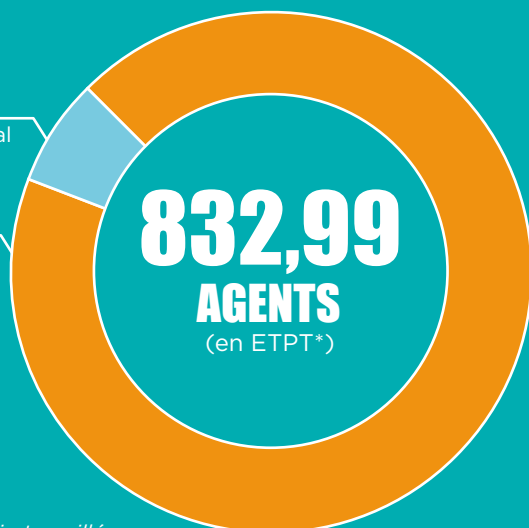
33 243
ACTES D'IMAGERIE

1 608 **ACTES D'ENDOSCOPIE**

4 915 
ACTES CHIRURGICAUX
DONT 770 ACTES RÉALISÉS AU BLOC OBSTÉTRICAL

57,78 ETPT
 Personnel médical

775,22 ETPT
 Personnel non-médical



DÉFICIT :
- 2,3 M€

49,4 M€ DE RECETTES
51,7 M€ DE DÉPENSES

*ETPT : équivalent temps plein travaillé

LES RÉALISATIONS DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT À MI-PARCOURS

Le projet d'établissement, obligatoire pour chaque établissement public de santé depuis 1991, a pour objectif de planifier la politique générale de l'établissement pour les cinq années à venir.

Le projet d'établissement 2015-2020 du CHIRC se décline en quatre axes prioritaires :

- ouvrir l'hôpital sur l'extérieur,
- répondre aux besoins de proximité de la population,
- améliorer la fluidité des parcours,
- soutenir la qualité de la prise en charge.

Le CHIRC est à mi-parcours de son projet d'établissement 2015-2020 et de nombreuses réalisations ont déjà vu le jour.

OUVRIR L'HÔPITAL SUR L'EXTÉRIEUR

Le rôle de « prestataire de service » du CHIRC a été affirmé auprès des partenaires libéraux, avec notamment le développement d'outils de communication permettant une prise en charge continue entre la ville, le domicile et l'hôpital.

Une plateforme téléphonique avec un numéro unique a vu le jour en gériatrie. Elle permet aux médecins de ville de joindre les gériatres de l'hôpital dans la journée ou au plus tard le lendemain, ce qui présente un intérêt considérable car la part des personnes prises en charge dans ce secteur par la médecine de ville est très importante.



Par ailleurs, l'hôpital a mis en place la télétransmission, offrant aux médecins de ville la possibilité de recevoir les comptes-rendus de sortie de leur patient par messagerie sécurisée. Ces documents, rédigés par les praticiens hospitaliers, contiennent toutes les informations utiles pour assurer le suivi du patient, comme ses traitements et les examens à réaliser prochainement. L'enjeu est de permettre une meilleure continuité des soins entre l'hôpital et la médecine de ville.

Dans le cadre de l'élaboration du projet d'établissement 2015-2020, le CHIRC a mis en place un « forum citoyen » pour renforcer le dialogue avec la population. Les citoyens ont pu formuler des recommandations qui ont été intégrées au projet d'établissement.



Parmi les avis auxquels le CHIRC a déjà fait écho, l'amélioration des conditions d'accès à l'établissement avec la création d'un nouveau parking de 60 places, ainsi que le renforcement de l'information et de la communication auprès des médecins de villes, des patients et des usagers. Dans cet esprit, le site Internet de l'hôpital a été entièrement revu et modernisé, et une lettre bimestrielle d'information à destination des professionnels de santé du territoire a été créée.

En termes de prise en charge, le renseignement des habitudes de vie des patients dans leur dossier médical a été intégré dans les objectifs et les pratiques du personnel.

Aux urgences, quatre zones ont été identifiées par niveau de priorité dans le but d'optimiser les temps d'attente, la durée et le confort des prises en charge.

Des affichages et une signalétique spécifique, déjà partiellement en place, complètent ce projet pour faciliter la compréhension par les patients du fonctionnement des urgences et du déroulement de leur prise en charge.

RÉPONDRE AUX BESOINS DE PROXIMITÉ DE LA POPULATION

La volonté du CHIRC est aussi de compléter l'offre de soins disponible sur le territoire. Pour cela, les coopérations se sont multipliées afin de consolider certaines filières et d'en développer de nouvelles.

Citons l'oncologie (partenariat avec le Centre Eugène Marquis pour la réalisation de chimiothérapies à Redon), l'ophtalmologie (mise en œuvre d'une coopération avec le groupe Ophtalliance), mais aussi la chirurgie vasculaire, la chirurgie orthopédique, la dermatologie et la rhumatologie, spécialités dans lesquelles des praticiens du CHU de Rennes interviennent à Redon en temps partagé.



Le CHIRC améliore également son plateau technique d'imagerie médicale : ainsi a-t-il acquis en 2017 une table de radiologie de dernière génération, et l'IRM sera implantée en 2019.

Un nouvel échographe permettant d'exploiter pleinement le potentiel de développement de la médecine vasculaire sera acquis dans le courant de l'année 2018.

Outre le renouvellement des équipements, le service d'imagerie a aussi consolidé son fonctionnement médical grâce à l'intervention de radiologues spécialisés du groupe IMED et à la mise en place en 2014 d'une activité de téléimagerie en partenariat avec le CHU de Rennes.

Ces collaborations permettent de renforcer l'expertise, de développer l'offre de soins et améliorent in fine la prise en charge des patients.

AMÉLIORER LA FLUIDITÉ DES PARCOURS

Face à l'augmentation des besoins en gériatrie, due au vieillissement de la population, le CHIRC a mis l'accent sur la filière gériatrique dans le projet d'établissement 2015-2020.

La fusion avec Carentoir a contribué à fluidifier le parcours patient, tout comme la mise en place de la plateforme téléphonique évoquée précédemment.

Le rôle de l'équipe mobile de gériatrie (EMG) a été développé afin de garantir une prise en charge parfaitement adaptée aux personnes âgées. Cette équipe favorise l'admission directe dans les services hospitaliers, avec ou sans passage aux urgences, permettant un gain de temps considérable pour la personne âgée.

L'organisation des urgences a été revue pour optimiser l'accueil des patients. Un travail d'organisation des parcours des patients aux urgences a été réalisé, portant notamment sur l'articulation de la prise en charge aux urgences, en Unité d'Hospitalisation de Courte Durée (UHCD) et en Unité Post-Urgences (UPU).

L'objectif du CHIRC était aussi de favoriser le développement d'alternatives à l'hospitalisation ou d'en modifier les conditions dans le sens d'une plus grande fluidité. C'est pourquoi une unité de médecine ambulatoire a été créée en 2014. Depuis, a été élaboré un « passeport ambulatoire », dossier remis aux patients dès leur première visite à l'hôpital et qui contient les documents nécessaires à leur suivi. Ce dossier accompagne les patients tout au long de leur parcours ambulatoire.



En complément du passeport ambulatoire, le patient est appelé à son domicile le lendemain pour assurer un bon suivi de l'intervention.

Pour favoriser la diminution de la durée de séjour à l'hôpital, un travail sur l'anticipation de la sortie, souvent compliquée par des problématiques sociales, a été engagé avec les équipes d'assistantes sociales. Le CHIRC est partie prenante au développement du recours à l'Hospitalisation À Domicile (HAD).

SOUTENIR LA QUALITÉ DE LA PRISE EN CHARGE

Afin d'organiser la prise en charge des AVC non thrombolisables, le CHIRC a créé une unité post-AVC en partenariat avec le CHU de Rennes. Les deux établissements sont engagés dans un projet de télémédecine prévoyant la transmission d'images aux neurologues du CHU afin de définir les modalités de prise en charge du patient en fonction du diagnostic réalisé.

Le CHIRC possède également une activité d'hospitalisation en soins palliatifs. En 2018, cinq lits identifiés ont été créés. Un médecin qualifié pour cette activité intervient et bénéficie de l'appui d'une équipe de professionnels spécialisés.

La prise en charge médicamenteuse répond à l'exigence d'une utilisation sécurisée et efficiente du médicament chez le patient hospitalisé. À cet effet, le CHIRC a recruté un pharmacien chargé tout particulièrement de la qualité de la prise en charge médicamenteuse. La formation du personnel médical et soignant a été renforcée.

En obstétrique, le CHIRC a ouvert une salle d'accouchement physiologique qui rencontre un succès certain auprès des femmes désireuses d'un environnement naturel et confortable. Le plateau technique est ouvert depuis peu aux sages-femmes libérales dans le but de favoriser le lien ville-hôpital et de stimuler l'activité.

UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

Des réformes d'envergure ont été mises en place au cours des dernières années concernant la gouvernance des établissements de santé. Elles reposent notamment sur l'évolution du rôle des instances et sur la mise en place des pôles d'activité. La gouvernance de l'hôpital public s'articule aujourd'hui autour du directeur, assisté d'un directoire (chargé de la gestion) et appuyé par un conseil de surveillance.

MEMBRES

- **Pascal DUCHÊNE (Président),**
Maire de Redon
- **Catherine LAMOUR (Vice-présidente),**
Maire de Carentoir
- **Solène MICHENOT,**
Conseillère départementale du canton de Redon
- **Yannick CHESNAIS,**
Conseiller départemental du canton de Guer
- **Yvette ANNÉE,**
Représentante de Redon Agglomération
- **Pierre ROUSSETTE**
Représentant de la Communauté de communes de l'Oust à Brocéliande
- **Dr Jean-Claude DRUVERT,**
Personne qualifiée désignée par l'ARS
- **Gérard BOUDARD,**
Personne qualifiée désignée par le Préfet, représentant des usagers - FNATH 35
- **Marie-Gabrielle PUSSAT,**
Représentante commune d'origine (Allaire)
- **Dr Hervé DEVILLERS,**
Représentant de la CME
- **Dr Nelly QUILLAUD,**
Représentante de la CME
- **Sylvie ROULET-MORISSEAU,**
Représentante des organisations syndicales
- **Geoffroy XEMARD,**
Représentant des organisations syndicales
- **Isabelle BERSOT,**
Représentante de la CSIRMT

MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE

- **Bertrand FLEURY,**
Percepteur receveur
- **Dr Éric HERNO,**
Président de la CME

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

ATTRIBUTIONS

Le conseil de surveillance est constitué de quinze membres issus de trois collèges. Y siègent des représentants des collectivités locales, des représentants du personnel et des personnes qualifiées désignées par le Préfet ou le Directeur Général de l'ARS. Le conseil de surveillance se prononce sur la stratégie de l'établissement et exerce le contrôle permanent de sa gestion.

PRINCIPAUX DOSSIERS PRÉSENTÉS EN 2017 EN CONSEIL DE SURVEILLANCE

Affaires stratégiques et générales :

- État d'avancement du projet de modernisation
- Point d'avancement du GHT et présentation du projet médical partagé du GHT
- Convention constitutive de la Communauté Psychiatrique de Territoire
- Projet ANAP « Mieux évaluer les besoins en temps médical »

Affaires financières :

- Point sur les comptes financiers et les prévisions budgétaires
- Présentation de l'EPRD 2018 et du PGFP 2018-2022

Politique d'amélioration continue de la qualité, de la sécurité des soins et de la gestion des risques liés aux soins :

- Présentation des résultats de la certification V2014
- Présentation du manuel de management de la Qualité Gestion des Risques
- Présentation des tableaux de bord QGR chaque trimestre
- Bilan PAQSS 2016 et préparation PAQSS 2017

LA COMMISSION MÉDICALE D'ÉTABLISSEMENT

ATTRIBUTIONS

La commission médicale d'établissement (CME) est une instance représentative des personnels médicaux, odontologistes et pharmaceutiques. Composée de trente membres, elle contribue à définir la politique médicale de l'établissement et sa politique d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, des conditions d'accueil et de la prise en charge des usagers.

PRINCIPAUX DOSSIERS PRÉSENTÉS EN 2017 EN COMMISSION MÉDICALE D'ÉTABLISSEMENT

En 2017, une partie des membres de la CME a été renouvelée. Les sous-commissions de la CME (CLIN, CLUD, CLAN, etc.) ont de ce fait également été réorganisées.

Structuration et développement des filières de soins :

- Désignation du responsable du circuit médicament
- Présentation du projet de développement d'activité en urologie
- Labellisation de la consultation mémoire
- Déploiement du dossier patient sur le site de Carentoir

Recrutements médicaux :

- Information sur les mouvements de personnel médical

Politique d'amélioration continue de la qualité, de la sécurité des soins et de la gestion des risques liés aux soins :

- Présentation des résultats de la certification V2014
- Présentation du manuel de management de la Qualité Gestion des Risques
- Présentation des tableaux de bord QGR chaque trimestre
- Préparation PAQSS 2017

Affaires stratégiques et générales :

- Projet de modernisation
- Sécurité incendie
- Projet médical partagé du GHT

MEMBRES

- **Dr Éric HERNO (Président)**
- **Dr Mohammed ABDELMALEK (Vice-président),** *Chef du pôle santé mentale et addictologie*
- **Patrick BESSON,** *Directeur*
- **Chantal VISSOUARN,** *Présidente de la CSIRMT*
- **Dr Pierre NEIGE,** *Responsable de l'EOHH*
- **Patrick BOULO,** *Représentant du CTE*
- **Dr MIRLAN,** *DT 35*
- **Éric GUEHENNEUX,** *Représentant du laboratoire*

MEMBRES DE DROIT

- **Dr Joseph ABI-FADEL,** *Chef du pôle femme-enfant*
- **Dr Henri-Pierre BARON,**
- **Dr Hervé DEVILLERS,** *Chef du pôle gériatrie*
Chef du pôle spécialités médicales
- **Dr Cécile LERAY,** *Chef du pôle support clinique*
- **Dr Denis VALLADEAU,** *Chef du pôle spécialités chirurgicales*

TITULAIRES, COLLÈGE DES RESPONSABLES DE STRUCTURE

- **Dr Sidi-Mohammed BENSENANE,** *Unité d'hospitalisation complète de psychiatrie*
- **Dr Cécile DESCLOQUEMANT,** *Imagerie médicale*
- **Dr Éric HERNO,** *Dépôt de produits sanguins labiles*
- **Dr Philippe JACCARD,** *Pharmacie*

TITULAIRES, COLLÈGE DES PRATICIENS HOSPITALIERS :

- **Dr Jacques BOULBIN,** *Anesthésiste*
- **Dr Laurence BRACONNIER,** *Gastro-entérologue*
- **Dr Nicolas CHAUVEL,** *Urgentiste*
- **Dr Philippe CHOQUET,** *Urgentiste*
- **Dr Rachel RAVACHE,** *Urgentiste*
- **Dr Cécile RIVIÈRE,** *Urgentiste*
- **Dr Nelly QUILLAUD,** *Anesthésiste*

TITULAIRE, COLLÈGE PERSONNELS TEMPORAIRES OU NON TITULAIRE OU LIBÉRAUX

- **Dr Thierry DAN,** *Gérialtre*
- **Dr Michèle FOND-ROLLAND,** *Généraliste*
- **Dr Willy REMANDA,** *Urgentiste*

COLLÈGE DES SAGES-FEMMES

- **Gwendoline LE BARS**
- **Joannique VANHOVE**
- **Muriel VENEZIA**
- **Dorothee SEVESTRE PIGUEL**

INVITÉS PERMANENTS

- **Gaëlle BOUVIER-MÜLLER,** *Directrice des achats et du patrimoine*
- **Pierre-Louis DUPONT,** *Directeur de la logistique et de la filière gériatrique*
- **Sonia LEMARIÉ,** *Directrice des ressources humaines et des affaires médicales*
- **Claire RIGAUD,** *Directrice de l'activité, des finances et du système d'information*

MEMBRES DE DROIT

- **Patrick BESSON (Président),**
Directeur
- **Dr Éric HERNO (Vice-président),**
Président de la CME
- **Chantal VISSOUARN,**
Présidente de la CSIRMT

MEMBRES NOMMÉS

- **Dr Mohammed ABDELMALEK,**
Chef du pôle santé mentale et addictologie
- **Sonia LEMARIÉ,**
Directrice des ressources humaines et des affaires médicales

INVITÉS PERMANENTS

- **Dr Joseph ABI-FADEL,**
Chef du pôle femme-enfant
- **Dr Henri-Pierre BARON,**
Chef du pôle spécialités médicales
- **Dr Hervé DEVILLERS,**
Chef du pôle gériatrie
- **Pierre-Louis DUPONT,**
Directeur adjoint
- **Dr Cécile LERAY,**
Chef du pôle support clinique
- **Dr Denis VALLADEAU,**
Chef du pôle spécialités chirurgicales

LE COMITÉ TECHNIQUE D'ÉTABLISSEMENT

ATTRIBUTIONS

Le comité technique d'établissement est une instance consultative composée de représentants du personnel élus par collège. Il est obligatoirement consulté sur les orientations générales de l'établissement et ses principales règles d'organisation et de fonctionnement.

PRINCIPAUX DOSSIERS PRÉSENTÉS EN 2017 EN COMITÉ TECHNIQUE D'ÉTABLISSEMENT

Affaires stratégiques et générales :

- Référentiel temps de travail
- Règlement intérieur
- Bilan social 2016
- Plan de formation personnel non-médical 2018
- Cycle de travail en 12h aux urgences

Politiques sociales :

- Information sur le tableau des effectifs et gestion des effectifs
- Nouvelle organisation des services (maternité, urgences, médecine polyvalente, unité de remplacement)
- Formation SSIAP et sécurité incendie
- Astreintes de dimanche pour les kinésithérapeutes
- Règles de mobilité interne
- Mise en stage 2017

LE DIRECTOIRE

ATTRIBUTIONS

Organe de concertation, le directoire est une instance collégiale constituée de sept membres. Il est chargé d'approuver le projet médical, de préparer le projet d'établissement et de conseiller le directeur dans la conduite de l'établissement.

PRINCIPAUX DOSSIERS PRÉSENTÉS EN 2017 EN DIRECTOIRE

- Décision de l'organisation fonctionnelle du CHIRC post-fusion
- Suivi de l'activité et des finances
- Analyse de l'évolution du contexte médico-économique
- Présentation du bilan social 2016
- Retour d'expérience « hôpital en tension »
- Organisation de la journée « portes ouvertes »

MEMBRES

- **Patrick BESSON (Président),**
Directeur
- **Sylvie ROULET-MORISSEAU (Secrétaire),**
Syndicat CFDT
- **Dr Nicolas CHAUVEL,**
Représentant de la CME
- **Angélique BELLIOU,** *Syndicat CFDT*
- **Patrick BOULO,** *Syndicat CGT*
- **Magali BRIAND,** *Syndicat CFDT*
- **Mireille LE HUR,** *Syndicat CGT*
- **Fabrice LE ROUX,** *Syndicat CGT*
- **Karine PERRIN,** *Syndicat CFDT*
- **Virginie RADIN,** *Syndicat CFDT*
- **Isabelle RICHOMME,** *Syndicat SUD*
- **Geoffrey XEMARD,** *Syndicat CGT*

INVITÉS PERMANENTS

- **Gaëlle BOUVIER-MÜLLER,**
Directrice des achats et du patrimoine
- **Pierre-Louis DUPONT,**
Directeur de la logistique et de la filière gériatrique
- **Sonia LEMARIÉ,**
Directrice des ressources humaines et des affaires médicales
- **Claire RIGAUD,**
Directrice de l'activité, des finances et du système d'information
- **Chantal VISSOUARN,**
Directrice des soins, de la qualité, de la gestion des risques et de la relation avec les usagers

MEMBRES

- **Chantal VISSOUARN (Présidente),**
Coordonnatrice des soins
- **Patrick BESSON,**
Directeur
- **Gaëlle BOUVIER-MÜLLER,**
Directrice des achats et du patrimoine
- **Dr Éric HERNO,**
Président de la CME
- **Sonia LEMARIÉ,**
Directrice des ressources humaines et des affaires médicales
- **Claire RIGAUD,**
Directrice de l'activité, des finances et du système d'information

TITULAIRES, COLLÈGE DES CADRES DE SANTÉ :

- **Sylvie NEVÈS,** *Cadre de santé*
- **Zouaouia DELANNÉE,** *Cadre de santé*
- **Sylvie FRASLIN,** *Cadre de pôle*

TITULAIRE, COLLÈGE PERSONNELS INFIRMIERS, DE RÉÉDUCATION ET MÉDICO-TECHNIQUES

- **Caroline QUELARD,** *Cadre de santé*
- **Nathalie LE ROCH,** *Diététicienne*
- **Aude-Laure DANET,** *Infirmière*
- **Dominique LEBRETON,** *Infirmier*
- **Cindy MARSAC,** *Ergothérapeute*
- **Frédérique MULOT,** *Infirmière*
- **Catherine SARAZIN ALLARD,**
Kinésithérapeute
- **Isabelle BERSOT,** *Infirmière*
- **Laurence CARIOU,** *Diététicienne*
- **Yannick MERLET,** *Infirmier*

COLLÈGE DES SAGES-FEMMES, AIDES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES, AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE

- **Raphaël MARTIN,** *Aide-soignant*
- **Marina DEBRAY,** *Aide-soignante*
- **Delphine LE RAY,** *Aide-soignante*
- **Nathalie TEXIER,** *Aide-soignante*
- **Mathilde RIOT,** *Aide-soignante*
- **Annie LE LIÈVRE,** *Aide-soignante*

LA COMMISSION DE SOINS INFIRMIERS, DE RÉÉDUCATION ET MÉDICO-TECHNIQUES

ATTRIBUTIONS

La commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques (CSIRMT) est composée de vingt membres issus de trois collèges (cadres de santé ; personnels infirmiers, de rééducation et médico-techniques ; aides-soignants, aides médico-psychologiques, auxiliaires de puériculture).

Elle est consultée sur :

- le projet de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques élaboré par le coordonnateur général des soins,
- l'organisation générale des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques ainsi que l'accompagnement des malades,
- la politique d'amélioration continue de la qualité, de la sécurité des soins, et de la gestion des risques liés aux soins,
- les conditions générales d'accueil et de prise en charge des usagers,
- la recherche dans le domaine des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques et l'évaluation de ces soins,
- l'élaboration de la politique de développement professionnel continu.

PRINCIPAUX DOSSIERS PRÉSENTÉS EN 2017 EN CSIRMT

- Bilan 2016 du projet de soins
- Nouvelles organisations des soins : cycles et roulements de jour, projet des 12h aux urgences, suppression de l'unité de remplacement, création d'une liste de remplaçants volontaires
- Plan de formation personnel non-médical
- Constitution de la CSIRMT du GHT
- Présentation du projet médical partagé du GHT
- Bilan 2016 de la CDU et élection de la CDU
- Présentation des résultats de la certification V2014
- Présentation des tableaux de bord QGR chaque trimestre
- Bilan PAQSS 2016 et préparation PAQSS 2017, CAQES, IQSS
- Retour sur la semaine sécurité des patients
- Présentation de la plateforme de déclaration des événements indésirables graves associés aux soins
- Satisfaction des usagers, E-satis
- Projet de modernisation
- Schéma directeur sécurité incendie
- Mouvement de médecins
- Politique de communication

LE COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

ATTRIBUTIONS

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) contribue à la protection de la santé et de la sécurité du personnel de l'établissement ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail. Le CHSCT dispose d'un droit d'alerte en cas de danger grave et imminent et effectue des missions d'inspection régulière des installations.

PRINCIPAUX DOSSIERS PRÉSENTÉS EN 2017 EN CHSCT

CHSCT site de Redon :

- Projet d'organisation du temps de travail en 12h aux urgences
- Projet de travaux en lien avec les conditions de travail
- Conditions de travail en cuisine
- Conditions de travail des secrétariats médicaux
- Gestion des déchets
- Accident d'exposition au sang
- Situation de violence
- Horaires planning

CHSCT site de Carentoir :

- Équipement logistique
- Postes aménagés

CHSCT SITE DE REDON

MEMBRES

- **Sonia LEMARIÉ (Présidente),**
Directrice des ressources humaines et des affaires médicales
- **Pierrick COURJAL (Secrétaire),**
Syndicat CFDT
- **Stéphanie DAVID,** *Syndicat CGT*
- **Sophie EVAÏN,** *Syndicat CFDT*
- **Jean-Pierre MAHÉ,** *Syndicat CFDT*
- **Françoise MESCAM,** *Syndicat CFDT*
- **Isabelle RICHOMME,** *Syndicat SUD*
- **Jacqueline RIOT-MARTEL,** *Syndicat CFDT*
- **Laurent ROUXEL,** *Syndicat CFDT*
- **Geoffrey XEMARD,** *Syndicat CGT*
- **DIRECCTE Bretagne**

INVITÉS

- **Gaëlle BOUVIER-MÜLLER,**
Directrice des achats et du patrimoine
- **Pierre-Louis DUPONT,**
Directeur de la logistique et de la filière gériatrique
- **Claire RIGAUD,**
Directrice de l'activité, des finances et du système d'information
- **Chantal VISSOUARN,**
Directrice des soins, de la qualité, de la gestion des risques et de la relation avec les usagers
- **Dr Pierre NEIGE,**
Praticien hygiéniste de l'EOHH
- **Dr Christine FOUCHER,**
Médecin du travail
- **Steven VANNIER,**
Responsable des ressources humaines et des affaires médicales

CHSCT SITE DE CARENTOIR

MEMBRES

- **Sonia LEMARIÉ (Présidente),**
Directrice des ressources humaines et des affaires médicales
- **Joëlle CHARDIN (Secrétaire),**
Syndicat CFDT
- **Céline DANIEL,** *Syndicat CFDT*
- **Béatrice JOUIN,** *Syndicat CFDT*
- **Laurence DANION,** *Syndicat CFDT*
- **Fabrice LE ROUX,** *Syndicat CGT*
- **Patrick BOULO,** *Syndicat CGT*
- **DIRECCTE Bretagne**

INVITÉS

- **Gaëlle BOUVIER-MÜLLER,**
Directrice des achats et du patrimoine
- **Pierre-Louis DUPONT,**
Directeur de la logistique et de la filière gériatrique
- **Chantal VISSOUARN,**
Directrice des soins, de la qualité, de la gestion des risques et de la relation avec les usagers
- **Dr Pierre NEIGE,**
Praticien hygiéniste de l'EOHH
- **Dr Christine FOUCHER,**
Médecin du travail
- **Steven VANNIER,**
Responsable des ressources humaines et des affaires médicales

MEMBRES

- **Gérard BOUDARD (Président)**,
Représentant des usagers
- **Chantal VISSOUARN (Vice-présidente)**,
Directrice de la relation avec les usagers
- **Patrick BESSON**,
Directeur
- **Dr Denis VALLADEAU**,
Coordonnateur des risques associés aux soins, médiateur médical
- **Odette BLANCHARD**,
Représentante des usagers
- **Martine HERNANDEZ**,
Représentante des usagers
- **Jeanine POIRIER**,
Représentante des usagers

INVITÉS PERMANENTS

- **Béatrice BACHELARD**,
Responsable de la relation avec les usagers
- **Sylvie FRASLIN**,
Représentante de la CSIRMT
- **Dr Éric HERNO**,
Président de la CME
- **Émilie SALMON**,
Responsable qualité

LA COMMISSION DES USAGERS

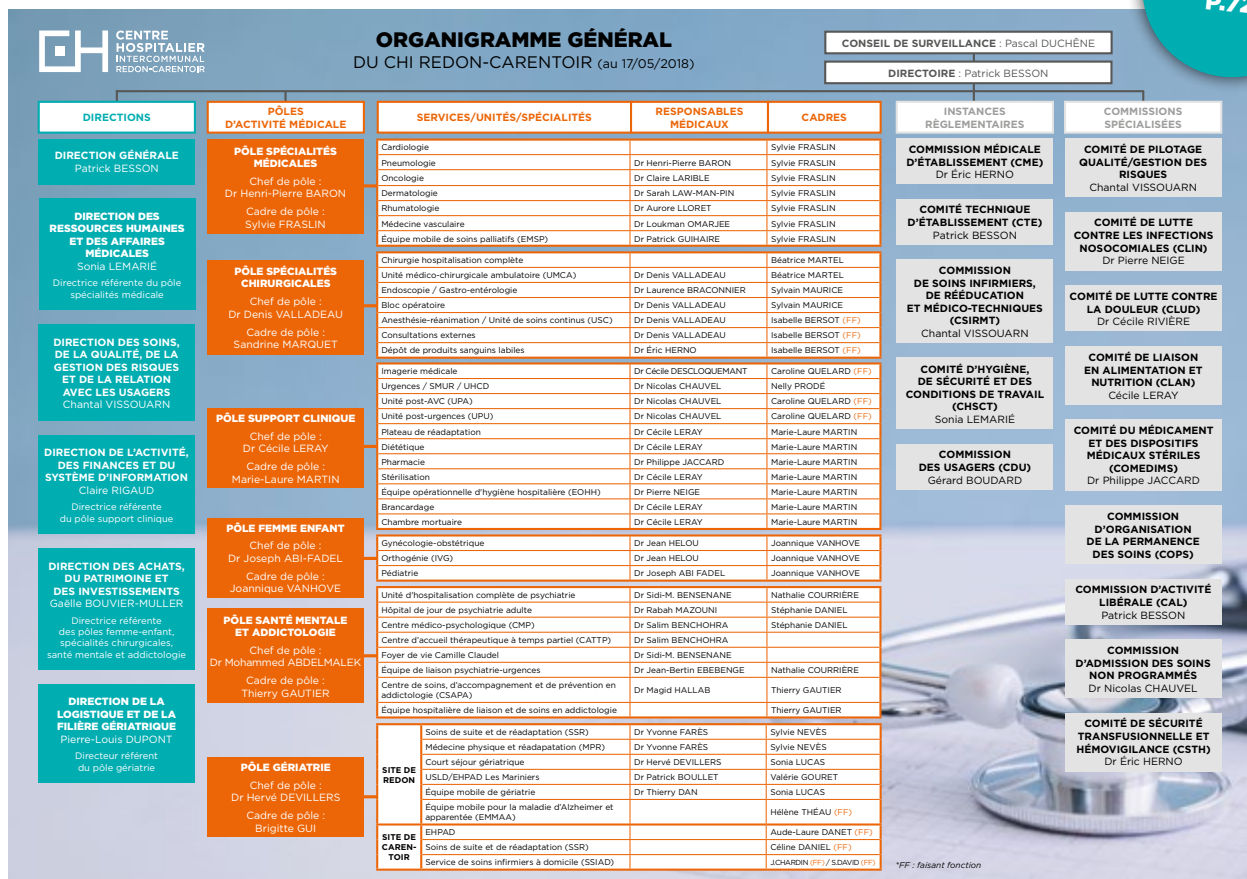
ATTRIBUTIONS

La commission des usagers (CDU) réunit des membres du personnel hospitalier (médical et non médical) et des représentants des usagers. Elle est chargée de représenter les patients et leur famille, de veiller au respect de leurs droits et de faciliter leurs démarches. À ce titre, la CDU participe à l'élaboration de la politique menée par l'établissement concernant l'accueil, la prise en charge, l'information et les droits des usagers.

PRINCIPAUX DOSSIERS PRÉSENTÉS EN 2017 EN COMMISSION DES USAGERS

- Élection des membres de la CDU
- Constitution de la CDU du GHT
- Traitement des plaintes, des réclamations et des remerciements
- Médiations, entretien
- Questionnaires de satisfactions, E-satis
- Projet de modernisation
- Résultats de la certification V2014
- Étude des FEI

ANNEXE P.72



FAITS MARQUANTS 2017

JANVIER

- **Fusion des hôpitaux de Redon et Carentoir** : en direction commune depuis octobre 2010, les hôpitaux de Redon et Carentoir ont fusionné le 1^{er} janvier 2017, avec comme objectif de pérenniser les activités sur le site de Carentoir et mutualiser les ressources autour de la filière gériatrique.



- **Prise de fonction de M. Besson** : M. Patrick Besson a pris la direction du CHIRC le 16 janvier 2017. Il occupait auparavant le poste de directeur des ressources humaines au CHU de Rennes.

JUIN



- **Mise en place de consultation en médecine vasculaire** : le Dr Loukman Omarjee, assistant spécialiste partagé, intervient au CHIRC trois jours par semaine depuis juin 2017 dans le cadre d'un partenariat avec le CHU de Rennes. Il propose à la population de Redon-Carentoir des consultations en médecine vasculaire, des

écho-dopplers veineux, artériel et rénal, et effectue des bilans d'insuffisance veineuse.

- **Journée portes ouvertes** : comme chaque année, le CHIRC a ouvert ses portes au public le 17 juin 2017, avec comme temps fort un petit-déjeuner débat sur le thème de « l'hôpital et son territoire ». La journée a également été ponctuée d'ateliers et de visites permettant de découvrir les activités du CHIRC et d'échanger avec ses professionnels.

JUILLET

- **Le CHIRC s'équipe d'un nouveau véhicule SMUR** : le nouveau véhicule, une Volvo XC70, remplace l'ancien qui avait atteint les 250 000 km. Il s'agit d'un investissement de 69 000 €.



- **Musicales de Redon** : le 14 juillet 2017, trois groupes partenaires des Musicales de Redon ont proposé des concerts pédagogiques aux résidents des Mariniers.



Cette rencontre a réuni 200 personnes (résidents des Mariniers et du foyer de vie Camille Claudel, familles, soignants, bénévoles...) et s'est terminée par un goûter, salle de la Rencontre.

AOÛT

- **Labélisation de la consultation mémoire** : labélisée par l'ARS en août 2017, la consultation mémoire permet de dépister et de diagnostiquer dès les premiers symptômes une pathologie de la mémoire pour orienter et proposer des prises en charge au patient et à son entourage.

SEPTEMBRE

- **Mise en place de la consultation plaie et cicatrisation** : le 4 septembre 2017, le service de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) du CHIRC a mis en place une consultation plaie et cicatrisation qui consiste à évaluer les plaies, mettre en place un protocole de soins et effectuer un suivi attentif de la cicatrisation.

OCTOBRE

- **Octobre Rose** : comme chaque année, le Comité d'Ille-et-Vilaine de la Ligue contre le cancer, accompagné par l'association Petits Cadeaux Bonheurs, a proposé un stand d'information et d'échange dans le hall de l'hôpital le 20 octobre 2017.
- **Semaine bleue** : à l'occasion de la semaine bleue, dédiée aux personnes âgées, les équipes du SSIAD et de l'EHPAD de Carentoir ont organisé, le 13 octobre 2017, un goûter musical et festif, le « Festival de Cannes ».

- **Semaine mondiale de l'allaitement maternel** : à l'occasion de la semaine mondiale de l'allaitement maternel (SMAM), la maternité a organisé, en collaboration avec le service de PMI, un après-midi d'échanges et de rencontres autour de la naissance le 19 octobre 2017. Trois ateliers et un stand thalasso-bain bébé étaient proposés aux parents et futurs parents.

NOVEMBRE

- **Accueil des internes** : neuf internes ont choisi le CHIRC pour effectuer leur internat pendant six mois, démontrant que l'établissement est un terrain de formation important et reconnu. Leur présence témoigne également des bonnes relations qui existent entre la faculté de médecine de Rennes, à laquelle les étudiants sont rattachés, et le CHIRC.



- **Certification du CHIRC par la HAS** : suite à la visite d'experts en juin 2016 pour évaluer l'organisation et les prestations du CHIRC, la HAS a rendu son rapport fin 2017 en certifiant l'établissement avec la note maximale (A). Cette décision distingue le très haut niveau de qualité et de sécurité des soins dispensés par l'établissement, et vient récompenser la mobilisation et l'engagement des équipes au service des patients.

- **Semaine de la sécurité des patients** : pour la 7^e édition de la semaine nationale de la sécurité des patients, du 20 au 24 novembre 2017, le CHIRC a proposé plusieurs animations aux usagers, aux patients ainsi qu'aux professionnels, avec notamment l'organisation d'une chambre des erreurs virtuelle et la diffusion d'un mini-film d'animation en partenariat avec le Ciné Manivel sur le bon usage des antibiotiques.



- **#MoiSansTabac** : à l'occasion de la deuxième édition du #Moi-SansTabac, le CSAPA a organisé un cross interscolaire en partenariat avec les lycées Beaumont, Marcel Callo, Saint-Sauveur, et l'IFAS. Le cross, qui s'est déroulé le 24 novembre 2017, a réuni près de 250 jeunes qui ont récolté 960 patch (1 km parcouru = 1 patch). Les patchs seront distribués gratuitement lors des consultations au CSAPA aux personnes souhaitant arrêter de fumer.



DÉCEMBRE



- **Inauguration d'une nouvelle table de radiologie** : le 16 octobre 2017, une nouvelle table de radiologie appelée DRX-Evolution a été mise en service au CHIRC. Inaugurée le 15 décembre au cours d'une cérémonie officielle, cet équipement de dernière génération représente un investissement de 300 000 €. Il remplace l'une des deux tables de radiologie.

BILANS 2017



Patrick BESSON
Directeur du CHIRC

Quelle est votre analyse de l'année 2017 ?

PATRICK BESSON ▶ Nous pouvons faire le bilan de 2017 autour de trois grands axes. Tout d'abord la fusion avec Carentoir, qui s'est bien déroulée et a permis d'optimiser les forces des deux établissements, en particulier dans le domaine de la gériatrie et des soins à domicile, avec le SSIAD (service de soins infirmiers à domicile), présent sur le site de Carentoir. Ensuite, il y a eu la rédaction du projet médical et soignant partagé du Groupement Hospitalier de Territoire, qui contribue à dégager les lignes directrices de l'organisation des soins du territoire dans un souci d'amélioration et de rationalisation du parcours des patients. Enfin, 2017 a permis au CHIRC d'étoffer et de consolider son offre de soins, avec la mise en place de nouvelles disciplines comme le vasculaire et l'urologie, et de renforcer certaines spécialités comme la chimiothérapie et l'ophtalmologie.

Où en est la question du projet de modernisation ?

P. B. ▶ Ce projet important représente un investissement considérable qui est un véritable pari pour l'établissement. L'année 2018 sera principalement consacrée aux études architecturales et techniques détaillées, préparatoires aux travaux de modernisation et à l'implantation de l'IRM.

Certains travaux ne faisant pas partie du projet de modernisation ont déjà eu lieu comme la mise en place d'une salle nature pour répondre à une demande grandissante des futurs parents, la création de lits identifiés en soins palliatifs, ou encore la création d'une unité post-urgences pour fluidifier les parcours au sein de l'hôpital. De plus, le rafraîchissement des peintures dans l'ensemble des services est actuellement en cours. Parmi ceux qui en ont déjà bénéficié : le court séjour gériatrique, la résidence des Mariniers, ou encore la maternité.

BILAN DU PROJET MÉDICAL

Le projet médical du CHIRC ne peut plus se concevoir comme un projet isolé indépendant de ses voisins de territoire. Une preuve est apportée par la fusion des hôpitaux de Redon et de Carentoir. Les effets de cette fusion se sont poursuivis tout au long de l'année, avec notamment le déploiement du dossier patient et la mise en place du circuit du médicament sur le site de Carentoir au premier trimestre 2017.

Au sein du GHT Haute-Bretagne, le CHIRC a apporté une contribution au projet médical et soignant partagé du territoire, validé le 1^{er} juillet 2017. L'esprit de ce projet est positif, mettant en valeur le rôle important des hôpitaux de proximité.

L'année 2017 a marqué la création et le développement de nouvelles activités, en partenariat avec le CHU de Rennes : médecine vasculaire, urologie... Leur potentiel est important, et leur avenir doit être construit en tenant compte d'un nécessaire équilibre médico-économique.

La certification V2014 et la sécurisation du circuit du médicament ont constitué un travail important de la part des équipes médicales et soignantes. Suite à la visite de la HAS en juin 2016, les experts-visiteurs avaient émis une réserve sur le management de la prise en charge médicamenteuse du patient. Pour répondre à la demande soulevée par la HAS, un nouveau pharmacien, le Dr Lebègue, a été recruté en novembre 2016. La sécurisation du cir-

cuit du médicament, piloté par le Dr Lebègue, a été le fil conducteur de l'année 2017 avec la mise en œuvre de plusieurs actions, notamment :

- formation des prescripteurs à l'utilisation du dossier patient informatisé en décembre 2016,
- mise en place d'une astreinte pharmaceutique en mai 2017,
- mise en place de bons de livraison en avril 2017,
- rédaction et diffusion de la procédure globale du circuit du médicament sur le site de Redon et de Carentoir en juillet 2017,
- création de dotations en urgences en juillet 2017.

Le résultat des actions conduites a été salué par les autorités. Un audit sera réalisé en juin 2018 afin de mesurer la pérennité des actions mises en œuvre.

MISE EN PLACE DU GHT HAUTE BRETAGNE

Le 30 juin 2016, onze établissements publics santé, dont le CHIRC, ont signé la convention constitutive du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Haute Bretagne. Ce document fondateur, fruit d'une démarche de concertation approfondie menée depuis octobre 2015, illustre la stratégie d'alliance entre les acteurs concernés dans l'intérêt des patients du territoire. Après 18 mois d'existence, où en est le GHT Haute Bretagne ?

Pourquoi ce groupement hospitalier de territoire ?

PATRICK BESSON ▶ L'objectif de ce groupement, à travers la coopération renforcée des établissements hospitaliers, est la mise en place d'une stratégie collective pour construire une offre de soins graduée, organisant et rationalisant le parcours des patients au niveau du territoire. Les patients sont ainsi orientés vers la structure la mieux adaptée à leur situation et à leurs besoins, tant au niveau médical que social.

Concrètement, qu'est-ce qui change ?

P. B. ▶ Cette première année d'existence a surtout permis de renforcer les liens déjà existants entre les établissements du GHT, et de finaliser la rédaction d'un projet médical et soignant partagé qui a pour ambition de mettre en place une graduation des soins hospitaliers dans une organisation par filière et de développer des stratégies médicales et soignantes de territoire. L'objectif est maintenant de poursuivre cette dynamique de coopération et de trouver un équilibre entre les partenaires.

Quels sont les points forts du GHT ?

P. B. ▶ Il existe une très bonne complémentarité entre les dix établissements membres du GHT Haute Bretagne. Avec un hôpital universitaire qui propose une offre de soins complète de très haut niveau, trois hôpitaux de taille moyenne (Redon-Carentoir, Fougères et Vitré) disposant d'une activité MCO (médecine-chirurgie-obstétrique) garantissant une importante offre de soins au plus près des populations, et des structures orientées vers la gériatrie, parfaitement implantées dans leur territoire et qui répondent à un besoin important dans cette filière.

Et les avantages pour le patient ?

P. B. ▶ Le patient est le premier bénéficiaire de la mise en place du GHT. Ce rapprochement va permettre aux établissements du groupement de mieux se connaître et d'assurer une véritable complémentarité pour le patient. Il s'agit notamment d'éviter les ruptures de prise en charge lorsqu'un patient est transféré d'un établissement vers un autre. Ce groupement va également favoriser les praticiens en postes partagés, déjà nombreux à Redon, ce qui permettra aux patients de pouvoir consulter des spécialistes à Redon.

FICHE D'IDENTITÉ DU GHT HAUTE BRETAGNE

Source : dossier presse du CHU de Rennes du 27/02/2018

CRÉATION :

1^{er} juillet 2016

MEMBRES :

CHU Rennes
CH Montfort
CH Saint Méen Le Grand
CH Intercommunal Redon-Carentoir
CH Fougères
CH La Roche aux Fées - Janzé
CH Grand Fougeray
CH Marches de Bretagne
CH Vitré
CH La Guerche de Bretagne

CAPACITÉ :

5 264 lits et places

MOYENS HUMAINS :

12 583 professionnels
1 065 médecins
458 internes
11 060 personnels non médicaux

BUDGET DE FONCTIONNEMENT :

971,2 M€

Les huit groupements hospitaliers de territoire





Pierre-Louis DUPONT
*Directeur adjoint
Site de Carentoir*

Initiée fin 2015, la fusion entre les hôpitaux de Redon et Carentoir est effective depuis le 1^{er} janvier 2017. Elle a fait l'objet d'une préparation longue et minutieuse par des groupes de travail associant les deux établissements, supervisés par des comités de pilotage internes et externes.

FUSION DES HÔPITAUX DE REDON ET CARENTOIR

Pourquoi cette fusion ?

PIERRE-LOUIS DUPONT ▶ La collaboration entre les deux établissements n'est pas nouvelle. Les hôpitaux de Redon et de Carentoir fonctionnent en direction commune depuis octobre 2010. La fusion est donc une suite logique à ce travail de collaboration. Elle était nécessaire pour assurer la pérennité de l'hôpital de Carentoir car une incertitude pesait sur l'avenir de son SSR.

Les objectifs de la fusion étaient de pérenniser les activités de l'hôpital de Carentoir en garantissant une permanence médicale et de mutualiser les approches entre établissements autour de la filière gériatrique du territoire. Il s'agissait également de simplifier la gestion des deux sites et de garantir aux habitants de Carentoir et alentour une offre de soins de proximité.

Comment s'est-elle déroulée ?

P. L. D. ▶ Des groupes de travail en interne ont été constitués dans les différentes disciplines (finances, achats, ressources humaines...) pour travailler tout au long de l'année 2016 sur l'unification des pratiques de Redon et Carentoir.

Un groupe de pilotage externe (ARS, CPAM, élus de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan) a supervisé la mise en œuvre de la fusion.

Après validation des instances des établissements, le dossier de fusion a été déposé en novembre 2016 auprès du Directeur de l'ARS. Le dossier a été validé en décembre 2016 pour une fusion effective au 1^{er} janvier 2017.

Après un an de mariage entre les hôpitaux de Redon et Carentoir, quel est le bilan ?

P. L. D. ▶ Grâce aux échanges et aux travaux menés en 2016, la fusion s'est passée relativement sereinement. Depuis un an, le CHIRC développe désormais ses projets de concert et cette première année sous la bannière du Centre Hospitalier Inter-communal Redon-Carentoir a permis de faire les ajustements nécessaires pour optimiser l'organisation commune des deux sites.



Service de
la Suite
de Carentoir



CENTRE
HOSPITALIER
INTERCOMMUNAL
REGION CARENTOIR

SITE DE
CARENTOIR



PRIORITÉS STRATÉGIQUES

L'année 2017 est achevée, 2018 est engagée et avec elle la poursuite des projets en cours et la mise en route de nouveaux chantiers.



Dr Éric Herno
Président de la CME

“ La communauté médicale et soignante du CHIRC est très mobilisée et attentive au projet de modernisation. L'ensemble des équipes est impliqué dans la réflexion des travaux. Les plans ont été élaborés avec les agents du CHIRC, qui travaillent au quotidien à l'hôpital et connaissent les besoins pour une organisation des locaux optimale.

PROJET DE MODERNISATION

Depuis 2014, le CHIRC est engagé dans une réflexion autour d'un projet de modernisation architectural dans le but d'améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des patients.

Ce projet de modernisation concerne notamment la restructuration des urgences, du secteur de consultation et du bloc obstétrical.

L'année 2017 a été consacrée à la révision du projet afin que le montant de ces travaux se rapproche de l'enveloppe budgétaire initialement prévue, qu'il excédait sensiblement.

Cette recherche d'économie, en concertation avec tous les acteurs, s'est traduite par une révision globale de la première phase du projet avec pour objectif de conserver les fonctionnalités de l'APS 1 (avant-projet sommaire), mais aussi de rester fidèle à la philosophie et aux objectifs initiaux :

- adapter le centre hospitalier à l'évolution des modes de prise en charge et accentuer le développement des prises en charges en ambulatoire, en médecine comme en chirurgie ;
- organiser les modes de prises en charge par filière à partir des parcours des patients ;
- travailler sur l'amélioration des liens fonctionnels entre les différents intervenants au cours d'une prise en charge (lien entre les urgences, les plateaux techniques, les unités d'hospitalisation, etc.) ;
- viser globalement une amélioration de la performance des organisations.

Par ailleurs, et toujours dans un souci de sécurisation financière, la première tranche du projet a été divisée en trois sous phases distinctes.

Première phase : SAU, IRM, réseaux primaires et vestiaires

- Restructuration du service des urgences en tenant compte des différents flux :
 - création d'un circuit court pour l'accueil des patients présentant des pathologies mineures
 - extension en façade nord permettant de localiser le secteur d'UHCD et d'agrandir la surface du service
 - modification du SAS des ambulances de façon à pouvoir recevoir deux ambulances simultanément
- Restructuration des réseaux primaires
- Création du secteur IRM
- Mise en place de vestiaires pour les secteurs impactés par la première phase des travaux

Deuxième phase : consultations externes et hall d'accueil

- Réaménagement du secteur de consultations externes avec la création de 11 cabinets de consultation pour la plupart polyvalents
- Extension du hall d'accueil sur pilotis permettant d'accueillir la zone des secrétariats médico-administratifs ; ce positionnement central permettra de simplifier le parcours administratif du patient en proposant un fonctionnement de type « guichet unique »

Troisième phase : bloc obstétrical

L'APS conforte une organisation fortement liée au respect de la physiologie et des choix des parents. Le bloc obstétrical disposera de trois salles d'accouchement, d'une salle de césarienne directement reliée au bloc opératoire, d'une salle de réanimation néonatale et d'une salle de pré-travail.

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE CONFORT À LA MATERNITÉ

Depuis 2016, la maternité s'est engagée dans une vaste programmation de rénovation pour accueillir plus confortablement les mères et leur nouveau-né. Pour améliorer l'attractivité, les peintures et le mobilier vieillissants ont été remplacés, créant ainsi un environnement plus agréable.



En 2016, les chambres ont été équipées de mobiliers neuf (table de change, fauteuil, pouf, chaise), et les peintures ont été refaites dans presque toutes les chambres. Seules 5 chambres sur 15 doivent encore être rénovées.

En 2017, le mobilier de la zone de soins bébé a également été changé pour offrir plus de confort au couple mère-enfant.

Fin 2017, c'est le secteur de consultation de gynécologie-obstétrique qui a profité de peintures fraîches, avec un couloir refait en blanc et framboise pour plus de luminosité.



En 2018, le bloc obstétrical se refait lui aussi une beauté. Les deux salles de naissance, la salle de réanimation néonatale et la salle de pré-travail offrent désormais des couleurs douces et chaleureuses.



L'absence de douche dans les chambres constituant à notre époque un handicap pour une maternité, il est prévu d'en installer progressivement.

RENFORCEMENT DES COOPÉRATIONS

Depuis de nombreuses années, le CHIRC travaille en collaboration étroite avec le CHU de Rennes, notamment sous forme de médecins partagés.

Praticiens titulaires en cours de spécialisation, les assistants spécialistes partagés (ASP) exercent leur activité pendant deux années consécutives sur deux établissements de santé, en l'occurrence le CHU de Rennes et le CHIRC.

Ce type de collaboration permet aux hôpitaux de taille moyenne de bénéficier d'un renfort, voire d'une expertise supplémentaire.

Au CHIRC, cette modalité de coopération existe depuis 1995, mais s'est considérablement renforcée dans un passé récent. Aujourd'hui, l'hôpital accueille huit ASP du CHU de Rennes dans des spécialités variées, offrant un réel avantage à la population de notre territoire.

- **Dr Yohan FOURNIER**, chirurgie orthopédique
- **Dr Baptiste GIRES**, urologie
- **Dr Kahina KADOUN**, pédiatrie
- **Dr Véronica LASSALLE**, neurologie
- **Dr Sarah LAW-PING-MAN**, dermatologie
- **Dr Aurore LLORET**, rhumatologie
- **Dr Émilie MORANDEAU**, gastro-entérologie
- **Dr Loukman OMARJEE**, médecine vasculaire

En plus des ASP, le CHIRC accueille quatre praticiens mis partiellement à disposition par des établissements partenaires.

- **Dr Thomas RONZIÈRE**, neurologie (CHU de Rennes)
- **Dr Romain MATHIEU**, urologie (CHU de Rennes)
- **Dr Titus JÉRÉMY**, néphrologie (AUB Santé)
- **Dr Claire LARIBLE**, oncologie (Centre Eugène Marquis)

Pour les années à venir, l'objectif du CHIRC est de poursuivre et de renforcer le développement de ces partenariats. Car au-delà d'un renfort médical, ils permettent d'établir un travail en réseau entre les différents établissements. L'échange d'information permet aux praticiens d'établir les protocoles les plus appropriés et d'assurer le suivi qui s'impose au patient. Cette stratégie concourt également à l'égalité d'accès aux soins et à la cohérence de l'offre de soins sur le territoire.

RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPES MÉDICALES

Le CHIRC a besoin de recruter des praticiens pour remplacer les départs en retraite.

L'établissement est confronté au départ de médecins, notamment pour cause de retraite.

Plusieurs praticiens ont quitté l'établissement après de nombreuses années passées au CHIRC, comme le **Dr Azizi** (cardiologue au CHIRC depuis 1999) et le **Dr Makkouk** (chirurgien orthopédique au CHIRC depuis 2006). En mars 2018 et en mai 2018, ce sont respectivement les **Dr Michel** (chirurgie viscérale et digestive) et **Dejardin** (gynécologie-obstétrique) qui sont partis après 23 années passées au CHIRC pour le premier et 10 années pour le second. En juin 2018, le **Dr El Zibaoui** quittera l'établissement après 25 années de présence au sein du service d'orthopédie.

Dans le but de maintenir les effectifs et la qualité des soins, le recrutement médical est une priorité stratégique. Ce travail est déjà amorcé avec l'arrivée du **Dr Wagnon**, chirurgien orthopédique spécialiste des membres supérieurs, le 1^{er} février 2018, et celle du **Dr Serra-Maudet**, ancienne chef de service à l'hôpital du Mans, qui a rejoint le CHIRC en chirurgie viscérale et digestive le 9 avril 2018.

Début juillet 2018, ce sont le **Dr Pouget** (gynécologie-obstétrique), et le couple de médecins **Berrada** qui s'installeront dans nos murs.

Ces recrutements sont encourageants dans un contexte où le recrutement des praticiens reste très difficile dans les hôpitaux de proximité éloignés des métropoles.

Pour recruter, le CHIRC exploite toutes les opportunités et les besoins des candidats sont étudiés individuellement pour favoriser leur venue. Un groupe de travail sera par ailleurs mis en place en 2018 pour établir un plan de renforcement de l'attractivité médicale.

À l'heure actuelle, les besoins ne sont pas tous comblés mais des pistes de recrutement existent en psychiatrie, addictologie, cardiologie, pédiatrie et neurologie.



Dr Éric HERNO
Président de la CME

“ La communauté médicale du CHIRC se bat pour trouver des solutions en terme de recrutement médical, toutefois la difficulté de vient pas de Redon mais de la démographie générale en France. Dans ce contexte, il est difficile de constituer des équipes stables et pérennes. Mais avec tous les efforts du CHIRC, et l'aide du GHT, nous sommes confiants en notre capacité à trouver des réponses dans les mois à venir.

S'ENGAGER
POUR NOS PATIENTS

R

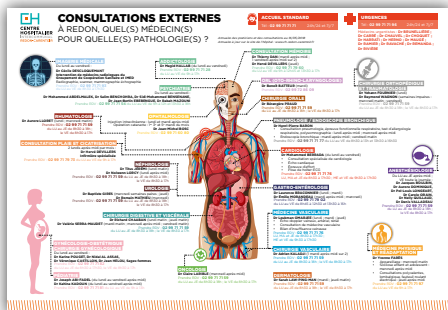
L'OFFRE DE SOINS

Le CHIRC est un établissement public de santé offrant à la population des ressources pour le diagnostic, les soins, la prévention et l'éducation à la santé. En tant qu'hôpital de proximité, il couvre la quasi-totalité des disciplines de médecine, de chirurgie et d'obstétrique. Il assure également une activité de psychiatrie pour adultes, de soins de suite, de rééducation et de gériatrie.

Les consultations externes au CHIRC

Au CHIRC, presque toutes les spécialités médicales et chirurgicales sont représentées. C'est un atout pour les patients qui peuvent consulter des spécialistes près de chez eux.

Pour connaître la liste des consultations et des praticiens, une brochure est disponible sur le site Internet de l'hôpital (rubrique « L'hôpital » puis « Publications »).



Les spécialités du CHIRC

- A**ddictologie
- Anesthésiologie
- C**ardiologie
- Chirurgie gynécologique
- Chirurgie orale
- Chirurgie orthopédique et traumatologique
- Chirurgie vasculaire
- Chirurgie viscérale et digestive
- D**ermatologie
- G**ériatrie
- Gynécologie-obstétrique
- H**épatogastro-entérologie
- M**édecine d'urgence
- Médecine physique et réadaptation
- Médecine vasculaire
- N**éphrologie
- O**ncologie
- Ophtalmologie
- Oto-rhino-laryngologie (ORL)
- P**édiatrie
- Pneumologie
- Psychiatrie
- R**adiologie et imagerie médicale
- Rhumatologie
- U**rologie



LE PROJET DE SOINS



Chantal VISSOUARN

*Directrice des soins,
de la qualité, de la gestion
des risques et de la relation
avec les usagers*

Traduction paramédicale des orientations stratégiques du CHIRC, le projet de soins est une déclinaison de la politique des soins paramédicaux. Il s'intègre à la politique qualité gestion des risques et fait l'interface avec l'ensemble des projets (projet médical, projet social...).

Le projet de soins est le socle de la politique de soins. Il cadre l'exercice des professionnels paramédicaux de l'établissement.

Décliné à partir du projet médical, il fait partie intégrante du plan stratégique du CHIRC.

En tant que coordinatrice des soins, quel est votre rôle ?

CHANTAL VISSOUARN ▶ Le coordinateur des soins est garant de la coordination générale des activités de soins de l'établissement. À ce titre, il a pour mission de formaliser le projet de soins en cohérence avec le projet d'établissement, et en contrôler l'exécution en partenariat avec le corps médical et les membres de l'équipe de direction.

Mon rôle est de permettre aux pôles de se développer en construisant des projets de pôle en liens avec les médecins, les directeurs, les cadres de santé, le personnel paramédical... afin que l'ensemble des projets soit harmonieux et que les différents pôles puisse se coordonner et travailler ensemble. Il existe une réelle mobilisation des cadres pour permettre aux projets d'avancer, ils sont une véritable force pour l'établissement. L'objectif est de conserver cette dynamique de motivation.

Quel est le projet de soins du CHIRC et quelles sont les perspectives d'évolution ?

C. V. ▶ Le projet de soins 2015-2020 de l'établissement comprend trois axes :

- la qualité de la prise en charge paramédicale du patient et de son entourage,
- l'organisation de l'activité paramédicale et le management des équipes,
- les activités de formation et d'évaluation des pratiques professionnelles.

Plusieurs actions en lien avec le projet de soins ont été mises en place, comme la diffusion d'une charte de bientraitance, l'actualisation de nombreux protocoles ou encore la mise en place d'un groupe de travail soignants/usagers.

Depuis 2017, il existe un projet de soins GHT intégré dans le projet médical et soignant partagé du GHT (PMSP). Notre objectif pour 2018 est d'intégrer les recommandations du projet de soins du GHT et de concilier nos actions du projet de soins avec les actions du PMSP du GHT. Le projet de soins du GHT prévoit notamment le développement des pratiques avancées pour les infirmiers. Il s'agit d'un sujet sur lequel le CHIRC s'interroge, avec l'éventuelle possibilité, à terme, que les infirmiers puissent réaliser des échographies cardiaques.

LES PÔLES EN ACTION

Les pôles d'activités médicales sont pilotés par un médecin ou un pharmacien chef de pôle, assisté d'un cadre sage-femme et/ou un cadre de santé. L'équipe gestionnaire du pôle ainsi constituée est complétée par un membre de l'équipe de direction nommé directeur référent du pôle. Les trios de pôle sont nommés pour une période de quatre ans.

LE CHEF DE PÔLE

- Est en charge du pilotage du pôle.
- Représente le pôle auprès des instances.
- Coordonne l'élaboration et la mise en œuvre du projet de pôle.
- Organise le fonctionnement du pôle.
- Gère les moyens définis par le contrat interne d'objectifs et de moyens.

LE CADRE DE PÔLE

- Assiste le chef de pôle dans l'organisation, la gestion et l'évaluation des activités relevant des prestations paramédicales.
- Met en œuvre la politique institutionnelle de soins infirmiers, médico-techniques et de rééducation au sein du pôle.
- Participe à l'amélioration de la qualité des soins.
- Assure l'encadrement, l'animation et la gestion des équipes paramédicales du pôle.

LE DIRECTEUR RÉFÉRENT DE PÔLE

- Facilite les liens entre le pôle dont il est le référent et les directions fonctionnelles de l'établissement.
- Contribue à l'élaboration, à la négociation des objectifs et au suivi du contrat interne du pôle.
- Veille à la cohérence des objectifs du pôle avec les règles et objectifs définis au plan institutionnel.
- Impulse une culture de gestion au sein du pôle et encourage la mise en place d'actions visant à l'amélioration de la performance médico-économique du pôle.

LE CHEF DE SERVICE

- Assure le pilotage de son service.
- Est garant de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet médical du service.
- Est responsable de l'organisation de la prise en charge des patients, de la qualité des prestations assurées et de la permanence des soins.
- Est garant de la qualité du codage de l'activité produite.

PÔLE SPÉCIALITÉS MÉDICALES

- Chef de pôle :
Dr Henri-Pierre BARON
- Cadre de pôle :
Sylvie FRASLIN
- Directrice référente :
Sonia LEMARIÉ



LES SERVICES DU PÔLE :

- Cardiologie
- Pneumologie
- Oncologie
- Dermatologie
- Rhumatologie
- Médecine vasculaire
- Équipe mobile de soins palliatifs

PÔLE GÉRIATRIE

- Chef de pôle :
Dr Hervé DEVILLERS
- Cadre de pôle :
Brigitte GUI
- Directeur référent :
Pierre-Louis DUPONT



LES SERVICES DU PÔLE :

Site de Redon :

- Soins de suite et de réadaptation
- Médecine physique et de réadaptation
- Court séjour gériatrique
- Unité de soins longue durée
- Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendants
- Équipe mobile de gériatrie

Site de Carentoir :

- Soins de suite et de réadaptation
- Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendants
- Service de soins infirmiers à domicile
- Équipe mobile pour la maladie d'Alzheimer et apparentée



H. Devillers - B. Gui - P.L. Dupont

PÔLE FEMME-ENFANT

- Chef de pôle :
Dr Joseph ABI-FADEL
- Cadre sage-femme de pôle :
Joannique VANHOVE
- Directrice référente :
Gaëlle BOUVIER-MÜLLER

LES SERVICES DU PÔLE :

- Gynécologie-obstétrique
- Pédiatrie
- Orthogénie



J. Vanhove - J. Abi-Fadel - G. B-Müller

PÔLE SUPPORT CLINIQUE

- Chef de pôle :
Dr Cécile LERAY
- Cadre de pôle :
Marie-Laure MARTIN
- Directrice référente :
Claire RIGAUD

LES SERVICES DU PÔLE :

- Imagerie médicale
- Urgences / SMUR
- Unité post-AVC
- Unité post-urgences
- Diététique
- Plateau de réadaptation
- Pharmacie
- Stérilisation
- Équipe opérationnelle d'hygiène hospitalière
- Brancardage
- Chambre mortuaire



PÔLE SANTÉ MENTALE ET ADDICTOLOGIE

- Chef de pôle :
Dr Mohammed ABDELMALEK
- Cadre de pôle :
Thierry GAUTIER
- Directrice référente :
Sonia LEMARIÉ

LES SERVICES DU PÔLE :

- Unité d'hospitalisation complète de psychiatrie adulte
- Hôpital de jour de psychiatrie adulte
- Centre médico-psychologique
- Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel
- Foyer de vie Camille Claudel
- Équipe de liaison psychiatrie-urgences
- Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie
- Équipe hospitalière de liaison et de soins en addictologie



T. Gautier - G. B-Müller - M. Abdelmalek

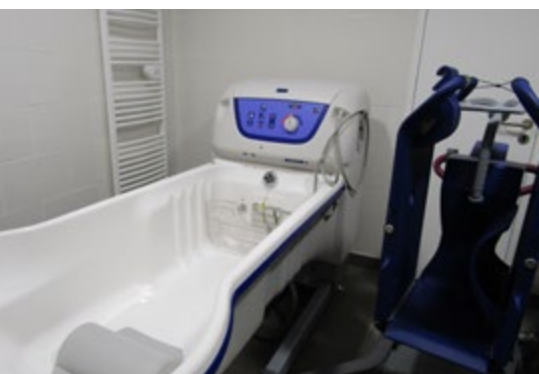
PÔLE SPÉCIALITÉS MÉDICALES

FAITS MARQUANTS (2017)

À propos

Le pôle spécialités médicales assure une offre polyvalente de médecine pour adultes. Le service accueille et prend en charge des patients souffrant de pathologies médicales variées pouvant relever de spécialités différentes. Le cardiologue et le pneumologue du service sont également amenés à donner des avis pour les patients hospitalisés dans les autres unités de soins de l'hôpital. Des médecins spécialistes complètent l'équipe médicale en proposant des avis et suivis en dermatologie, rhumatologie, médecine vasculaire et oncologie afin d'assurer une prise en charge globale.

Le pôle assure aussi la prise en charge des soins palliatifs. Une équipe mobile de soins palliatifs intervient à la demande des équipes, du patient ou de la famille, dans les services du CHIRC ainsi que dans les établissements de santé du territoire et à domicile.



UNE CONSOLIDATION DE L'ÉQUIPE MÉDICALE ET SOIGNANTE

L'année 2017 s'est traduite par un renforcement de l'équipe médicale avec l'arrivée du Dr Omarjee en juin 2017 pour développer l'activité de médecine vasculaire, et l'arrivée du Dr Samoy en juillet 2017 qui a permis un suivi médical plus important puisque ce dernier est dédié à l'unité d'hospitalisation et ne pratique pas de consultation.

À noter en revanche le départ du Dr Azizi en juin 2017, cardiologue au CHIRC depuis 1999. La continuité des activités de consultations externes et les avis internes de cardiologie ont été assurés par un cardiologue intérimaire.

Du côté de l'équipe soignante, une infirmière supplémentaire a été positionnée au niveau du plateau technique de consultation. Sa présence permet de fluidifier les parcours (installation des patients, pose d'holters...) pour permettre au médecin de recevoir un nombre plus important de patients en consultation. En soins palliatifs, l'équipe soignante s'est également renforcée avec une aide-soignante de plus par jour.

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS ET DES LOCAUX RÉNOVÉS

En avril 2017, des travaux ont été engagés en service de médecine polyvalente, situé au 6^e étage. La zone d'accueil et des consultations a été entièrement repensée et rénovée pour une prise en charge plus agréable. L'enjeu de ce réaménagement était aussi de séparer le secteur d'hospitalisation du secteur de consultation afin d'améliorer les circuits des patients. La finalisation des travaux s'est effectuée en avril 2018 avec la mise en service de la nouvelle banque d'accueil.

Le secteur d'hospitalisation a lui aussi bénéficié de plusieurs améliorations avec notamment la rénovation de la douche, qui est désormais mieux adaptée à la prise en charge des patients, et l'installation d'une baignoire à ultrason pour la prise en charge des personnes douloureuses.

Enfin, des travaux nécessaires à l'identification des 5 lits de soins palliatifs ont été menés, avec notamment l'installation d'un « salon des familles » dédié à l'accueil des proches des patients hospitalisés.

DES ACTIVITÉS EN HAUSSE

Certaines activités ont progressé en 2017 comme les cures de sevrage en addictologie, avec 30 patients pris en charge en 2017, ou les soins palliatifs avec 29 patients en 2017.

Par ailleurs, l'activité de l'équipe mobile de soins palliatifs reste importante avec des prises en charge aussi bien en intra-hospitalier qu'après des EHPAD et des autres établissements médico-sociaux du territoire.

L'équipe mobile de soins palliatifs intervient également à domicile : son activité dans ce domaine a augmenté de 10 % en 2017.

REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS



CAPACITÉ # 30 LITS

- ▶ Cardiologie : 17 lits
- ▶ Pneumologie : 13 lits



EFFECTIFS # 41,52 ETP

- ▶ Personnel médical : 3,8 ETP
- ▶ Personnel non-médical : 37,54 ETP, dont 12,24 IDE



ACTIVITÉ

- ▶ 1 000 entrées administratives
- ▶ 1 195 patients pris en charge
- ▶ 1 982 venues externes
 - dont 1 247 venues en cardiologie
 - 598 venues en pneumologie
 - 122 venues en dermatologie
 - 10 venues en médecine cardio-vasculaire
 - et 5 venues en neurologie
- ▶ 2 926 actes réalisés
 - dont 2 126 actes en cardiologie
 - et 800 actes en pneumologie
- ▶ 1 210 séjours (en RUM)
- ▶ 9 742 journées PMSI
- ▶ 92 % d'occupation des lits

Les 10 principaux groupes d'activités en 2017

Cardiopathies, valvulopathies	179
Séances : transfusion	141
Infections respiratoires	134
Coronaropathies	62
Troubles du rythme/conduction	60
Embolies pulmonaires et détresses respiratoires	48
Cardiologie autres	46
Affections respiratoires, autres	38
Hypertension artérielle	37
Toxicomanies et alcoolisme	34

GRANDS PROJETS

MAINTENIR ET DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS DU PÔLE

La priorité du pôle en 2018 sera de pérenniser et poursuivre le développement des activités proposées, comme les consultations avancées de rhumatologie et de dermatologie de manière à offrir aux patients une offre complète.

L'offre de médecine vasculaire devrait également continuer sa progression et permettre des hospitalisations de jour.

Le recrutement en juillet d'un cardiologue et d'un médecin généraliste, qui interviendra davantage sur le secteur d'hospitalisation, permettra de consolider l'équipe médicale, de sécuriser la permanence des soins, d'améliorer la qualité de la prise en charge et de diminuer la durée de séjour.

POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION

L'équipe mobile de soins palliatifs a mis en place des conventions avec les 17 EHPAD du territoire, l'IFAS de Redon et le Greta pour dispenser des formations en soins palliatifs.

Un travail sur l'analyse des pratiques professionnelles a été mené en 2017 sur l'utilisation des huiles essentielles en cas de mauvaises odeurs dans les prises en charge palliative. L'objectif était de mener une réflexion sur « comment et quand utiliser des huiles essentielles pour un patient en soins palliatifs ? ». Un second travail a débuté en 2017 et se poursuivra en 2018 concernant la gestion des excréta. Le but est d'étudier le circuit de la gestion des urines, selles et vomissement pour garantir et respecter les règles d'hygiène et éviter les transmissions de maladies nosocomiales.

Pour compléter ce travail d'analyse des pratiques professionnelles, un projet de réflexion sur la réalisation d'un bain chez une personne en soins palliatifs sera mené. L'objectif est d'apporter confort et bien-être à la personne, tout en respectant son hygiène. L'installation d'une baignoire à ultrason pour la prise en charge des personnes douloureuses répond à cet objectif.

PÔLE SPÉCIALITÉS CHIRURGICALES

À propos

Le pôle assure la prise en charge des urgences chirurgicales ainsi que toute intervention nécessitant une hospitalisation. Des consultations sont également proposées dans de nombreuses spécialités (chirurgie digestive, chirurgie orthopédique, urologie...). Une unité est dédiée à la chirurgie ambulatoire, qui permet un retour au domicile le jour même de l'intervention. La prise en charge est sécurisée grâce à des protocoles anesthésiques et chirurgicaux favorisant la récupération rapide et le traitement de la douleur.

FAITS MARQUANTS (2017)

LANCEMENT DE L'ACTIVITÉ DE CHIRURGIE UROLOGIQUE

Depuis plusieurs années, un praticien de Rennes, le Dr Mathieu, propose des consultations en urologie au CHIRC. Cette spécialité s'est renforcée en novembre 2017. Depuis cette date, ce sont deux chirurgiens urologues du CHU de Rennes qui exercent sur l'établissement : le Dr Mathieu, qui propose des consultations externes tous les mercredis, ainsi que le Dr Gires (assistant à temps partagé), qui consulte tous les jeudis et les mercredis des semaines paires, et qui intervient au bloc opératoire les mercredis des semaines impaires. Ils sont par ailleurs assistés d'un interne d'urologie du CHU de Rennes qui intervient lui aussi aux consultations externes.

Leur présence permet de prendre en charge des activités comme la chirurgie endoscopique de vessie, la chirurgie de l'incontinence urinaire chez la femme, la résection de vessie... répondant à un besoin identifié de la population et permettant d'éviter au maximum les déplacements sur Rennes.

En 2018, l'activité de chirurgie urologique devrait encore progresser avec à terme la prise en charge des pathologies prostatiques bénignes (hors cancer) et le traitement des lithiases urinaires (calculs).

INFORMATISATION DU BLOC OPÉRATOIRE

Depuis juin 2017, grâce au logiciel Qbloc, toutes les salles d'opération du CHIRC sont informatisées depuis la programmation opératoire jusqu'à la fin de l'intervention. Qbloc est un processus global d'aide à l'organisation et à l'optimisation du processus chirurgical : programmation et disponibilité des ressources, suivi pré et per-opératoire du patient, traçabilité des interventions, rapports et analyse statistique de l'activité, tableaux de bord...

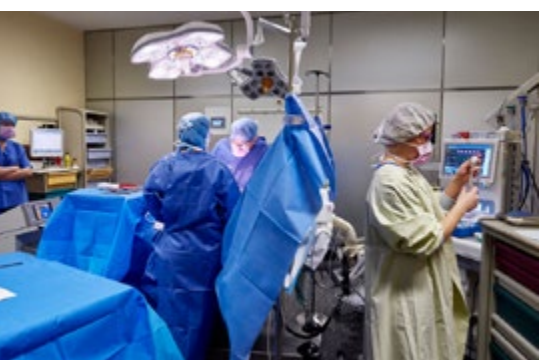
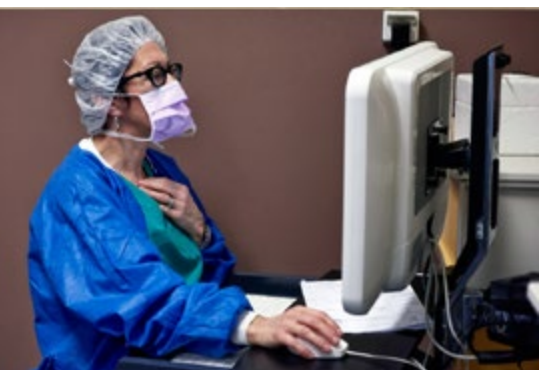
Véritable vecteur de qualité et de sécurité tout au long du parcours de soins du patient opéré, l'informatisation des flux au bloc opératoire permet une meilleure optimisation de l'organisation et de la programmation opératoire. La consultation d'anesthésie est également informatisée depuis septembre 2017 grâce au logiciel OPESIM, ce qui permet une meilleure traçabilité des données médicales des patients pris en charge par les anesthésistes.

POURSUITE DES FORMATIONS EN HYPNOSE

Au cours de ces dernières années, l'hypnose médicale s'est développée avec succès et s'est invitée jusque dans les blocs opératoires. Au CHIRC, « l'hypnosédation » au bloc opératoire est proposée depuis de nombreuses années et s'est considérablement renforcée.

Face à la demande croissante des usagers pour ce type de pratique, les formations en hypnose des médecins et des infirmières anesthésistes se poursuivent continuellement.

L'hypnose peut permettre d'éviter une anesthésie générale en étant associée ou non à une anesthésie locale, améliorant ainsi la prise en charge de certaines interventions ou actes d'endoscopie.



REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS



CAPACITÉ # 34 LITS
10 PLACES

- ▶ Chirurgie hospitalisation complète : **30 lits**
- ▶ Chirurgie ambulatoire : **10 places**
- ▶ Unité de soins continus : **4 lits**



EFFECTIFS # 104,25 ETP

- ▶ Personnel médical : **13,36 ETP**
- ▶ Personnel non-médical : **90,89 ETP**, dont **44,66 IDE**



ACTIVITÉ

- ▶ **4 468** entrées administratives
- ▶ **3 472** patients pris en charge
- ▶ **18 232** venues externes
- ▶ **4 915** actes réalisés au bloc opératoire dont **1 266** actes en ophtalmologie **1 237** actes en chirurgie orthopédique **954** actes en chirurgie viscérale **723** actes en hépato-gastro-entérologie et **212** actes en gynécologie
- ▶ **3 679** séjours (en RUM)
- ▶ **7 455** journées PMSI
- ▶ **73 %** d'occupation des lits

Nombre de consultations externes par spécialité

- ▶ Chirurgie orthopédique et traumatologie : **5 970**
- ▶ Chirurgie générale : **3 543**
- ▶ Anesthésiologie : **2 461**
- ▶ Rhumatologie : **708**
- ▶ Ophtalmologie : **478**
- ▶ Néphrologie : **461**
- ▶ Dermatologie : **414**
- ▶ Chirurgie vasculaire : **194**
- ▶ Stomatologie : **191**
- ▶ Oncologie : **93**
- ▶ ORL : **90**
- ▶ Chirurgie digestive : **59**
- ▶ Diététique : **10**

Les 10 principaux groupes d'activités en 2017

Cataractes	649
Chirurgies majeures orthopédiques	332
Endoscopies digestives	293
Hernies	187
Endoscopies digestives thérapeutiques avec anesthésie : séjours < 2 j.	172
Chirurgie du membre supérieur (hors prothèses)	121
Pathologies digestives	120
Chirurgie digestive majeure	100
Chirurgie des varices	84
Traumatismes du bassin et des membres	83

GRANDS PROJETS

AUGMENTATION DE L'ACTIVITÉ D'ENDOSCOPIE DIGESTIVE

En décembre 2017, l'équipe d'hépatogastro-entérologie du CHIRC s'est renforcée avec l'arrivée du Dr Morandau, qui intervient en qualité d'assistante spécialiste en temps partagé avec le CHU de Rennes. Sa présence, couplée à celle du Dr Braconnier (responsable de la structure d'endoscopie), permettra sur l'année à venir de consolider et d'augmenter l'activité d'endoscopie digestive. Les Dr Braconnier et Morandau assurent le diagnostic et le suivi des maladies digestives, hépatiques et oncologiques. Elles proposent des consultations internes et externes en hépatogastro-entérologie et en proctologie médicale, et réalisent des examens endoscopiques digestifs sous anesthésie locale, générale ou sous hypnose.

ARRIVÉE DES NOUVEAUX PRATICIENS

Début 2018, le CHIRC a accueilli de nouveaux chirurgiens, qui vont permettre au pôle de renforcer et de développer ses expertises. Le Dr Wagnon, chirurgien orthopédique spécialiste des membres supérieurs arrivé au 1^{er} février 2018, permettra notamment de développer la chirurgie du membre supérieur. Le Dr Serra-Maudet, ancienne chef de service à l'hôpital du Mans, succède au Dr Michel en chirurgie viscérale et digestive depuis le 9 avril 2018. Le Dr Praud, chirurgien-dentiste de ville arrivée au CHIRC début juin, intervient un lundi sur deux au sein des consultations externes pour des consultations de soins et d'extractions dentaires, avec à terme une activité tous les lundis. Enfin le Dr Le Reun, actuellement chef de clinique au CHU de Rennes, rejoindra le CHIRC à temps plein à la mi-novembre 2018 pour compenser le départ du Dr El Zibaoui après 25 années de présence au sein du service d'orthopédie.

PRISE EN CHARGE DES HYSTÉRECTOMIES EN AMBULATOIRE

La chirurgie ambulatoire au CHIRC existe depuis près de 20 ans. Dans le but de favoriser le développement d'alternatives à l'hospitalisation, l'établissement a redimensionné l'unité ambulatoire en 10 places en décembre 2014.

De nombreuses spécialités sont prises en charge en ambulatoire comme la chirurgie digestive (vésicule, hernie, varice, proctologie), la chirurgie orthopédique (arthroscopie, ostéo synthèse de fracture), l'ophtalmologie (cataracte), l'ORL (aérateurs trans-tympaniques, végétations), la chirurgie urologique, la chirurgie gynécologique (hystérocopie, conisation, coelioscopie). Des prises en charge de patients relevant de la médecine de jour sont également possibles (bilan gériatrique, bilan pneumologique, endoscopie digestive, transfusion, chimiothérapie).

Courant 2018, un circuit ambulatoire pour la prise en charge de certaines hystérectomies par voie basse devrait être mis en place. L'hystérectomie par voie basse consiste en l'ablation chirurgicale de l'utérus par voie vaginale associée à une coelioscopie de préparation.

PÔLE SUPPORT CLINIQUE

À propos

Le pôle support clinique comprend le service des urgences et d'imagerie et l'ensemble des services supports nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement tels que la stérilisation, la pharmacie et le brancardage.



FAITS MARQUANTS (2017)

RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AVEC IMED

Dans le but de répondre aux besoins sanitaires de la population du territoire, le CHIRC a signé en 2016 une convention avec les radiologues spécialisés du groupe IMED de Saint-Nazaire, permettant à ses praticiens libéraux d'intervenir auprès des patients du service public hospitalier. Depuis 2017, ces radiologues collaborent quatre jours par semaine avec l'hôpital, deux jours sur site (le mardi et le jeudi), et deux jours en télémedecine (le lundi et le mercredi). Techniquement, les actes d'imagerie sont réalisés par l'hôpital puis interprétés en présentiel ou à distance par un radiologue spécialisé d'IMED. Cette collaboration assure la permanence des soins et renforce l'expertise.

INAUGURATION DE LA SALLE OS-POUMON

Le 16 octobre 2017, une nouvelle table de radiologie appelée DRX-Evolution a été mise en service au CHIRC. Elle a été inaugurée au cours d'une cérémonie officielle en présence des élus et des médecins le 15 décembre 2017. Cet équipement de dernière génération, qui représente un investissement de près de 300 000 euros, remplace l'ancienne table et améliore la prise en charge des patients.

Au-delà de son apparence, à la fois fonctionnelle et esthétique, les atouts du système DRX-Evolution sont nombreux. Entièrement motorisée, préprogrammée, télécommandée et équipée d'un capteur-plan mobile, c'est désormais la machine qui va vers le patient. Le système DRX-Evolution facilite le travail en simplifiant le positionnement du patient. Cela signifie moins de manipulations et moins de charges pour le personnel, et moins de mobilisation pour le patient pour une prise en charge de la douleur plus efficace.

AMÉLIORATION DES PRISES EN CHARGE AUX URGENCES

Courant 2017, plusieurs projets ont été menés aux urgences. Tout d'abord, une réflexion sur les flux aux urgences a eu lieu, en lien avec le projet de modernisation. L'organisation des urgences a ainsi été revue pour optimiser l'accueil des patients et les délais de prise en charge, en identifiant quatre zones distinctes selon le degré d'urgence : une zone verte pour les circuits courts (patient assis, gravité faible), une zone orange pour les circuits longs (patient allongé, gravité intermédiaire), une zone rouge pour les urgences vitales (patient monitoré, gravité forte), et une zone bleue pour l'hospitalisation de courte durée (patients instables nécessitant une surveillance et/ou en attente d'examens).

Comme indiqué précédemment, le CHIRC s'est aussi équipé d'un nouveau véhicule SMUR, le 4 juillet 2017. Il s'agit d'une Volvo XC70, d'un coût de 69 000 €.



REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS



CAPACITÉ # 18 LITS

- ▶ Unité post-AVC : 14 lits
- ▶ Unité d'hospitalisation de courte durée : 4 lits



EFFECTIFS # 113,27 ETP

- ▶ Personnel médical : 17,7 ETP
- ▶ Personnel non-médical : 95,57 ETP, dont 23,54 IDE



ACTIVITÉ

- ▶ 6 504 entrées administratives
- ▶ 3 472 patients pris en charge
- ▶ 37 895 venues externes
- ▶ 3 679 séjours (en RUM)
- ▶ 7 455 journées PMSI

- ▶ 21 833 passages aux urgences dont 5 732 suivis d'hospitalisation
- ▶ 654 sorties SMUR

Nombre d'actes réalisés en imagerie

- ▶ Radiologie : 20 659
- ▶ Scanographie : 7 159
- ▶ Échographie : 3 603
- ▶ Mammographie : 1 751
- ▶ Autres : 41

Au total, **33 243** actes d'imagerie ont été réalisés, dont **9 668** actes pour des patients hospitalisés.

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES NOUVELLES ACTIVITÉS

En tant que pôle support, les différents services du pôle participent de manière directe au bon fonctionnement et au développement des nouvelles activités. Les brancardiers assurent par exemple le transport des patients au 6^e étage pour les écho-dopplers du Dr Omarjee (mis en place en juin 2017), l'équipe de stérilisation assure la préparation et l'entretien des nouveaux matériaux chirurgicaux, comme les outils nécessaires au Dr Wagnon (arrivé en février 2018) pour réaliser des arthroscopies, la pharmacie participe à la gestion des traitements par chimiothérapie.

OUVERTURE D'UNE UPA BIS

Début 2017, l'hôpital a fait face à un afflux de patient, dû à une épidémie de grippe, en ouvrant en moins de 24h une unité supplémentaire d'hospitalisation complète de 8 lits. Cet événement met en avant la réactivité, la cohésion et la bonne coordination des équipes pour assurer la prise en charge des patients.

GRANDS PROJETS

UNE IRM POUR COMPLÉTER LE PLATEAU TECHNIQUE

Projet phare de l'hôpital à l'horizon 2019, un appareil d'IRM (imagerie par résonance magnétique) complètera le plateau technique du service d'imagerie. Après avoir déposé un dossier fin 2015 auprès de l'ARS Bretagne, le CHIRC a obtenu l'autorisation d'exploitation d'un appareil IRM le 24 mars 2016. Depuis cette date, le projet de modernisation et de réaménagement des locaux est à l'étude. Les travaux débuteront début 2019 pour accueillir l'IRM à l'automne 2019.

ORGANISATION DU SERVICE DE SOINS EN IMAGERIE

Après avoir renforcé son équipe médicale en imagerie avec des solutions innovantes - partenariat avec le groupe privé IMED et téléimagerie avec le CHU de Rennes - le CHIRC va poursuivre son travail avec IMED et le CHU pour construire la filière imagerie, consolider la permanence des soins du territoire régional et optimiser l'utilisation du temps médical en mutualisant les compétences en radiologie.

MODERNISATION DES URGENCES

La première phase du projet de modernisation a pour objectif de restructurer le service des urgences en tenant compte des différents flux, toujours dans un détail d'amélioration des prises en charge et du parcours patient.

Le défi pour le CHIRC sera d'accompagner les usagers et les professionnels durant les travaux afin de ne pas perturber l'activité.

En parallèle, le service des urgences travaille actuellement à un projet d'amélioration de la signalétique et de l'information aux usagers, afin de les aider à mieux se situer dans le service mais aussi mieux comprendre les temps d'attente et le fonctionnement des urgences.

PÔLE FEMME-ENFANT

À propos

Le pôle femme-enfant regroupe l'ensemble des services dont l'activité est centrée sur la prise en charge de la femme à toutes les périodes de sa vie (adolescente, jeune femme, mère) ainsi que sur celle de ses enfants.

Le pôle femme-enfant dispose d'un centre d'orthogénie pour les IVG médicamenteuses et chirurgicales.

FAITS MARQUANTS (2017)

CONFIRMATION DE LA MATERNITÉ SUR L'ACCOMPAGNEMENT PHYSIOLOGIQUE

Afin de répondre à la diversité des demandes des couples et de leurs besoins, l'hôpital de Redon a créé un espace physiologique d'accouchement, appelé aussi « salle nature ». Inaugurée en juillet 2015, elle permet de satisfaire la demande croissante des couples qui souhaitent accoucher de manière plus naturelle, sans médicalisation intensive tout en conservant de bonnes conditions de sécurité. Depuis son ouverture, plus de 300 bébés ont vu le jour dans la salle nature. Chaque année, elle représente en moyenne 22 % des accouchements de la maternité de Redon.

Pour compléter son accompagnement global à la naissance, la maternité a ouvert son plateau technique aux sages-femmes libérales en 2016. À ce jour, quatre sages-femmes libérales bénéficient des locaux de la maternité pour accompagner leurs patientes à la naissance de leur enfant.

FORMATION DES PROFESSIONNELS AUTOUR DES SOINS DE DÉVELOPPEMENT

Avec 54 nouveau-nés accueillis en néonatalogie en 2016, nombreux sont les couples amenés à côtoyer à la fois les équipes de la maternité et de pédiatrie. Dans le but de créer une dynamique de pôle autour d'un projet commun, mais surtout d'harmoniser et faire évoluer les soins destinés au nouveau-né et sa famille, le pôle a entamé un programme de formation en 2017 sur les soins de développement en maternité et en néonatalogie. Les soins de développement sont un ensemble de techniques non médicamenteuses de nature environnementale et comportementale destinées à préserver le confort du nouveau-né hospitalisé, qu'il soit prématuré ou non. L'intégration de ces connaissances dans l'organisation des soins facilite les processus d'attachement entre le bébé et ses parents et son adaptation à la vie extra-utérine. En 2017, 16 professionnels de la maternité et de pédiatrie ont été formés aux soins de développement (1 sage-femme, 5 puéricultrices et 10 auxiliaires et puériculture). La sensibilisation des professionnels et des parents aux soins de développement va se poursuivre tout au long des années à venir.

DES ATELIERS DÉDIÉS AUX PARENTS ET FUTURS PARENTS

Comme chaque année, la maternité s'est mobilisée autour de plusieurs événements, notamment la journée « portes ouvertes » de l'hôpital et la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel (SMAM), pour proposer aux futurs parents et aux jeunes parents des moments d'échanges avec l'équipe de la maternité et des ateliers autour du bébé (éveil sensoriel du nourrisson par le toucher, portage, allaitement maternel, bain thalasso...).

Pour la SMAM 2018, qui se déroulera du 14 au 20 octobre 2018, la maternité est d'ores-et-déjà à pied d'œuvre pour organiser de nouveaux ateliers, avec le souhait cette année de proposer également aux couples une conférence en lien avec le thème de la SMAM : « L'allaitement, racine de vie ».



REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS

 **CAPACITÉ** # **24 LITS**
5 PLACES

- ▶ Obstétrique : **12** lits de suites de naissance, **2** lits de grossesse pathologique et **4** places d'IVG
- ▶ Pédiatrie : **9** lits et **1** place

 **EFFECTIFS** # **44,45 ETP**

- ▶ Personnel médical : **7,22 ETP**
- ▶ Personnel non-médical : **37,23 ETP**, dont **15,97 IDE**

 **ACTIVITÉ**

- ▶ **1 689** entrées administratives
- ▶ **2 183** patients pris en charge
- ▶ **14 103** venues externes
- ▶ **2 392** séjours (en RUM)
- ▶ **6 038** journées PMSI
- ▶ **50 %** d'occupation des lits

- ▶ **483** accouchements dont **106** en salle nature
- ▶ **487** naissances
- ▶ **8,9 %** de césarienne
- ▶ **50,7 %** de péridurale
- ▶ **8,7 %** d'épisiotomie

Les 10 principaux groupes d'activités en 2017

Accouchements par voie basse	442
Affections de l'ante-partum	92
Affections médicales du nouveau-né	493
Autres gastroentérites et maladies diverses du tube digestif	116
Bronchites, bronchiolites et asthme	100
Césariennes	43
Chirurgies utérus / annexes	94
Endoscopies génito-urinaires, avec ou sans anesthésie	71
Infections ORL	83
IVG	108

GRANDS PROJETS

POURSUITE DES ACTIVITÉS DE FORMATION

Le personnel est formé de manière régulière en interne avec des exercices de simulation afin de maintenir sa réactivité à l'urgence (réanimation néonatale, geste et situation d'urgence au bloc obstétrical...).

En 2017, cinq sages-femmes ont été formées à la gestion de crise en obstétrique au centre de simulation de Nantes. Cette formation, réalisée sous forme d'exercice en temps réel sur un mannequin, va se poursuivre sur 2018. Une formation « hypnoalgésie et distraction en pédiatrie » est également prévue pour 2018. Elle concerne l'ensemble des professionnels en charge des enfants lors du parcours patient (urgences, pédiatrie, maternité...) et notamment pour objectif de mieux gérer les douleurs de l'enfant et d'impliquer activement l'enfant et les parents pendant les soins.

RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPES MÉDICALES

En 2017, l'équipe de pédiatrie a accueilli deux praticiens en temps partagé avec le CHU de Rennes, le Dr Kadoun et le Dr Ridoux. Leur présence a permis de renforcer l'équipe et de développer l'offre de consultation. Depuis le départ du Dr Ridoux en novembre 2017, la priorité est de recruter un nouveau pédiatre pour maintenir l'offre de consultation proposée à la population. En avril 2018, le Dr Dejardin a pris sa retraite après 10 années passées au CHIRC au service de gynécologie-obstétrique. Il sera remplacé en juillet 2018 par le Dr Pouget.

DES PROJETS POUR AMÉLIORER LE CONFORT DES MAMANS

En 2018, la maternité prévoit plusieurs projets pour améliorer le confort et l'adaptation des mamans et des bébés à leur nouvelle vie. Afin de favoriser le lien entre la mère et son bébé et faciliter l'allaitement, la maternité de Redon devrait s'équiper de trois lits « cododo » courant 2018. Actuellement à l'essai à la maternité, les lits cododo permettent le co-sleeping (sommeil partagé) en s'attachant de manière entièrement sécurisée au lit de la mère. Cela permet aux jeunes mamans d'être en contact permanent avec leur bébé, favorisant ainsi l'allaitement maternel. Dans le cadre d'une réflexion sur le respect des rythmes mère/enfant, la maternité de Redon proposera prochainement des petits déjeuners en libre-service. Les femmes venant d'accoucher ne seront plus réveillées entre 7h30 et 8h et auront la possibilité de prendre leur petit déjeuner jusqu'à 10h.



PÔLE SANTÉ MENTALE ET ADDICTOLOGIE

À propos

Le pôle santé mentale et addictologie accueille des adultes souffrant de pathologies psychiatriques.

Le secteur de psychiatrie 35G11 regroupe les cantons d'Allaire, La Gacilly, Le Grand-Fougeray, Pipriac, Redon et Saint-Nicolas-de-Redon.

Le centre médico-psychologique (CMP) de Redon en est la structure pivot, et la clef de voûte d'une prise en charge en ambulatoire qui s'organise avec les usagers.

Le secteur s'articule autour de structures proposant des soins en hospitalisation complète (UHCP), en hôpital de jour ou à temps partiel (centre d'accueil thérapeutique à temps partiel Redon et Pipriac), ainsi que des consultations avancées (Carentoir et Grand-Fougeray), des soins de psychothérapie et des soins à domicile. En outre, les usagers et leurs familles disposent d'un service d'accueil sans rendez-vous.

Vous n'êtes plus tout(e) seul(e)

Du lundi au vendredi
de 9h à 18h
02.99.71.71.54

Du lundi au vendredi
de 18h à 9h
et W-E/ jours fériés
02.99.71.79.64



FAITS MARQUANTS (2017)

MODIFICATION DU SECTEUR 35G11

En 2017, le secteur a évolué sur le plan géographique et populationnel. Sur le plan géographique, la fusion des communes de Guipry et Messac a modifié la carte sanitaire. Auparavant rattaché au CHIRC, le canton de Guipry-Messac a été confié au centre hospitalier Guillaume Régnier le 1^{er} janvier 2017.

Sur le plan populationnel, le bilan positif de la démographie compense en grande partie la perte des 3 700 habitants de Guipry. Le secteur 35G11 compte actuellement 69 083 habitants, contre 69 583 en 2009.

AUGMENTATION DE L'ACTIVITÉ D'ECT

Depuis 2015, le secteur 35G11 s'est enrichi d'une activité d'ECT (électroconvulsivothérapie) au profit des patients souffrants de troubles thymiques et psychotiques avérés résistants aux médicaments psychotropes.

Cette activité a augmentée en 2017, avec 267 actes, contre 166 actes en 2016. L'équipe est par ailleurs membre actif de l'observatoire national des ECT. Son projet est de devenir un centre ressources dans le bassin sanitaire du CHIRC et au-delà dans le cadre de coopérations inter-établissements.

MISE EN PLACE DU DISPOSITIF DE PRÉVENTION ET DE SUIVI DES SUICIDANTS ET DE LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT SUR LE SECTEUR 35G11

Ce dispositif a pour but de conserver le lien entre les équipes soignantes et les patients ayant réalisé un geste suicidaire. Suite à une tentative de suicide, le patient reçoit une « carte ressource » qui indique un numéro joignable 24h/24. Le patient a ainsi la possibilité de contacter à tout moment des soignants sur ce numéro dédié. Le patient est aussi rappelé systématiquement à 3 jours, 10 jours, 20 jours et tous les mois durant 6 mois après sa sortie. L'équipe de soins de Redon a rapproché ce dispositif de celui créé en 2014 par le Pr Guillaume Vaiva du CHRU de Lille, Vigilans, afin d'agrèger les résultats du secteur au projet Vigilans.

PARTICIPATION ACTIVE AU GRUPAB

Le pôle est un membre actif du Groupement de Recherche Universitaire en Psychiatrie de Bretagne (GRUPAB). Le Dr Bensenane, coordinateur du GRUPAB, et le Dr Abdelmalek participent ainsi à plusieurs activités de recherche.

REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS



CAPACITÉ # **25 LITS**
12 PLACES

- ▶ Psychiatrie : **25** lits et **12** places
- ▶ Séjour et accueil thérapeutique : **1** lit et **2** places
- ▶ Foyer de vie : **35** lits



EFFECTIFS # **90,82 ETP**

- ▶ Personnel médical : **7,28** ETP
- ▶ Personnel non-médical : **83,54** ETP, dont **40,67** IDE



ACTIVITÉ

- ▶ **1 990** entrées administratives
- ▶ **4 207** venues externes
- ▶ **81 %** d'occupation des lits

- ▶ **7 663** journées prises en charge à temps complet
- ▶ **1 869** venues à temps partiel
- ▶ **24 184** actes réalisés en ambulatoire

Nombre de patients pris en charge

- ▶ Soins psychiatriques libres : **2 876**
- ▶ Soins psychiatriques sur décision de représentation de l'État : **46**
- ▶ Soins psychiatriques à la demande d'un tiers : **43**
- ▶ Soins psychiatriques pour péril imminent : **1**
- ▶ Article D 398 du CPP (détenus) : **1**

GRANDS PROJETS

RENFORCEMENT DES CONSULTATIONS DÉLOCALISÉES AU CENTRE HOSPITALIER DU GRAND FOUGERAY

Courant 2018, le CMP prévoit d'établir une nouvelle convention avec l'hôpital du Grand Fougeray, dans le but de réactiver les consultations avancées proposée à la patientèle de ce secteur. À terme, l'objectif est d'élargir la coopération entre les deux structures, avec le projet d'une mise à disposition d'un espace sur le site du Grand Fougeray pour la création d'un CATTp.

PROJET DE LA GESTION DE CRISE EN PSYCHIATRIE

En 2017, le pôle n'a pas obtenu l'agrément permettant la mise en place d'une équipe de crise. L'un des intérêts du projet était de prendre en compte l'isolement géographique de la population du bassin de vie, accentué par une assez faible densité des dessertes par transport en commun dans certaines zones. La qualité et l'effectivité de la prise en charge de la crise peut en souffrir. En 2018, le pôle compte relancer ce projet afin d'obtenir un financement qui permettrait aux spécialistes de se déplacer auprès des patients.

PÔLE GÉRIATRIE

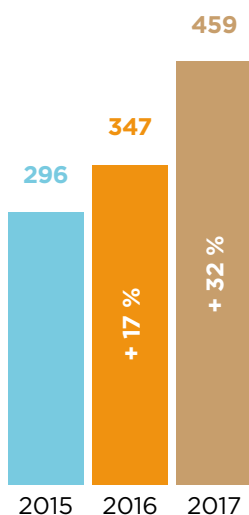
À propos

La gériatrie est une spécialité qui assure la prise en charge globale, médico-psycho-sociale, des personnes âgées de plus de 65 ans.

Elle vise principalement les plus fragiles d'entre elles, présentant des maladies graves ou multiples, en risque ou en état de dépendance. Parmi ces maladies figurent en particulier les altérations des fonctions du cerveau dont la maladie d'Alzheimer.

Le CHIRC propose une filière gériatrique complète avec des unités de consultation, une unité d'hospitalisation de court séjour, des unités de soins de suite et de réadaptation gériatriques, une unité de soins de longue durée, des établissements d'hébergement, un service de soins infirmiers à domicile ainsi qu'une équipe mobile de gériatrie et une équipe mobile pour la maladie d'Alzheimer et les pathologies apparentées.

Évolution du nombre de consultations mémoire



FAITS MARQUANTS (2017)

UNE COHÉSION RENFORCÉE

Pour le pôle de gériatrie, l'année 2017 a été marquée par la fusion des hôpitaux de Redon et de Carentoir. L'ancien hôpital local de Carentoir, d'une capacité de 163 lits et places dédiées à la gériatrie, a été rattaché au pôle gériatrie de l'hôpital de Redon, qui a ainsi doublé sa capacité d'accueil en passant de 154 lits et places à 317. L'objectif de cette fusion était de mutualiser les ressources autour de la filière gériatrique. Elle a permis de renforcer la cohésion du pôle au sein d'une même entité, tout en permettant au site de Carentoir de conserver son autonomie médicale grâce à l'arrivée du Dr Aubert en tant que médecin coordonnateur. Le site de Carentoir a ainsi assuré sa pérennité, grâce au renfort médical qu'assure le site de Redon.

La fusion entre Redon et Carentoir symbolise également le rapprochement des deux EHPAD avec une harmonisation des pratiques d'accompagnement des résidents dans leur projet de vie. Les EHPAD de Redon et Carentoir possèdent désormais des procédures et des commissions communes qui permettent à l'ensemble des acteurs du pôle d'échanger sur les problématiques existantes et de développer des moyens communs pour les résoudre.

MISE EN PLACE DU GHT GÉRIATRIE

Dans le cadre de la mise en place du GHT Haute Bretagne, le pôle a participé, en collaboration avec le Pr Somme (CHU de Rennes), à l'élaboration de la feuille de route gériatrique du territoire du GHT. Cette feuille de route guide désormais le développement de la filière gériatrique du Pays de Redon.

UNE CONSULTATION MÉMOIRE LABELLIÉE

À l'hôpital de Redon, la consultation mémoire a été mise en place en 2007 par le Dr Poncet avec, à ses débuts, 0,2 ETP (équivalent temps plein) de médecin gériatre et 0,2 ETP de psychologue. L'activité a augmenté progressivement, avec une hausse des demandes de consultation entraînant des délais de rendez-vous de plus en plus importants.

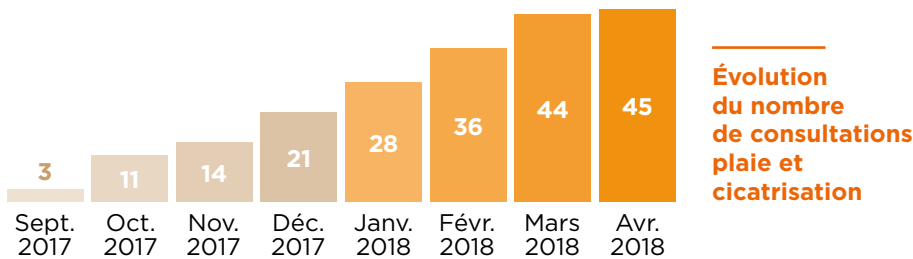
En 2015, l'établissement effectue une première demande de labellisation qui sera refusée, puisqu'à cette époque les données des consultations n'étaient pas exportées vers la Banque Nationale Alzheimer (critère obligatoire à remplir). L'équipe de Redon participe alors régulièrement à des réunions au Centre Mémoire de Ressources et de Recherche (CMRR) du CHU de Rennes, qui assure la formation continue des médecins et neuropsychologues des consultations mémoire. La consultation mémoire de Redon effectue une deuxième demande de labellisation en 2016, qui sera validée et obtenue un an plus tard, en août 2017.

Cette demande de labellisation a été faite dans le but d'obtenir une aide financière de l'ARS et ainsi augmenter les temps médicaux et psychologue. Depuis 2015, la consultation permet de recevoir des patients sur 0,4 ETP de psychologue, puis 0,8 ETP en 2017. Le temps de gériatre a également augmenté.

REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS

DÉBUT DE LA CONSULTATION PLAIE ET CICATRISATION

Depuis le 4 septembre 2017, le service de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) du CHIRC propose des consultations plaie et cicatrisation deux lundis après-midi par mois. Les consultations sont assurées par le Dr Devillers et une infirmière diplômée et spécialisée en suivi des plaies, brûlures et cicatrisation. L'objectif de ces consultations est d'évaluer et de diagnostiquer les plaies, de mettre en place un protocole de soins et effectuer un suivi des plaies. Avant la mise en place de cette consultation, les patients se déplaçaient le plus souvent à Malestroit. Afin de leur permettre de consulter près de chez eux, le CHIRC a ouvert cette consultation qui se développe de manière considérable.



DES ÉQUIPES STABILISÉES ET DES ACTIVITÉS EN HAUSSE

Les efforts de recrutement menés ces dernières années ont permis de renforcer et de stabiliser certains services, comme le SSR avec l'arrivée du Dr Perennou en août 2017, ou encore l'EHPAD et l'USLD des Mariniers avec l'arrivée du Dr Bouillet en tant que médecin coordonnateur, en 2016, et qui travaille en collaboration avec le Dr Guihaire. Avec les arrivées, le pôle a aussi dû faire face à des départs qui ont été gérés et maîtrisés. L'équipe mobile de gériatrie, malgré le départ du Dr Hammou et l'absence de médecin pendant près de six mois, est ainsi parvenue à pérenniser et même légèrement augmenter son activité en passant d'une file active de nouveaux patients de 476 en 2016 à 490 en 2017. À Carentoir, c'est l'EMMAA (équipe mobile pour la maladie d'Alzheimer et apparentée) qui a affermi son activité depuis la fusion avec l'hôpital de Redon. L'EMMAA a obtenu une autorisation de l'ARS pour intervenir sur le Pays de Redon et a vu la demande de prise en charge augmenter de manière considérable sur ce secteur, qui constituait jusqu'à maintenant une zone blanche.

LA COMMISSION CHUTE S'AFFERMIT

En place depuis 2016, la commission chute du CHIRC, pilotée par le pôle gériatrie, s'est renforcée en 2017 : les réunions sont plus fréquentes, les pilotes plus nombreux. Elle se réunit tous les trimestres afin de répertorier l'ensemble des chutes enregistrées sur l'établissement (nombre de chutes total, nombre de chutes par personne, par service, causes...). Ce travail a permis à l'établissement d'obtenir des subventions de la part de l'ARS afin de développer des moyens pour limiter les chutes. Tandis que le travail de référencement, d'analyse et de prévention des chutes se met en place sur le site de Redon, le site de Carentoir possède lui une culture de prévention des chutes depuis de nombreuses années, qui lui permet aujourd'hui d'enregistrer un nombre de chutes décroissant.

UN 14 JUILLET MUSICAL

Les Musicales de Redon, festival de musique né en 2013, était de retour en Pays de Redon du 5 au 16 juillet 2017 pour une série de 17 concerts grand public. Et pour la première fois, trois groupes partenaires du festival (Trio Karénine, Vincent Lhermet et Marianne Müller, chorale amateur de Nantes) ont effectué une halte à la résidence des Mariniers le 14 juillet 2017 afin de chanter pour les résidents avec une pédagogie adaptée. Ce moment musical privilégié qui a réuni environ 200 personnes (musiciens, résidents, familles, bénévoles et soignants) a été une grande réussite. Le partenariat entre les Musicales de Redon et la résidence des Mariniers a donc été reconduit. Le 14 juillet 2018, ce sont quatre groupes partenaires du festival qui se produiront devant les résidents pour trois concerts-découverte interactif (Canticum Novum, Fanny Vicens et Virginie Constant, Maël Fauvy et Damien Henrion, La Voix du Cœur).



CAPACITÉ # 275 LITS
72 PLACES

- ▶ Court séjour gériatrique : **30**
- ▶ SSR de Redon : **50** lits
- ▶ SSR de Carentoir : **20** lits
- ▶ EHPAD de Redon : **74** lits
- ▶ EHPAD de Carentoir : **71** lits
- ▶ USLD : **30** lits
- ▶ SSIAD : **72** places



EFFECTIFS # 273,1 ETP

- ▶ Personnel médical : **8,44** ETP
- ▶ Personnel non-médical : **264,66** ETP, dont **50,79** IDE



ACTIVITÉ

- ▶ **767** venues externes
- ▶ **97,1 %** d'occupation des lits

Nombre d'entrées administratives

- ▶ Court séjour gériatrique : **757**
- ▶ EHPAD : **132**
- ▶ SSR : **819**
- ▶ USLD : **25**

Court séjour gériatrique

- ▶ **844** patients pris en charge
- ▶ **852** séjours (en RUM)
- ▶ **10 375** journées PMSI

Les 10 principaux groupes d'activités en 2017 au court séjour gériatrique

Autres affections rhumatologiques	28
Autres maladies immunitaires, du sang, des organes hématopoïétiques, tumeurs siège imprécis ou diffus	38
AVC	22
Cardiologie autres	26
Cardiopathies, valvulopathies	55
Infections respiratoires	87
Névroses, psychoses et autres troubles mentaux	25
Signes et symptômes	37
Symptômes digestifs	25
Troubles mentaux d'origine organique et retards mentaux	68

PÔLE GÉRIATRIE

GRANDS PROJETS

REDYNAMISER LA FILIÈRE GÉRIATRIQUE

L'objectif principal du pôle est de poursuivre le développement de la filière gériatrique sur le Pays de Redon en travaillant sur plusieurs axes.

Afin de faire évoluer la qualité de prise en charge et des relations avec les résidents des EHPAD de la région, le pôle prévoit d'organiser des tables rondes avec le secteur psychiatrique et le service des urgences. Le but des échanges sera d'améliorer et de formaliser les modalités de prise en charge, d'accompagnement et de retour des résidents en EHPAD.

Par ailleurs, le CHIRC souhaiterait développer l'espace d'intervention de son équipe mobile de gériatrie (EMG), qui intervient aujourd'hui principalement en interne. Le souhait de l'EMG est de renforcer sa présence sur le territoire en intervenant auprès des EHPAD et à domicile pour pratiquer des évaluations gériatriques.

Toujours dans le but de consolider les liens ville-hôpital, une permanence quotidienne d'un médecin gériatre hospitalier devrait voir le jour. En complément de la mise en place de la plateforme téléphonique, elle permettra aux médecins de ville d'obtenir des réponses immédiates et de limiter l'entrée des patients au CHIRC via les urgences, en privilégiant les hospitalisations directes. Les relations entre médecins de ville et gériatres du CHIRC constituent un enjeu majeur.

L'objectif du pôle est aussi de continuer à accroître son activité, notamment les hospitalisations de jour et les évaluations gériatriques de jour. L'arrivée de l'IRM en 2019 ira dans ce sens en permettant d'améliorer les évaluations gériatriques dans leur ensemble. L'amélioration du parcours patient et l'accompagnement des familles lors des évaluations gériatriques et des consultations mémoire sont également au centre des préoccupations du pôle.

Enfin, le CHIRC souhaite mettre en place et développer un secteur d'éducation thérapeutique en interne, à l'attention des participants de la filière gériatrique du territoire. L'objectif est de proposer des consultations (diabète, chute...) aux patients pour les aider à acquérir ou maintenir les connaissances dont ils ont besoin pour vivre au mieux avec une maladie chronique.



REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS



ACTIVITÉ SSR

Soins polyvalents

- ▶ Nombre de patients : **325**
- ▶ Nombre de journées : **11 265**
- ▶ Nombre de séjours (RHA) : **395**
- ▶ Durée moyenne de séjour : **30,1 j.**

Affections de l'appareil locomoteur

- ▶ Nombre de patients : **117**
- ▶ Nombre de journées : **3 075**
- ▶ Nombre de séjours (RHA) : **122**
- ▶ Durée moyenne de séjour : **27 j.**

Affections du système nerveux

- ▶ Nombre de patients : **49**
- ▶ Nombre de journées : **1 888**
- ▶ Nombre de séjours (RHA) : **54**
- ▶ Durée moyenne de séjour : **35,8 j.**

Affections de la personne âgées polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance

- ▶ Nombre de patients : **236**
- ▶ Nombre de journées : **8 210**
- ▶ Nombre de séjours (RHA) : **270**
- ▶ Durée moyenne de séjour : **34,1 j.**

Les 10 principaux groupes nosologiques en nombre de séjour en 2017 au SSR

Autres états et symptômes (non rattachés à une étiologie)	16
Troubles de la marche (non rattachés à une étiologie)	14
Autres motifs de prise en charge	10
Soins palliatifs	21
Autres troubles psycho-comportementaux	15
Troubles dépressifs et anxieux	16
Toxicomanies avec dépendance	6
Infections autres que par VIH	4
Autres affections du sang, des organes hématopoïétiques et du système immunitaire	5
Tumeurs malignes des tissus lymphoïdes, hématopoïétiques et tumeurs malignes de siège imprécis	5

DÉVELOPPER LA FORMATION ET L'ENSEIGNEMENT

La filière gériatrique souhaite développer sa capacité d'enseignement, en augmentant le nombre des stagiaires accueillis et en améliorant leur encadrement. Un dossier a été constitué en vue de faire reconnaître le CHIRC comme terrain de stage pour les internes de spécialité de gériatrie, et une charte de fonctionnement a été rédigée.

Le site de Carentoir est par ailleurs un terrain de stage reconnu et apprécié par l'IFSI de Vannes.

En 2018, le pôle va poursuivre la formation des personnels des EHPAD concernant les troubles du comportement des patients présentant des troubles cognitifs.

Enfin, un agent devrait être formé en pratique avancée en gérontologie.

CRÉATION D'UNE CUISINE THÉRAPEUTIQUE SUR LE SITE DE

En 2018 sera installée une cuisine thérapeutique, avec la contribution financière de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France (www.plusdevie.fr). Elle offrira aux résidents des animations thérapeutiques via l'élaboration de plats ou de pâtisseries réalisées en groupe, sous le contrôle d'une animatrice. Elle permettra également aux familles de bénéficier d'un espace avec leurs proches.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT



Gaëlle BOUVIER-MÜLLER

*Directrice des achats,
du patrimoine
et des investissements*

Quel est le bilan 2017 en termes d'investissement ?

GAËLLE BOUVIER-MÜLLER ▶ Le programme d'investissement 2017 s'est déroulé comme prévu. Seuls quelques projets restent à traiter sur 2018. Sur l'enveloppe allouée en 2017, 85 % de la somme a été dépensée au titre du renouvellement du parc existant et 15 % pour l'acquisition de matériel nouveaux.

Quelle est la politique d'investissement du CHIRC pour les années à venir ?

G. B. M. ▶ Les investissements seront étroitement liés aux capacités financières du CHIRC.

En fonction des recettes réalisées par l'établissement, nous verrons quelle marge peut être dégagée pour investir.

Le programme d'investissement de 2018 a été établi en fonction des besoins d'équipements nécessaires au bon fonctionnement et à l'entretien de la structure. Par ailleurs, nous étudions avec beaucoup d'attention les investissements en lien avec des développements d'activité, qui permettent à la fois d'offrir une offre de soins plus complète à la population. Le but est cependant un retour sur investissement.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2017

- **Développement du projet d'urologie** : afin d'accompagner le développement du projet d'urologie, des investissements en matériel ont été réalisés en 2017 et se poursuivront en 2018.
- **Renouvellement d'une table de radiologie** : une salle « Os-Poumon » a été entièrement aménagée et équipée d'une nouvelle table de radiologie « DRX Evolution », pour une meilleure prise en charge des patients. L'ensemble a coûté 300 000 €.
- **Restructuration de la pharmacie pour améliorer la fonctionnalité du service** : 132 000 € ont été investis en 2017 et environ 10 000 € de travaux seront encore réalisés en 2018 pour finaliser le projet de réaménagement.
- **Renouvellement des chariots de soins** afin de favoriser l'organisation paramédicale.
- **Remplacement du véhicule SMUR** pour un montant de 69 000 €.
- **Renouvellement d'une table d'accouchement** en maternité.
- **Restructuration de la chambre d'isolement en secteur psychiatrique** : en 2017, la chambre d'isolement a vu son mobilier entièrement renouvelé. Des opérations de travaux et l'installation de sanitaires sont prévues en 2018.
- **Travaux en médecine polyvalente** : le service de médecine polyvalente a bénéficié de plusieurs modifications, notamment le réaménagement et la rénovation de l'accueil et du secteur de consultation afin de le séparer du secteur d'hospitalisation. Ce dernier a lui aussi profité de plusieurs améliorations avec notamment la rénovation de la douche et l'installation d'une baignoire à ultrasons pour la prise en charge des personnes douloureuses.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR 2018

- **Amélioration des conditions hôtelières** sur certains secteurs, notamment les Mariniers avec la réfection progressive des salles de bain.
- **Renouvellement global du système de sécurité incendie** (SSI, colonnes sèches, portes coupe-feu).
- **Renouvellement du compresseur d'air médical**
- **Renouvellement de 30 lits** qui seront répartis sur trois services : médecine polyvalente, court séjour gériatrique et chirurgie.
- **Développement de l'activité de chirurgie orthopédique** : avec l'arrivée du Dr Wagnon en février 2018, près de 40 000 € d'investissement seront consacrés à l'acquisition d'un matériel spécifique à la prise en charge des pathologies du membre supérieur.
- **Reprise des études pour la finalisation des travaux des parkings**
- **Mise en place d'une cuisine thérapeutique** sur le site de Carentoir
- **Renouvellement du parc informatique et investissements SI (système d'information)**

DÉMARCHE QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES



Chantal VISSOUARN

*Directrice des soins,
de la qualité, de la gestion
des risques et de la relation
avec les usagers*

Suite à la procédure de certification V2014, le CHIRC a été certifié par la HAS. Quelles sont les perspectives pour pérenniser cette dynamique ?

CHANTAL VISSOUARN ▶ Pour garder cette dynamique, il est nécessaire de faire évoluer en permanence la culture qualité du personnel de l'établissement. Nous continuerons donc à rencontrer, accompagner et former l'ensemble du personnel à la démarche continue de la maîtrise des risques et de l'amélioration de la qualité des prises en charge.

Dans le cadre de l'évolution des démarches de certification des établissements de santé en lien avec la construction des GHT, la réglementation prévoit une certification commune avec les autres établissements du GHT à partir de 2020. Notre objectif sera d'utiliser les outils de certification au niveau du territoire, tels que les patients-traceurs ou le traitement des FEI (fiche d'évènement indésirable).

Lors de la procédure de certification V2014, la HAS a soulevé des points positifs et négatifs pour chaque établissement du GHT. Nous allons nous appuyer sur ces résultats et mettre en commun nos bases de données et nos actions pour améliorer encore nos pratiques et créer cette fois-ci une dynamique de territoire.

L'amélioration de la qualité et de la gestion des risques ne peut être obtenue que dans le cadre d'une démarche collective quotidienne des professionnels de santé. Leur implication se traduit concrètement par les divers projets et actions menés au sein du CHIRC.

CULTURE

Formation QGR

Le service QGR (qualité gestion des risques) organise régulièrement des formations à la démarche et aux outils qualité et gestion des risques à l'occasion des événements suivants :

- journée d'accueil des nouveaux arrivants,
- formations spécifiques à la gestion documentaire à destination de l'encadrement,
- semaine sécurité,
- formations spécifiques à la demande,
- ateliers Ennov hebdomadaires.

En 2017, **889** personnes ont bénéficié d'une formation, qui ont notamment porté sur :

- les fiches projets du PAQSS,
- les FEI (déclaration, analyse, CREX/RMM),
- la gestion documentaire.

Gestion documentaire

Chiffres clés 2017 :

- **167 900** documents consultés (122 357 en 2016)
- **361** documents diffusés par le service QGR (197 en 2016), dont :
 - **272** nouveaux documents
 - **79** mises à jour

Semaine de la sécurité des patients

Du 20 au 24 novembre 2017, le ministère de la Santé a organisé la 7^e édition de la semaine de la sécurité des patients. Cette campagne annuelle de sensibilisation a pour objectif de créer une dynamique, associant patients et professionnels, pour une meilleure communication autour des soins et de leur sécurité.

Soucieux de la sécurité des soins dispensés aux patients, le CHIRC a renouvelé son engagement dans cette démarche afin de sensibiliser et faciliter la communication entre les différents acteurs. Plusieurs animations ont été organisées.

- **Diffusion d'un mini-film d'animation sur le bon usage des antibiotiques au Ciné Manivel** : 742 spectateurs ont été touchés par la campagne.
- **Mise en place d'une chambre des erreurs virtuelle sur le site de Redon et de Carentoir** : cette expérience de simulation a mobilisé une centaine de professionnels et a répondu aux attentes des participants puisque 77 % d'entre eux souhaitent que ce type d'action soit renouvelé. Afin de remercier l'investissement et la participation des services, deux lots ont été remis (un prix de 50 € pour la personne ayant trouvé le plus d'erreurs et un prix de 150 € pour le meilleur service (taux de participation, nombre d'erreurs trouvé).
- **Organisation d'un jeu sur photo « cherchez les erreurs » pour identifier les risques gérés à l'hôpital** : près de 400 participants parmi les professionnels de santé.
- **Organisation d'un atelier « faire dire » sur le plateau des consultations externes pour sensibiliser les patients au dialogue avec leur médecin** : un taux global de satisfaction proche de 93 %.

À travers toutes ces actions, les thématiques suivantes ont été abordées :

- le circuit du médicament,
- le risque infectieux,
- l'identitovigilance,
- les antibiotiques,
- le risque alimentaire,
- le risque de chute.



STRATEGIE

Tableaux de bord

Le service QGR réalise et diffuse des tableaux de bord avec des données personnalisées qualité et gestion des risques. Trois types de tableaux de bord co-existent.

1- Les indicateurs QGR avec les résultats pour l'établissement, par pôle, et par structure interne

Mis à jour trimestriellement, ils sont à disposition du personnel et comportent entre autres :

- les indicateurs nationaux : hygiène, dossier patient, douleur, courrier de sortie, nutrition...,
- les audits trimestriels identitovigilance, nutrition et douleur,
- les événements indésirables,
- les questionnaires de satisfaction,
- les évaluations des pratiques professionnelles (EPP).

2- Les indicateurs stratégiques

Les tableaux de bord stratégiques de l'établissement comportent des données QGR mis à jour mensuellement :

- satisfaction du patient (note sur 20 et taux de retour),
- réclamations (nombre et délai de réponse),
- évaluation de la douleur,
- prévention de la dénutrition (mesure de l'indice de masse corporelle),
- durée de traitement des FEI,
- maîtrise des processus.

3- Le suivi des contrôles et les analyses de risques

À destination de la direction, le service QGR édite en routine un tableau de bord sur la réalisation et le niveau de conformité de l'ensemble des contrôles réglementaires. Il comporte entre autre les résultats des autorisations délivrées par l'Agence Régionale de Santé, l'Agence de Sureté Nucléaire pour l'imagerie médicale, les commissions de sécurité incendie, les inspections alimentaires, les contrôles environnementaux.

Programme d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins

Le programme d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins (PAQSS) a pour objectif de définir des projets en fonction du projet d'établissement, des résultats de la mise à jour des analyses de risque, des résultats des évaluations internes et externes, des résultats de la certification et des programmes des instances. Le PAQSS 2017 comprend **277** projets, dont **59 %** ont été réalisés et **28 %** des objectifs ont été atteints.

GHT qualité gestion des risques

Suite à la mise en place du GHT, un groupe de travail qualité gestion a été créé en 2017. Ce groupe compte deux sous groupes :

- un groupe réunissant les directeurs qualité gestion des risques et les coordonnateurs médicaux de la gestion des risques associés aux soins
- un groupe réunissant les responsables qualité et les gestionnaires des risques.

En 2017, cinq réunions ont eu lieu. Elles ont permis de définir les axes de travail pour les deux années à venir.

TECHNIQUE

Gestion des évènements indésirables

Un évènement indésirable est un évènement inattendu qui perturbe ou retarde le processus de soin, ou impacte directement le patient dans sa santé.

La gestion des FEI (fiche d'évènement indésirable) constitue un axe essentiel de la gestion des risques au sein du CHIRC. Elle consiste à repérer et comprendre ces évènements pour en tirer des leçons et permettre de travailler sur des solutions pour améliorer la sécurité.

Chiffres clés 2017 :

- **719** FEI déclarées en 2017
- **504** actions d'amélioration recensées suite aux déclarations (573 en 2016)

Audits

Des audits, qui s'inscrivent dans une dynamique d'amélioration des pratiques professionnelles et de l'organisation des soins sont régulièrement menés. Ils consistent à apprendre de ce qui se passe et de ce qui s'est passé, pour mieux maîtriser l'avenir.

Deux principaux outils sont utilisés :

- le comité de retour d'expérience (CREX),
- la revue de morbidité-mortalité (RMM).

INSPECTIONS

Certification V2014

Dans le cadre de la procédure de certification V2014, cinq experts-visiteurs de la HAS ont visité et évalué l'organisation et les prestations du CHIRC du 6 au 9 juin 2016. Suite à cette visite, l'établissement a obtenu une certification avec obligation d'amélioration portant sur le management de la prise en charge médicamenteuse.

De nombreuses actions ont été mises en place par le comité de pilotage du médicament :

- diffusion de questionnaires aux médecins et IDE afin de connaître leurs attentes en termes de formation sur la prise en charge médicamenteuse, item obligatoire au plan de formation annuel ;
- mise en place d'une astreinte pharmaceutique et mise en place d'une info-flash Sillage ;
- mise en place d'un groupe de travail pour mener les travaux sur la gestion de l'autonomie du patient à l'hôpital dans sa prise en charge médicamenteuse ;
- mise en place d'étiquettes pré-imprimées pour l'identification des préparations injectables et des piluliers au nom des patients et non plus au numéro de chambre ;
- achat et remplacement de matériel en concertation avec les professionnels (PC, chariot de soins, étagères de stockage) ;
- poursuite du travail sur les prescriptions médicales en astreinte.

Un compte-qualité supplémentaire mettant en exergue les actions réalisées a été transmis à la HAS fin juillet 2017. **L'analyse de ce compte qualité a permis à la HAS de certifier l'établissement avec la note maximale (A).**

Cette décision distingue le très haut niveau de qualité et de sécurité des soins dispensés par l'établissement et récompense l'engagement des équipes au service des patients. Ce résultat témoigne également du dynamisme du CHIRC, qui développe continuellement son offre de soins dans un contexte pourtant difficile de démographie médicale.

Pour consulter le rapport de certification du CHIRC :
www.has-sante.fr/portail/jcms/c_978697/fr/les-resultats-de-certification

Enquête E-satis :

75 % des patients recommandent le CHIRC

Après leur passage au CHIRC, les patients ayant été hospitalisés plus de 48h sont invités à partager leur niveau de satisfaction sur plusieurs points comme l'accueil, la qualité de la prise en charge ou encore les repas, via un questionnaire qui leur est adressé par email.

Les résultats de cette enquête « E-satis » montrent que **75 %** des patients recommandent le CHIRC à leurs proches, et que **83,33 %** des patients reviendraient « certainement » au CHIRC pour une nouvelle hospitalisation.

RELATIONS AVEC LES USAGERS

Le CHIRC met tout en œuvre pour satisfaire les demandes des usagers et respecter leurs droits.

Présente dans chaque établissement, la commission des usagers (CDU) se réunit cinq fois par an pour procéder entre autre à l'examen des plaintes et des réclamations adressées à l'établissement. La CDU prend également part aux avis et recommandations pour améliorer la qualité de la prise en charge des patients.

LES PLAINTES ET RÉCLAMATIONS EN 2017

- **76** réclamations dont 14 réclamations orales pour 109 785 passages, soit un taux de réclamation de 0,07 %
- **12** rencontres organisées avec les médecins et les cadres de santé suite à une réclamation
- **4** médiations médicales
- **15** dossiers de plaintes déposés auprès de l'assurance du CHIRC
- **2** réclamations enregistrées à titre conservatoire
- **6** demandes d'indemnisation déposées auprès de la Commission de Conciliation et d'Indemnisation (CCI) des accidents médicaux
- **3** plaintes déposées auprès du Tribunal Administratif (en attente de jugement)
- **9** demandes de remboursement déposées auprès de l'assurance du CHIRC pour la perte ou le bris d'un objet personnel

Depuis plusieurs années, la prise en compte rapide des réclamations et l'organisation dans les plus brefs délais d'une rencontre entre le demandeur et la direction de la relation avec les usagers permettent de stabiliser le taux de plainte et de réclamation.

LES ÉLOGES ET REMERCIEMENTS EN 2017

- **104** éloges

LES DEMANDES DE DOSSIERS MÉDICAUX EN 2017

- **196** demandes d'accès au dossier médical (187 dossiers < 5 ans ; 9 dossiers > 5 ans)

LES QUESTIONNAIRES DE SATISFACTION EN 2017

Le taux de retour :

- 1^{er} trimestre 2017 : **4,14 %**
- 2^e trimestre 2017 : **6,59 %**
- 3^e trimestre 2017 : **6,59 %**
- 4^e trimestre 2017 : **8,93 %**

La note /20 attribuée par les usagers :

- Pôle spécialités médicales : **16,50**
- Pôle spécialités chirurgicales : **16,25**
- Pôle support clinique : **16,25**
- Pôle femme-enfant : **17,25**
- Pôle gériatrie : **18**
- Établissement : **17,25**

LES FICHES D'ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES (FEI) EN 2017

- **21** FEI en lien avec le droit des usagers
- **2** FEI en lien avec une réclamation écrite



AUMÔNERIE

L'aumônerie du CHIRC assure la présence de l'Église auprès des malades et de leurs familles.

Assuré par Mme Brocard et une équipe de 14 bénévoles, ce service accompagne les patients, leur apporte un réconfort humain et spirituel et répond aux demandes de sacrements.



LES VISITES

Chaque semaine, l'équipe de l'aumônerie rend visite aux patients de l'hôpital et aux résidents des Mariniers, à la demande des patients, des résidents, de leur famille, des cadres de santé ou des équipes soignantes. Les visites ont lieu principalement les lundis au SSR (service de soins de suite et de réadaptation), les mardis aux Mariniers et les jeudis en services de chirurgie, médecine polyvalente, court séjour gériatrique et psychiatrie. Depuis janvier 2018, des visites sont organisées à l'EHPAD de Carentoir.

Des visites plus ponctuelles sont également faites en maternité, en soins ambulatoire, en unité post-AVC, en unité de soins continus et aux urgences.

2 315 personnes visitées en 2017

- Chirurgie : **116**
- Médecine polyvalente : **569**
- Court séjour gériatrique : **597**
- SSR : **658**
- Psychiatrie : **375**

En dehors de son temps de travail officiel, l'aumônière, Mme Brocard, reste joignable par téléphone. Si elle le juge nécessaire, elle fait appel aux bénévoles pour la seconder. En 2017, l'équipe a reçu **37** appels à la demande explicite des services, du patient et/ou de sa famille.

LES ACTES CULTUELS

L'aumônerie propose différents actes culturels comme :

- **les célébrations eucharistiques** : la messe paroissiale est célébrée chaque jeudi matin à 9h à la chapelle de l'hôpital ; une messe et/ou une célébration communautaire de la parole est célébrée chaque mardi à 14h15 à la chapelle des Mariniers (*entre 20 et 30 résidents y participent chaque semaine*) ;
- **les célébrations communautaires de la parole** : tous les lundis, un temps de prière co-animé par le diacre de Saint-Nicolas-de-Redon et par Mme Brocard (accompagnée de bénévoles) est proposé aux patients (*en 2017, 126 personnes ont participé à ces temps de célébrations*) ;
- **les communions** : suite aux visites effectuées en semaine, des bénévoles portent la communion le dimanche matin aux personnes qui en ont fait la demande (*176 personnes en 2017*) ;
- **le sacrement des malades** : seul le prêtre est habilité à administrer ce sacrement ; il intervient à la demande du malade ou de sa famille (*en 2017, le prêtre est intervenu 21 fois*) ;
- **la prière de recommandation des personnes en fin de vie** : cette prière d'Église, animée par un laïc, est réalisée de préférence avec les proches de la personne (*en 2017, 6 prières de recommandation des mourants ont été organisées*) ;
- **les funérailles** : les célébrations d'obsèques sont animées par l'aumônière (accompagnée de bénévoles) à la chapelle de l'hôpital (*en 2017, 6 sépultures ont été célébrées*).

S'ENGAGER
AVEC NOS AGENTS

5

DES FEMMES ET DES HOMMES AU SERVICE DES PATIENTS



Sonia LEMARIÉ

Directrice des ressources humaines et des affaires médicales

Quels ont été les principaux dossiers de la DRH en 2017 ?

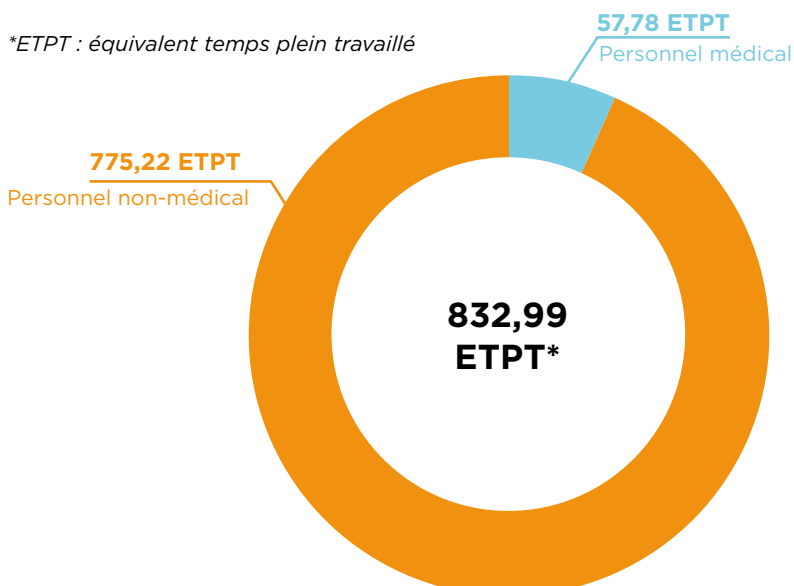
SONIA LEMARIÉ ▶ Suite à la fusion avec Carentoir, des élections professionnelles ont été organisées pour élire les nouveaux représentants des deux sites. Par ailleurs, une harmonisation des procédures de gestion du personnel est en cours. Deuxièmement, avec la mise en place du GHT, un plan de formation a été construit au niveau du territoire, en lien avec les différents établissements du territoire. Enfin 2017 a permis la mise en place du référentiel du temps de travail. Ce document, qui s'inscrit dans le cadre du référentiel RH, a pour vocation de fixer des règles de gestion du temps de travail communes pour l'établissement et ainsi garantir l'équité entre les agents.

Quels sont les défis des ressources humaines pour les années à venir ?

S. L. ▶ Le recrutement médical est notre priorité. En 2016 et 2017, beaucoup de nos praticiens ont pris leur retraite et l'équipe de la DRH ainsi que la communauté médicale de l'établissement s'emploient à leur trouver des successeurs. Comme beaucoup d'établissements de proximité, le CHIRC peine à attirer de nouveaux médecins. C'est pourquoi un groupe de travail consacré à l'attractivité, comprenant des médecins, sera mis en place en 2018. L'objectif sera d'identifier et de mettre en avant les atouts du CHIRC et de son territoire afin d'attirer et de fidéliser les médecins. La valorisation et la mise en place de projets comme le compagnonnage des internes avec des seniors sera également étudiée.

Effectifs du CHIRC en 2017

*ETPT : équivalent temps plein travaillé



La maîtrise de la masse salariale est aussi un sujet central dans le contexte financier contraint des hôpitaux actuellement : garantir la continuité des soins, la qualité et la diversité de l'offre, améliorer les conditions de travail, maîtriser les dépenses... je pense qu'on peut bel et bien parler de défi !

DÉPARTS

En 2017, le CHIRC a enregistré le départ à la retraite de **27** agents (personnel non-médical).

RECRUTEMENT

Le CHIRC est le premier employeur de la ville de Redon.
En 2017, le site de Redon a accueilli **176** agents (personnel non-médical), dont 9 mutations, 5 réintégrations, 5 CDI et 157 CDD.

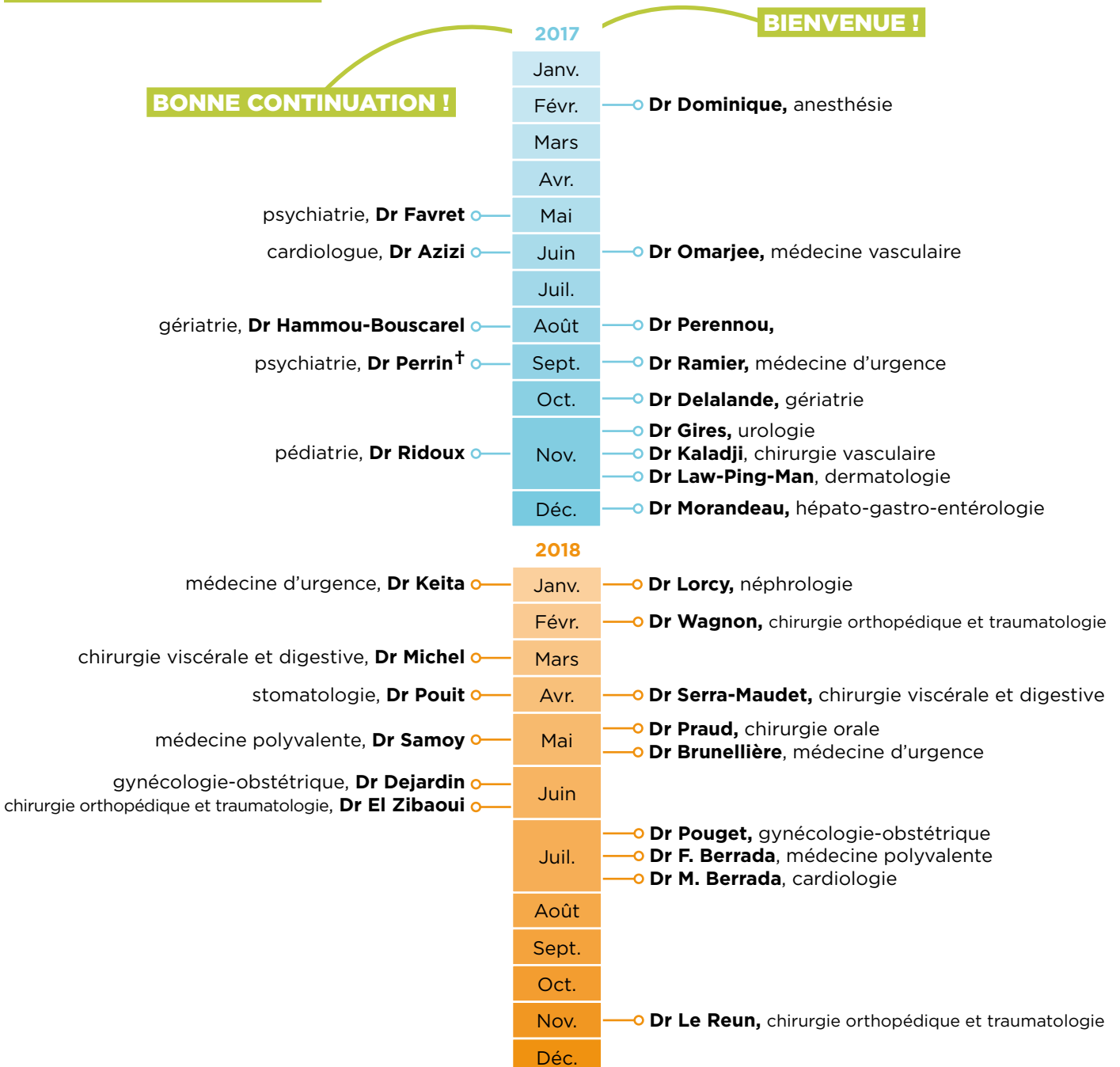
ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Chaque année, le CHIRC invite les nouveaux arrivants à une journée d'accueil afin de faciliter leur intégration et les guider dans leur quotidien. La journée s'articule en deux temps : une présentation plénière et des rencontres avec les directeurs le matin et des activités en lien avec le cœur de métier de chaque nouvel arrivant l'après-midi. En 2017, une session d'accueil a été organisée le 4 juillet.

GESTION DES STAGES

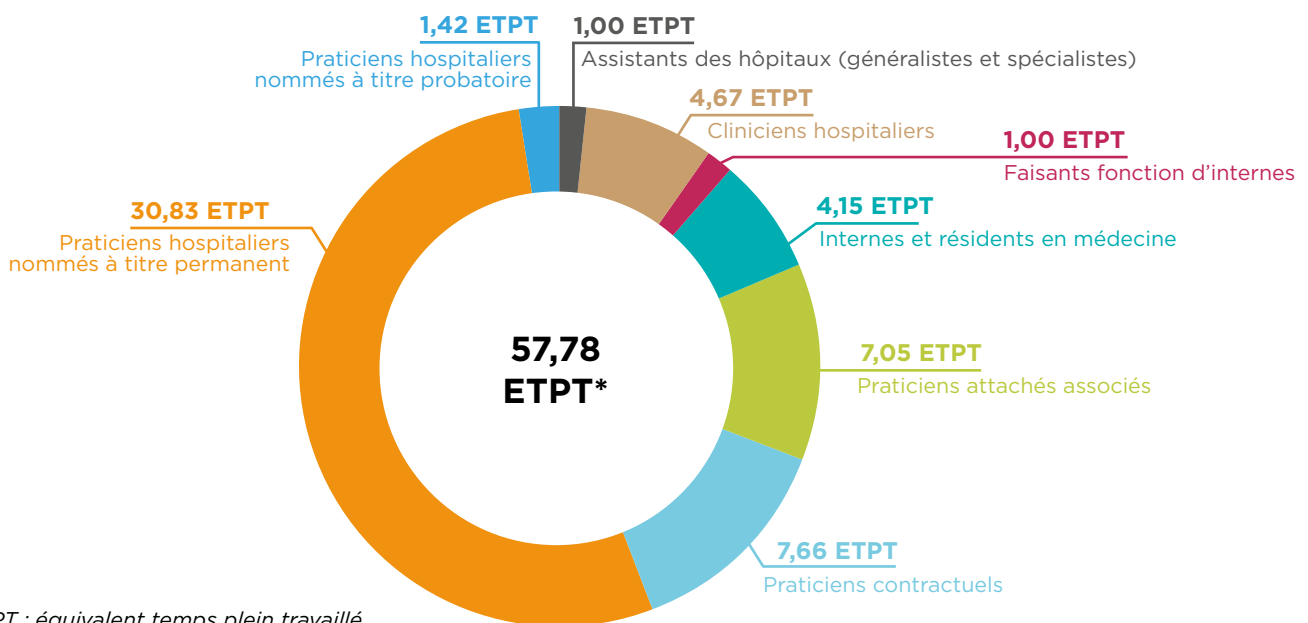
La capacité d'accueil des stagiaires au CHIRC est en augmentation par rapport aux deux dernières années.

En 2017, **508** demandes de stage spontanées ont été instruites, ainsi que **221** demandes groupées des instituts de formation de la région. Au total, **222** stagiaires ont été accueillis au CHIRC en 2017 (contre 197 en 2016).

TOUR D'HORIZON DES ARRIVÉES ET DÉPARTS DES MÉDECINS DU CHIRC

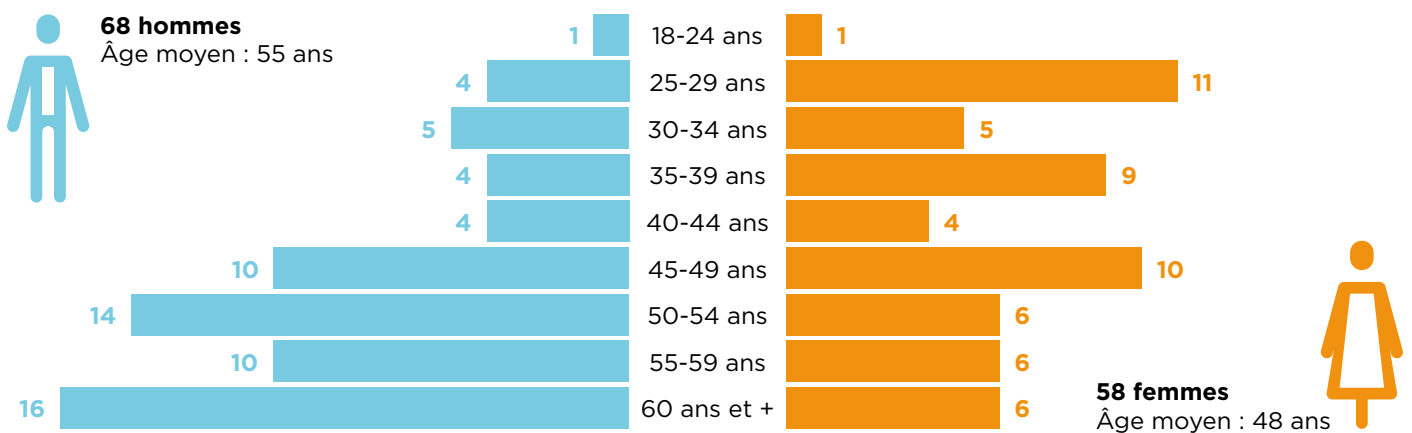
PANORAMA DU PERSONNEL MÉDICAL

Effectifs du personnel médical en 2017



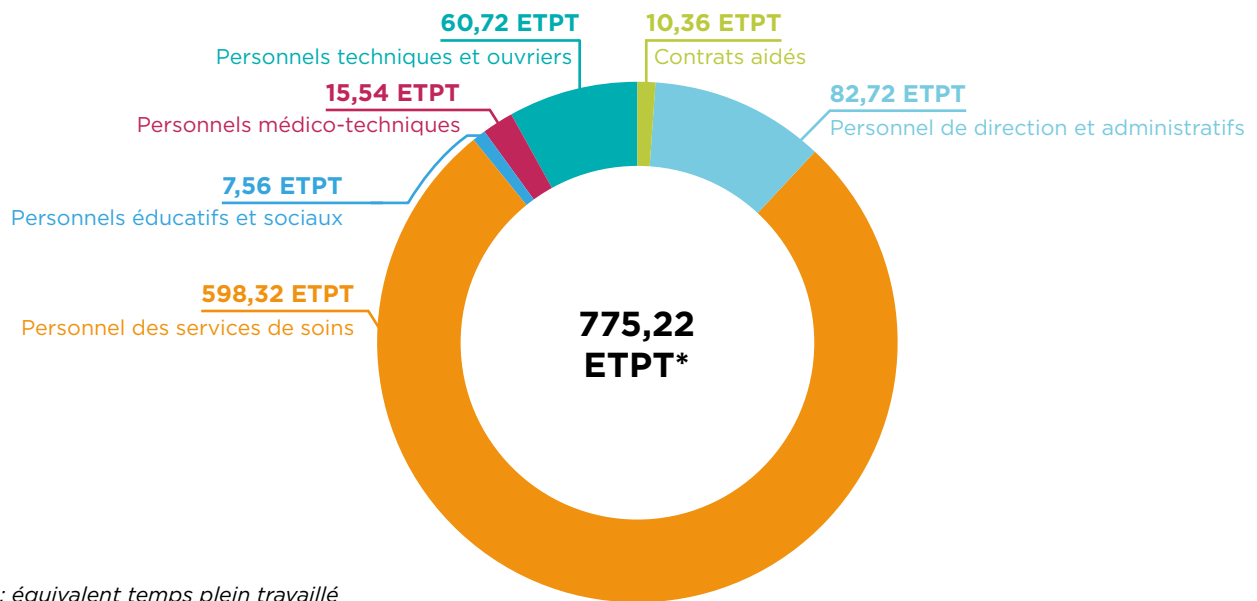
*ETPT : équivalent temps plein travaillé

Pyramide des âges du personnel médical en 2017



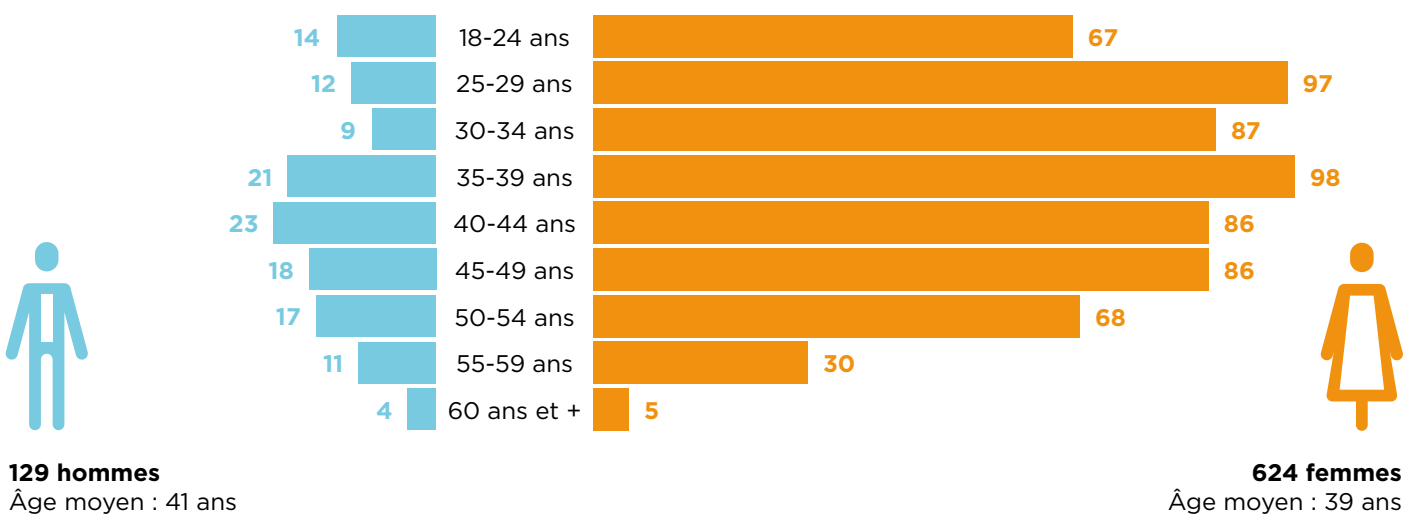
PANORAMA DU PERSONNEL NON-MÉDICAL

Effectifs du personnel non-médical en 2017



*ETPT : équivalent temps plein travaillé

Pyramide des âges du personnel non-médical en 2017

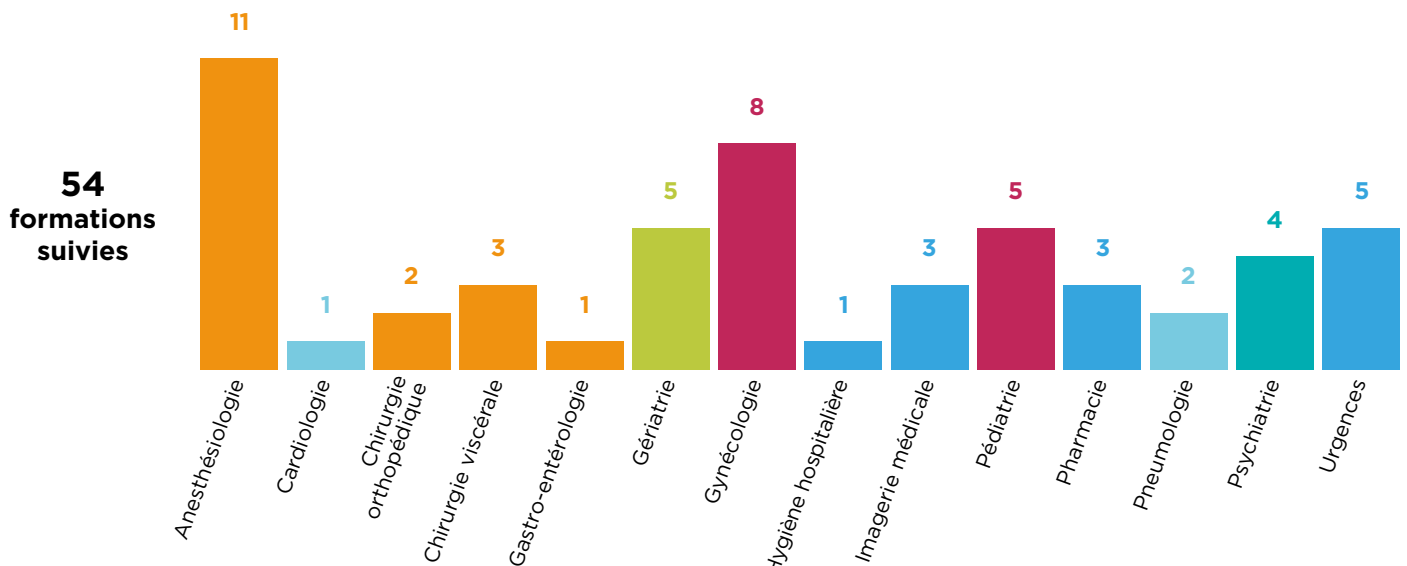
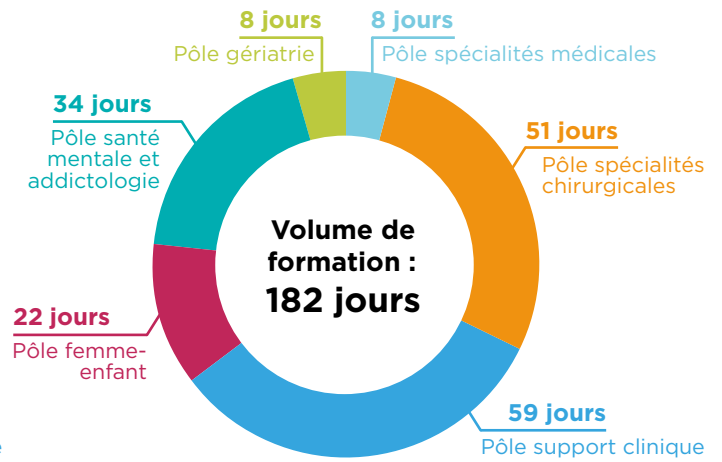
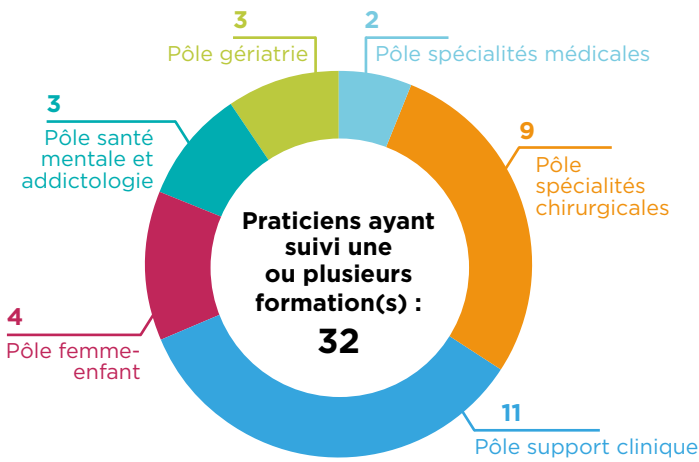
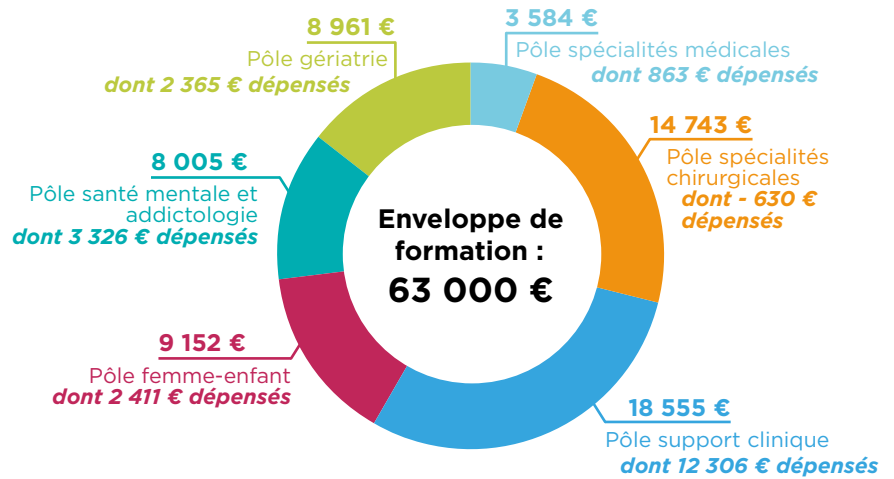


FORMATION MÉDICALE

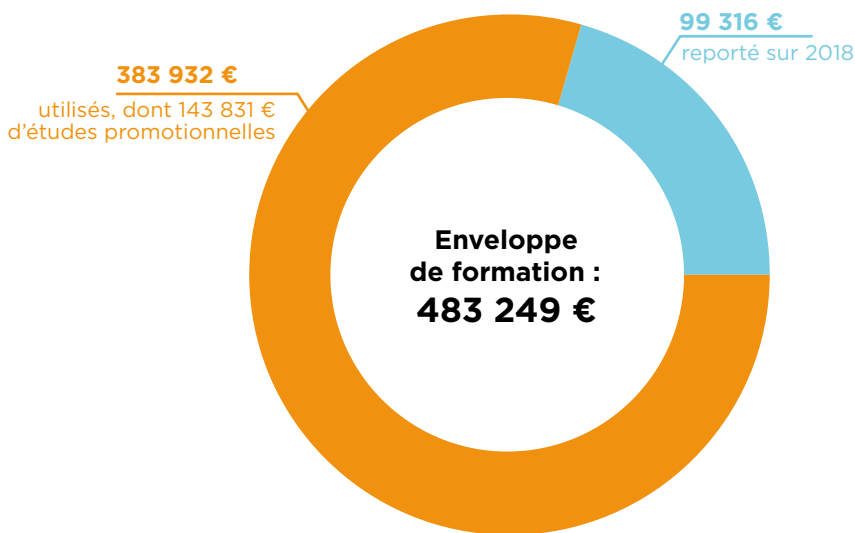
La formation médicale continue

En 2017, le CHIRC a consacré une enveloppe de 63 000 € à la formation médicale continue. Elle finance les congrès, les formations techniques et les formations diplômantes et contribue au maintien, au développement et à l'évolution des compétences individuelles et collectives du personnel médical de l'établissement.

En 2017, 32 praticiens ont bénéficié de la formation médicale continue.



FORMATION DU PERSONNEL NON-MÉDICAL



COMMISSION DE FORMATION

La commission de formation est composée :

- d'un Président de la commission de formation (le Directeur ou son représentant),
- de six représentants du personnel désignés par le CTE parmi ses membres,
- de quatre membres de la CSIR-MT désignés par celle-ci,
- et de deux personnels d'encadrement représentant les secteurs de soins, administratifs, logistiques ou techniques désignés par le Directeur.

Participent également à titre d'expert (sans droit de vote) :

- le directeur des soins,
- le directeur de l'IFAS,
- le responsable de la formation continue.

L'ANFH, ORGANISME COLLECTEUR DE FONDS DE FORMATION POUR LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) de la fonction publique hospitalière, l'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH) est agréée par le ministère de la Santé pour collecter et gérer les fonds consacrés au financement :

- du **Plan de formation** (2,1 % de la masse salariale),
- des **Congés de formation professionnelle** (CFP), des **congés pour Validation des acquis de l'expérience** (VAE) et des **congés pour Bilan de compétences** (BC) (0,2 % de la masse salariale),
- des **Études promotionnelles** (0,6 % de la masse salariale),
- et à la **formation professionnelle des travailleurs handicapés pris en charge par les Établissements et services d'aide par le travail** (ESAT) (4,8 %).

Répartition de l'utilisation de l'enveloppe

La répartition de l'utilisation de l'enveloppe et la mise en oeuvre du plan de formation sont discutées en commission de formation et validées en instances.

INTITULÉS DES FORMATIONS INSTITUTIONNELLES 2017

- Accompagnement des patients en fin de vie
- Accompagnement et tutorat - Démarche clinique
- Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU)
- Bienveillance
- Conduite d'autoclave
- Conduite SMUR
- Formation de formateur : relation d'aide par le toucher-massage
- Formations d'adaptation à l'emploi
- Gestes et postures de manutention
- Gestes exclusifs IBODE
- Gestion du stress, de l'agressivité et des conflits
- Hémovigilance
- Logiciel E-Planning
- Maladie d'Alzheimer
- Méthode qualité en restauration - HACCP
- Personne compétente en radioprotection
- Personnes angoissées la nuit
- Plaies et cicatrisation
- Radioprotection
- Sauveteur secouriste travail (SST)
- Service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP)

ENSEIGNEMENT



Suzanne PIRRAUD-GAUTIER
Directrice de l'IFAS

L'IFAS (institut de formation des aides-soignants) du CHIRC assure la formation initiale des aides-soignants pour l'obtention du DEAS (diplôme d'État d'aide-soignant) depuis 1978, date du premier agrément. L'IFAS forme chaque année une trentaine d'élèves.

Quel bilan tirez-vous de l'année 2017 ?

SUZANNE PIRRAUD-GAUTIER ▶

L'année 2017 a été marquée par beaucoup de rebondissements, avec au bout du chemin une certification pour l'IFAS. Cette certification va permettre à l'IFAS de continuer à promouvoir la formation liée au métier d'aide-soignant sur le Pays de Redon. La promotion 2017-2018, qui compte 37 apprenants, se montre très dynamique et en bonne voie de professionnalisation.

Quels outils sont mis en place pour les enseignements ?

S.P. G. ▶ L'IFAS s'appuie sur un projet pédagogique et un projet de territoire qui sont issus d'un travail collectif entre l'équipe pédagogique et les acteurs de l'emploi et de la formation du Pays de Redon. Ces deux projets s'influencent l'un l'autre. L'équipe a mené un travail de réflexion et de rencontre avec nos partenaires afin d'articuler nos points de vue et offrir un dispositif de formation le plus en adéquation possible avec l'activité quotidienne des aides-soignants.

L'IFAS est également membre du programme Erasmus+ et du dispositif « Jeunes à l'international », pilotés par la région Bretagne. L'IFAS de Redon offre ainsi aux apprenants la possibilité de partir en stage dans des pays membres de l'Union Européenne pour y apprendre d'autres pratiques professionnelles et développer leurs compétences. En 2018, deux de nos apprenants partiront au Sénégal.

Quelles sont les pistes d'évolution pour 2018 ?

S.P. G. ▶ Nous allons poursuivre nos efforts pour promouvoir le métier d'aide-soignant et sa capacité à écouter et prendre soin. Nous envisageons aussi la formation par apprentissage, une autre façon de devenir aide-soignant : l'apprenant pourra avoir un salaire comme « apprenti » tout en suivant sa formation.



LES CHIFFRES DE LA RENTRÉE 2016-2017

Effectifs de la promotion 2016-2017

- 45 élèves : 84 % de femmes et 16 % d'hommes
- Effectif total des élèves présentés au jury final en juil. 2017 : 34 élèves

Résultats au DEAS 2017

- 31 élèves admis (sur 34), soit un taux de réussite de 91,18 %

LES CHIFFRES DU CONCOURS 2017-2018

Épreuves de sélections cursus complet 2017

- Nombre d'inscriptions : 159
- Nombre de présents aux écrits : 61
- Nombre d'admissibles : 44
- Nombre de présents aux oraux : 125
- Nombre d'admis : 55

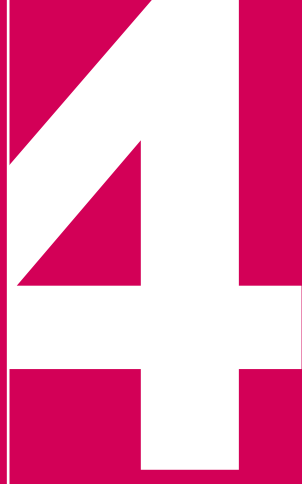
Épreuves de sélections cursus partiel 2017

- Nombre d'inscriptions : 59
- Nombre d'admis : 48

Effectifs de la promotion 2017-2018

- 38 élèves : 92 % de femmes et 8 % d'hommes

S'ENGAGER
DURABLEMENT



COOPÉRATIONS ET PARTENARIATS



Patrick BESSON
Directeur du CHIRC

Pour élargir son offre de soins, le CHIRC noue des partenariats de différentes formes, profitables aux deux parties et surtout aux patients.

Quels types de partenariats développez-vous ?

PATRICK BESSON ▶ Le CHIRC développe surtout des partenariats avec le CHU de Rennes, principalement par le biais de médecins partagés. Les partenariats représentent un axe très important de développement de notre activité. L'an passé, nous avons aussi mis en place un partenariat avec le centre anticancéreux de Rennes, grâce auquel nous réalisons des chimiothérapies à Redon, évitant ainsi aux malades des déplacements pénibles. Nous travaillons également avec des partenaires privés qui nous permettent de proposer des activités que nous n'avions pas à l'hôpital de Redon, comme l'ophtalmologie, ou d'assurer la permanence des soins en renforçant nos équipes comme en imagerie.

Quels sont les avantages pour les patients ?

P. B. ▶ En faisant appel à ces partenaires, le CHIRC élargit son offre de soins et améliore son expertise. Cela permet aux usagers de bénéficier de prestations de qualité et de leur garantir une présence médicale dans la plupart des disciplines.

Qu'en est-il des relations avec la médecine libérale ?

P. B. ▶ Les échanges entre le CHIRC et la médecine de ville se renforcent progressivement. La volonté du CHIRC est de les développer en les facilitant. Pour cela, différents outils ont été mis en place comme le numéro unique en gériatrie ou la messagerie sécurisée afin de faciliter la transmission d'informations médicales.

Depuis novembre 2017, une lettre d'information intitulée « Info.doc » est adressée tous les deux mois à l'ensemble des professionnels de santé du territoire.

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES DU CHIRC

- CHU de Rennes : www.chu-rennes.fr
- Centre Eugène Marquis : www.centre-eugene-marquis.fr
- AUB Santé : www.aub-sante.fr
- Ophtalliance : www.ophtalliance.fr
- IMED
- SCP Dr Batteur - Dr Chaudre - Dr Le Gall - Dr Morat
- Coopération avec les sages-femmes libérales du territoire

COMMUNICATION

Afin de renforcer sa communication, le CHIRC a recruté une chargée de communication le 1^{er} août 2017. Rattaché à la direction générale, le service communication concourt à améliorer la qualité et l'efficacité des informations transmises en interne et en externe dans un objectif de valorisation du CHIRC, de ses activités et de son savoir-faire.

REFONTE DU SITE INTERNET

En 2017, la communication de l'établissement s'est articulée autour de trois axes prioritaires, avec tout d'abord la finalisation du nouveau site Internet du CHIRC. Engagé depuis 2015 dans un projet de refonte de son site web, l'hôpital a mis en ligne son nouveau site le 15 janvier 2018. Plus moderne, plus intuitif, plus complet et plus dynamique, il permet de répondre de manière plus efficace aux besoins des patients, des professionnels, des étudiants et plus généralement, de toute personne désireuse d'en savoir plus sur l'établissement.

Pour visiter le nouveau site : www.ch-redon-carentoir.fr

LANCEMENT D'INFO.DOC

Un effort important de communication et d'information a également été engagé auprès des professionnels de santé du territoire avec le lancement d'Info.doc, un bulletin d'information qui leur est spécifiquement destiné. Il est diffusé tous les deux mois par voie postale aux médecins généralistes et spécialistes, infirmiers et kinésithérapeutes libéraux, sages-femmes, laboratoires, pharmacies, maisons de retraites, etc. Cela représente plus de mille destinataires, que nous souhaitons informer de l'actualité du CHIRC et de l'ensemble des services que nous proposons. Info.doc est aussi disponible sur le site Internet du CHIRC (rubrique « Professionnels »). Chaque numéro fait un focus sur une activité ou un service et présente les actualités de l'hôpital, y compris les arrivées et les départs des praticiens. On y trouve enfin l'annuaire complet de l'établissement.

RENFORCEMENT DES LIENS AVEC LA PRESSE LOCALE

Pour finir, le CHIRC a souhaité mieux informer la presse locale (Les Infos du Pays de Redon, Ouest France...) de ses activités, le rôle de la presse en matière d'information de la population étant bien évidemment fondamental. L'objectif est aussi d'améliorer la compréhension des choix stratégiques de l'offre de soins du CHIRC. Les articles diffusés dans la presse sont disponibles sur le site Internet de l'hôpital (rubrique « L'hôpital » puis « Espace presse »).

INFO.DOC

N°2 # janv. 2018 www.ch-redon-carentoir.fr

La lettre d'information des professionnels de santé



à la une

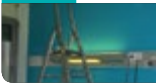


De nombreuses pathologies peuvent désormais faire l'objet d'un suivi et d'un traitement au CHIR Redon-Carentoir, en lien avec le **Dr Adrien KALADJI**, chirurgien vasculaire du CHU de Rennes. Lui-même présent une demi-journée par semaine à Redon pour des consultations externes. Cela concerne notamment les patients en prévention primaire à haut risque cardiovasculaire (**diabète, tabac, hypertension artérielle, hypercholestérolémie**). Les patients en prévention secondaire (**AVC, artérites, ulcères**), la pathologie anévrismale de l'aorte, la maladie veineuse thromboembolique (**phlébites, embolies pulmonaires**), la gestion des **traitements antithrombotiques**, les maladies auto-immunes à expression vasculaire (**vasculites, maladie de Horton, sclérodémie, syndrome des antiphospholipides**) ainsi que les maladies métaboliques avec des conséquences vasculaires (**insuffisance rénale et dialyse**: bilan de création et de suivi de **foies, diabète, calcifications vasculaires**). En cas d'intervention chirurgicale, les patients sont réorientés vers le CHU de Rennes pour la réalisation de l'acte technique. À court terme, l'hôpital de Redon-Carentoir va renforcer son potentiel en recrutant d'un deuxième échographe dédié à la médecine vasculaire et d'un docteur (mesure de TAPCO). Ces équipements permettront de gagner encore en expertise pour les **biens de plaies et d'ulcères**, mais aussi pour la prise en charge des patients atteints d'**insuffisance veineuse** (sclérothérapie) et la réalisation des **traitements endoveineux** (radio fréquence/laser/vapeur).

La médecine vasculaire se renforce à l'hôpital de Redon

Depuis juin 2017, le **Dr Lookman OMARJEE** intervient au CHIR Redon-Carentoir (pour par semaine (du mardi au jeudi) dans le cadre d'un partenariat avec le CHU de Rennes, grâce à ses compétences cliniques (médecine vasculaire, médecine interne et immunologie clinique, nutrition) et des explorations fonctionnelles vasculaires (échographie Doppler, oxymétrie), il apporte une expertise importante à la population du territoire.

travaux



La maternité se refait une beauté
Entre 2016 et 2017, les chambres de la maternité (200 lits) ont été renouvelées avec de nouvelles peintures et du nouveau mobilier pour accueillir les futurs parents dans un environnement plus agréable et plus confortables. Depuis novembre 2017, ce sont le service de consultation de gynécologie-obstétrique et le bloc opératoire (salle de naissance, salle de pré-travail et salle de néonatalogie) qui se refont une beauté. Les rénovations de peinture devaient s'achever fin-avril. Par ailleurs, les chambres de la maternité seront progressivement équipées de douches individuelles.



PILOTAGE FINANCIER



Claire RIGAUD

*Directrice de l'activité,
des finances et du système
d'information*

L'année 2017 a été marquée par la fusion des établissements de Redon et Carentoir. Si la direction commune était effective depuis de nombreuses années, la fusion a engagé l'établissement dans une harmonisation de ses organisations financières et comptables.

Quelle est la situation financière du CHIRC ?

CLAIRE RIGAUD ▶ Le CHIRC a connu une année 2017 difficile d'un point de vue financier puisque l'exercice se termine avec un déficit structurel d'environ 4 % des produits. L'activité a connu un net repli par rapport aux années précédentes, toutes disciplines confondues. Les établissements de santé étant majoritairement financés « à l'activité », c'est-à-dire proportionnellement au nombre de séjours réalisés, les recettes ont sensiblement chuté. Par ailleurs, les dépenses ont continué de croître, les charges de personnel médical et paramédical ont connu une augmentation de 3 % et la vétusté du bâtiment a accru les dépenses de maintenance.

La situation du CHIRC en 2017 n'est pas exceptionnelle : le déficit cumulé de l'ensemble de la région Bretagne s'est considérablement alourdi au cours de cette année.

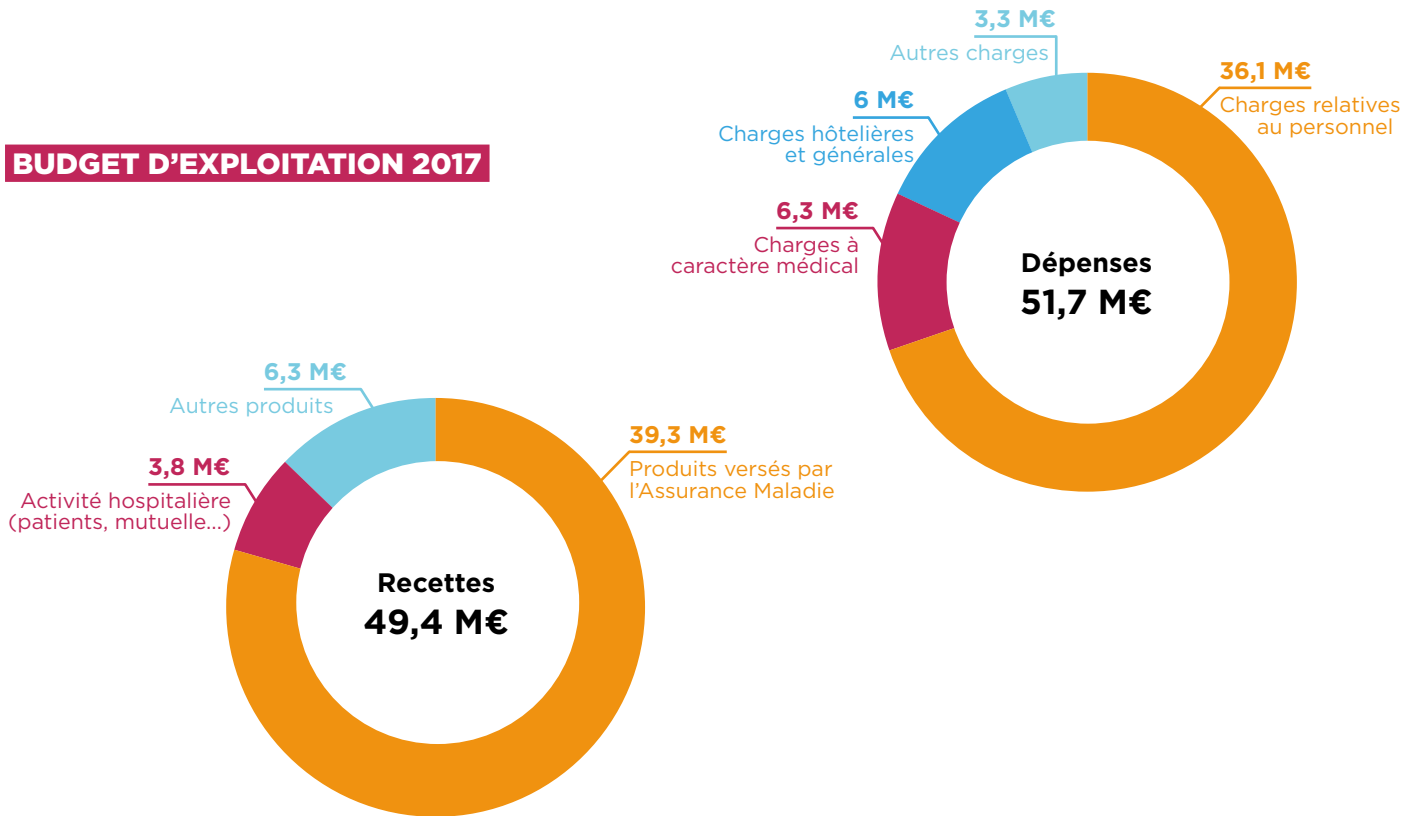
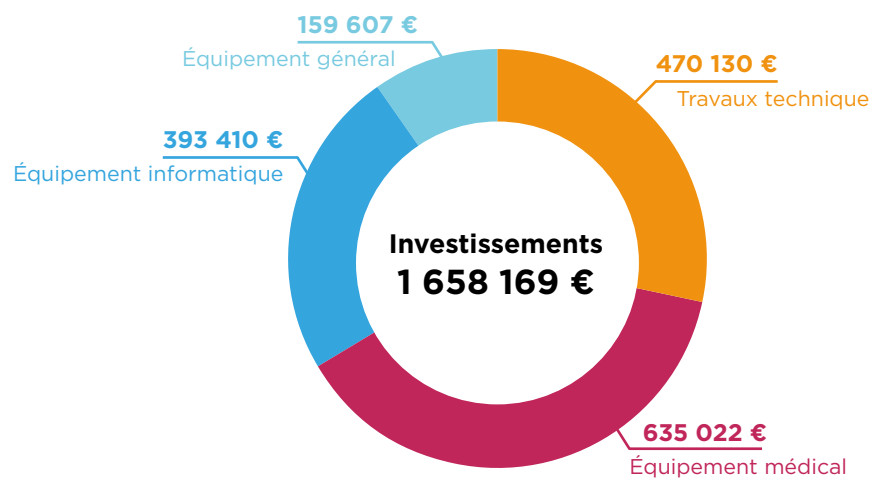
Quels sont les challenges à relever pour envisager un retour à l'équilibre ?

C. R. ▶ Le CHIRC a un savoir-faire reconnu sur une large palette de disciplines médicales, chirurgicales, obstétricales, psychiatriques et médico-sociales. Cela a été confirmé par la lettre « A » attribuée par la Haute Autorité de Santé. Nous offrons des services de qualité, mais le mode de financement des établissements étant majoritairement fondé sur l'activité, il importe d'attirer chaque année plus de patients pour avoir les moyens de nos ambitions.

L'intégration forte dans le GHT Haute Bretagne permettra de renforcer les coopérations, de proposer des parcours patients cohérents entre la proximité et l'expertise dans les prises en charge.

Nous avons des savoir-faire, l'enjeu est de le faire savoir. Des marges de manœuvre existent, notamment sur l'obstétrique et la chirurgie.

Enfin, l'attractivité médicale est un enjeu majeur, dans un contexte national tendu.

BUDGET D'EXPLOITATION 2017**INVESTISSEMENTS 2017**

SYSTÈME D'INFORMATION



Claire RIGAUD
*Directrice de l'activité,
des finances et du système
d'information*

Quels sont les enjeux du système d'information pour un centre hospitalier ?

CLAIRE RIGAUD ▶ Les dix dernières années ont été consacrées à « informatiser » l'établissement. Le support informatique a remplacé le papier dans la quasi-totalité des services de soins et permet d'améliorer significativement la prise en charge.

Il nous importe désormais d'aller plus loin dans notre rapport à notre patientèle et d'offrir une palette de services permettant de fluidifier les relations avec l'hôpital : prise de rendez-vous en ligne, dépôt de documents sur un espace personnel, paiement en ligne...

Le système d'information du CHIRC se déploie autour des patients dans une logique de parcours, de décloisonnement entre les différents acteurs participant à la prise en charge.

À ce titre, les systèmes d'information sont des outils de partage et d'échanges incontournables au bénéfice des patients et des professionnels. Il est donc crucial de garantir leur sécurité, leur disponibilité et leur confidentialité. La sécurité du système d'information est un enjeu majeur pour l'établissement.



INVESTISSEMENTS 2018

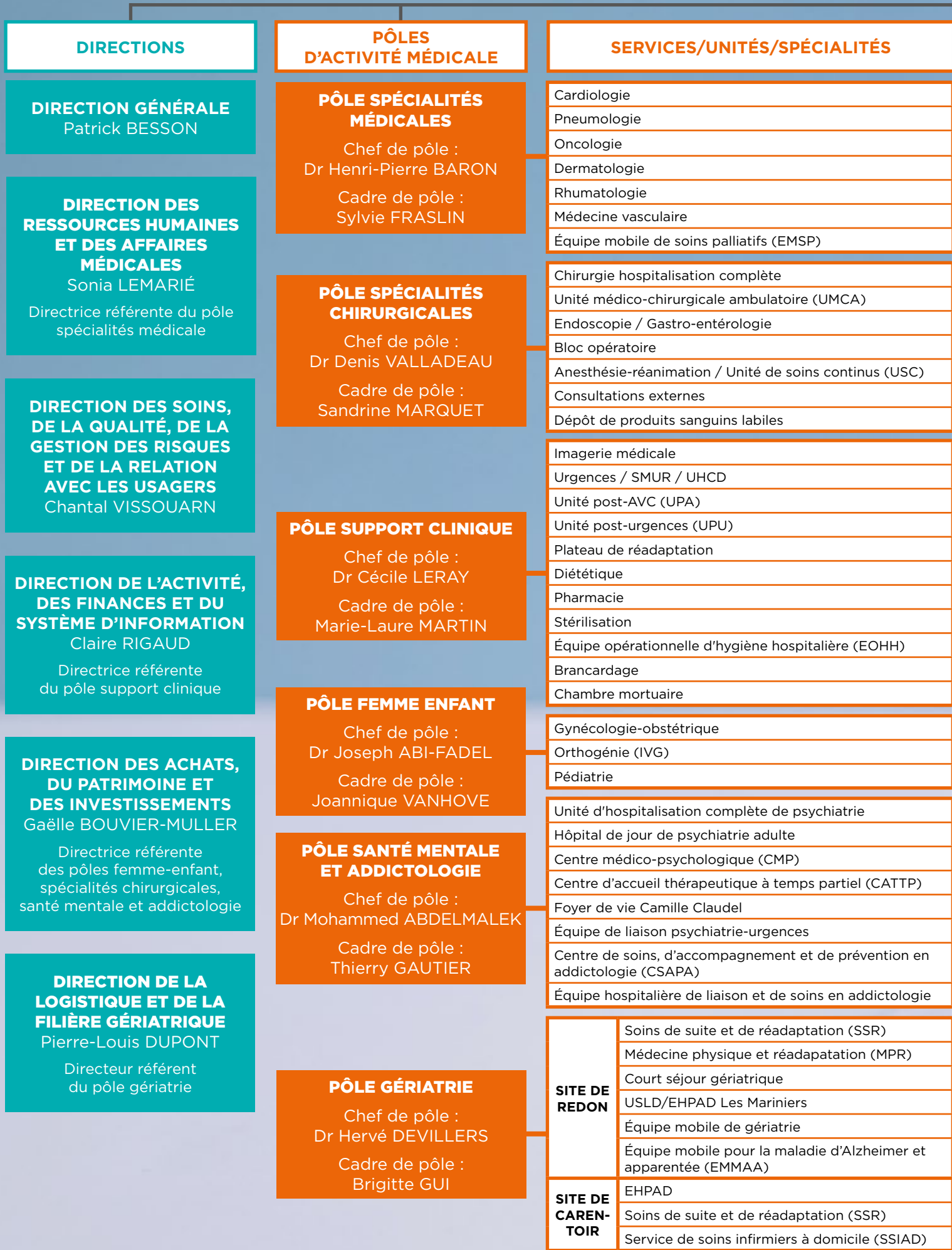
En 2018, **370 000 €** seront investis dans le système d'information du CHIRC. Le renouvellement du parc informatique (PC, imprimantes, serveurs...) représente 40 % du budget alloué.

Plusieurs projets techniques et organisationnels verront également le jour au cours de l'année, notamment :

- dématérialisation complète de la chaîne comptable,
- informatisation de la gestion des dispositifs médicaux implantables,
- amélioration de la couverture Wi-Fi,
- déploiement de la dictée numérique,
- mise en place d'un logiciel de spécialité obstétrique,
- mise en place d'un logiciel de spécialité psychiatrie,
- mise en place d'une astreinte informatique.

ANNEXES

5



CONSEIL DE SURVEILLANCE : Pascal DUCHÊNE

DIRECTOIRE : Patrick BESSON

RESPONSABLES
MÉDICAUX

CADRES

	Sylvie FRASLIN
Dr Henri-Pierre BARON	Sylvie FRASLIN
Dr Claire LARIBLE	Sylvie FRASLIN
Dr Sarah LAW-MAN-PIN	Sylvie FRASLIN
Dr Aurore LLORET	Sylvie FRASLIN
Dr Loukman OMARJEE	Sylvie FRASLIN
Dr Patrick GUIHAIRE	Sylvie FRASLIN

	Béatrice MARTEL
Dr Denis VALLADEAU	Béatrice MARTEL
Dr Laurence BRACONNIER	Sylvain MAURICE
Dr Denis VALLADEAU	Sylvain MAURICE
Dr Denis VALLADEAU	Isabelle BERSOT (FF)
Dr Denis VALLADEAU	Isabelle BERSOT (FF)
Dr Éric HERNO	Isabelle BERSOT (FF)

Dr Cécile DESCLOQUEMANT	Caroline QUELARD (FF)
Dr Nicolas CHAUVEL	Nelly PRODÉ
Dr Nicolas CHAUVEL	Caroline QUELARD (FF)
Dr Nicolas CHAUVEL	Caroline QUELARD (FF)
Dr Cécile LERAY	Marie-Laure MARTIN
Dr Cécile LERAY	Marie-Laure MARTIN
Dr Philippe JACCARD	Marie-Laure MARTIN
Dr Cécile LERAY	Marie-Laure MARTIN
Dr Pierre NEIGE	Marie-Laure MARTIN
Dr Cécile LERAY	Marie-Laure MARTIN
Dr Cécile LERAY	Marie-Laure MARTIN

Dr Jean HELOU	Joannique VANHOVE
Dr Jean HELOU	Joannique VANHOVE
Dr Joseph ABI FADEL	Joannique VANHOVE

Dr Sidi-M. BENSENANE	Nathalie COURRIÈRE
Dr Rabah MAZOUNI	Stéphanie DANIEL
Dr Salim BENCHOHRA	Stéphanie DANIEL
Dr Salim BENCHOHRA	
Dr Sidi-M. BENSENANE	
Dr Jean-Bertin EBEBENGE	Nathalie COURRIÈRE
Dr Magid HALLAB	Thierry GAUTIER
	Thierry GAUTIER

Dr Yvonne FARÈS	Sylvie NEVÈS
Dr Yvonne FARÈS	Sylvie NEVÈS
Dr Hervé DEVILLERS	Sonia LUCAS
Dr Patrick BOULLET	Valérie GOURET
Dr Thierry DAN	Sonia LUCAS
	Hélène THÉAU (FF)
	Aude-Laure DANET (FF)
	Céline DANIEL (FF)
	J.CHARDIN (FF) / S.DAVID (FF)

INSTANCES
RÈGLEMENTAIRES

**COMMISSION MÉDICALE
D'ÉTABLISSEMENT (CME)**
Dr Éric HERNO

**COMITÉ TECHNIQUE
D'ÉTABLISSEMENT (CTE)**
Patrick BESSON

**COMMISSION
DE SOINS INFIRMIERS,
DE RÉÉDUCATION
ET MÉDICO-TECHNIQUES
(CSIRMT)**
Chantal VISSOUARN

**COMITÉ D'HYGIÈNE,
DE SÉCURITÉ ET DES
CONDITIONS DE TRAVAIL
(CHSCT)**
Sonia LEMARIÉ

**COMMISSION
DES USAGERS (CDU)**
Gérard BOUDARD

COMMISSIONS
SPÉCIALISÉES

**COMITÉ DE PILOTAGE
QUALITÉ/GESTION DES
RISQUES**
Chantal VISSOUARN

**COMITÉ DE LUTTE
CONTRE LES INFECTIONS
NOSOCOMIALES (CLIN)**
Dr Pierre NEIGE

**COMITÉ DE LUTTE CONTRE
LA DOULEUR (CLUD)**
Dr Cécile RIVIÈRE

**COMITÉ DE LIAISON
EN ALIMENTATION ET
NUTRITION (CLAN)**
Cécile LERAY

**COMITÉ DU MÉDICAMENT
ET DES DISPOSITIFS
MÉDICAUX STÉRILES
(COMEDIMS)**
Dr Philippe JACCARD

**COMMISSION
D'ORGANISATION
DE LA PERMANENCE
DES SOINS (COPS)**

**COMMISSION D'ACTIVITÉ
LIBÉRALE (CAL)**
Patrick BESSON

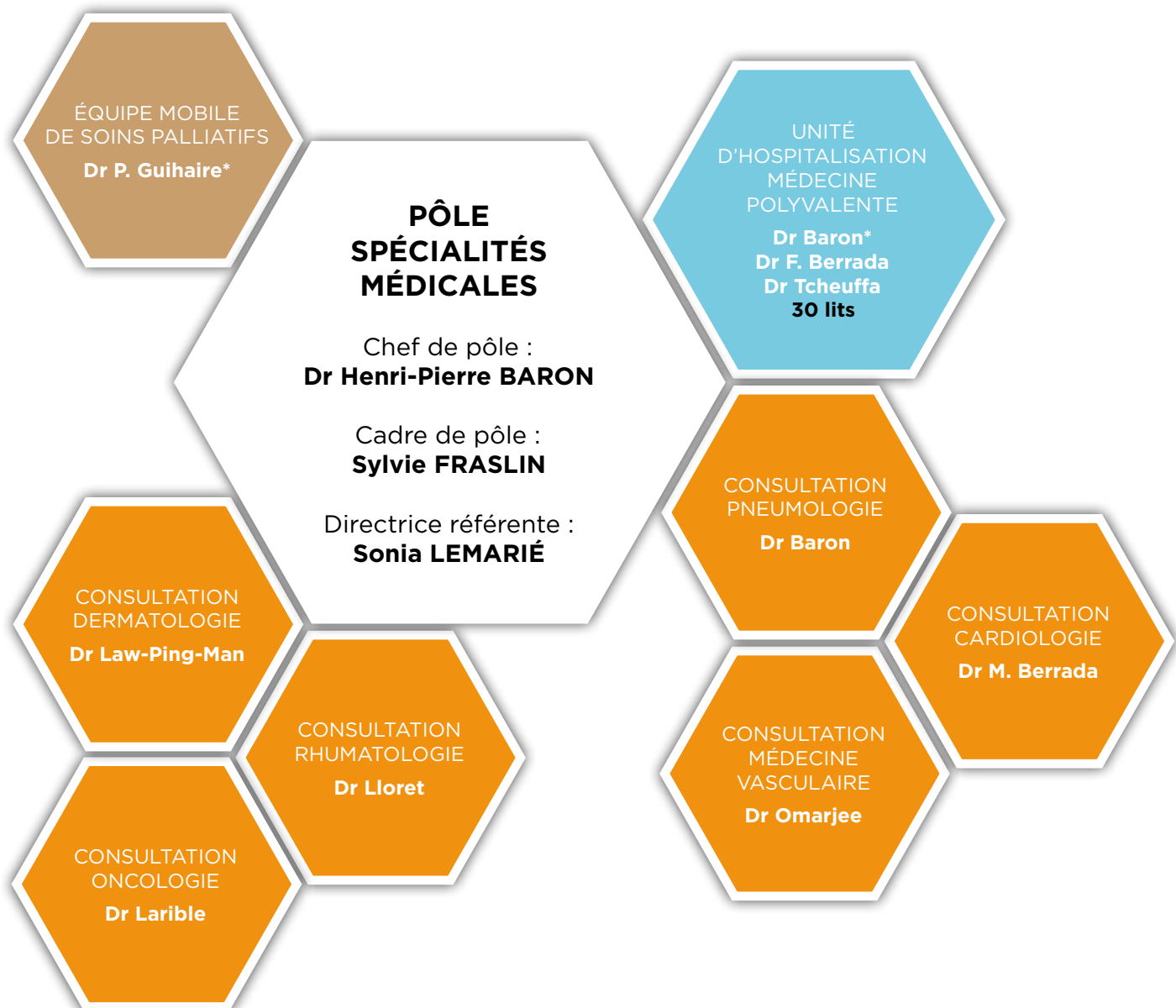
**COMMISSION
D'ADMISSION DES SOINS
NON PROGRAMMÉS**
Dr Nicolas CHAUVEL

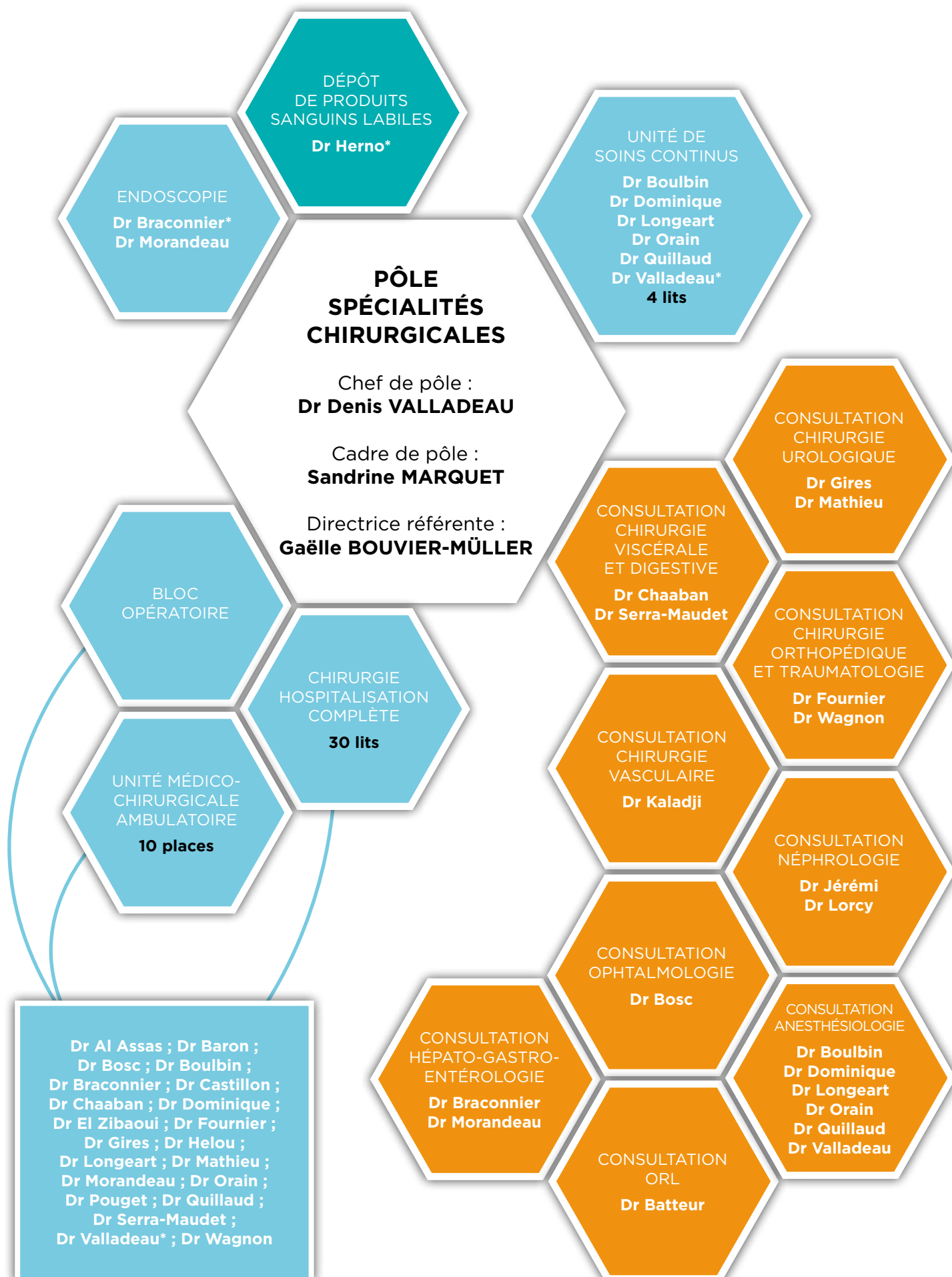
**COMITÉ DE SÉCURITÉ
TRANSFUSIONNELLE ET
HÉMOVIGILANCE (CSTH)**
Dr Éric HERNO

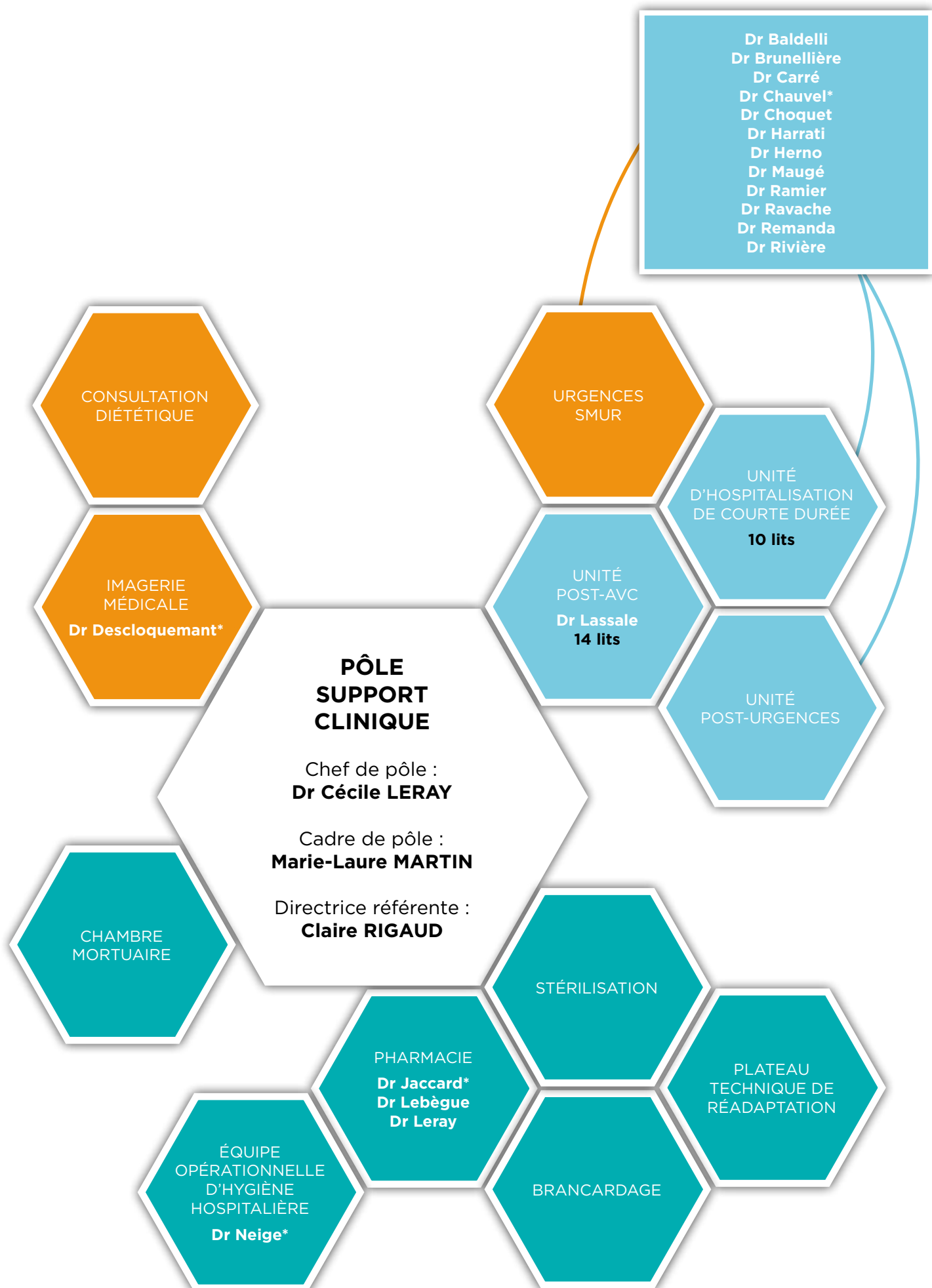
COMPOSITION DES PÔLES

CLÉS DE LECTURE

* = Responsable médical de la structure







UNITÉ
D'HOSPITALISATION
PÉDIATRIE

Dr Abi-Fadel*
Dr Kadoun
9 lits

CONSULTATION
PÉDIATRIE

Dr Abi-Fadel
Dr Kadoun

**PÔLE
FEMME-ENFANT**

Chef de pôle :
Dr Joseph ABI-FADEL

Cadre sage-femme de pôle :
Joannique VANHOVE

Directrice référente :
Gaëlle BOUVIER-MÜLLER

CONSULTATION
GYNÉCOLOGIE-
OBSTÉTRIQUE

Dr Al Assas
Dr Castillon
Dr Helou
Dr Pouget
Sages-femmes

MATERNITÉ
Suivi gynécologique
Suivi de grossesse
Entretien prénatal
Échographie
Cours de préparation à la naissance
Rééducation périnéale
Sevrage tabagique
Consultation de psychologie

CONSULTATION
CHIRURGIE
GYNÉCOLOGIQUE

Dr Al Assas
Dr Castillon
Dr Helou
Dr Pouget

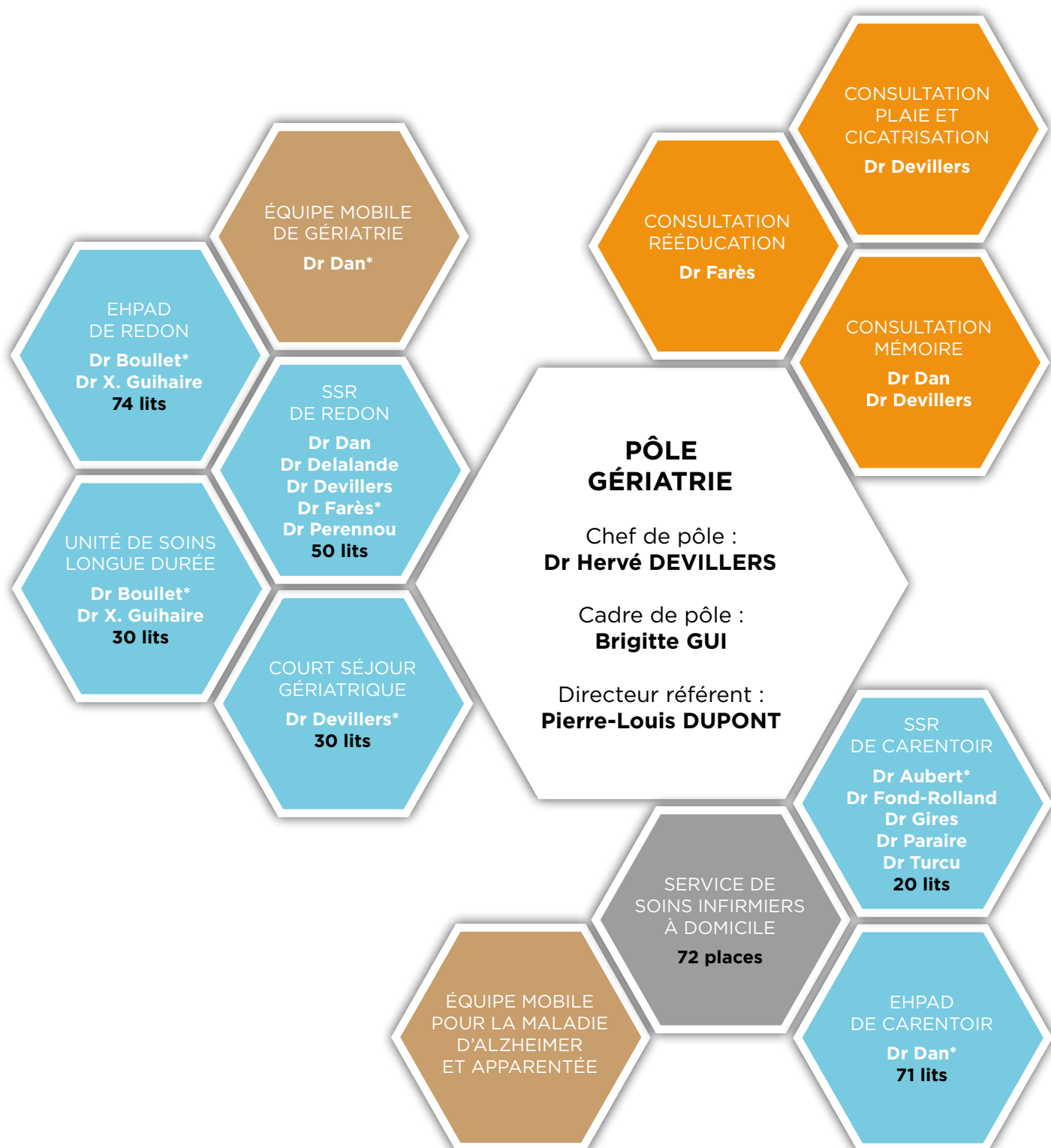
UNITÉ
D'HOSPITALISATION
GYNÉCOLOGIE-
OBSTÉTRIQUE

Dr Al Assas
Dr Castillon
Dr Helou*
Dr Pouget
14 lits

ORTHOGENIE
(IVG)

Dr Al Assas
Dr Castillon
Dr Helou*
Dr Pouget
4 places





GLOSSAIRE

A

APS : Avant-Projet Sommaire
ARS : Agence Régionale de Santé
ASP : Assistant Spécialité Partagé
AVC : Accident Vasculaire Cérébral

C

CAGES : Contrat d'Amélioration de la Qualité et de l'Effi-
 cience des Soins
CCI : Commission de Conciliation et d'Indemnisation
CDU : Commission Des Usagers
CHIRC : Centre Hospitalier Intercommunal Redon-Carentoir
CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions
 de Travail
CHU : Centre Hospitalier Universitaire
CLAN : Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition
CLIN : Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales
CLUD : Comité de Lutte contre la Douleur
CME : Commission Médicale d'Établissement
CMP : Centre Médico-Psychologique
CMRR : Centre Mémoire de Ressources et de Recherche
CREX : Comité de Retour d'Expérience
CSIRMT : Commission de Soins Infirmiers, de Rééduca-
 tion et Médico-Techniques
CTE : Comité Technique d'Établissement

D

DEAS : Diplôme d'État d'Aide-Soignant

E

ECT : Électroconvulsivothérapie
EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes
 Âgées Dépendantes
EMG : Équipe Mobile de Gériatrie
EMMAA : Équipe Mobile pour la Maladie d'Alzheimer et
 Apparentée
EMSP : Équipe Mobile de Soins Palliatifs
EOHH : Équipe Opérationnelle d'Hygiène Hospitalière
EPP : Évaluation des Pratiques Professionnelles
EPRD : État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses
ETP : Équivalent Temps Plein
ETPR : Équivalent Temps Rémunéré
ETPT : Équivalent Temps Travaillé

F

FEI : Fiche d'Évènement Indésirable

G

GHT : Groupement Hospitalier de Territoire

H

HAD : Hospitalisation À Domicile
HAS : Haute Autorité de Santé

I

IDE : Infirmier Diplômé d'État
IFAS : Institut de Formation des Aides-Soignants
IRM : Imagerie par Résonance Magnétique

M

MCO : Médecine, chirurgie, obstétrique

P

PAQSS : Programme d'Amélioration de la Qualité et de la
 Sécurité des Soins
PGFP : Plan Global de Financement Pluriannuel
PMSP : Projet Médical et Soignant Partagé

Q

QGR : Qualité Gestion des Risques

R

RMM : Revue de Morbidité-Mortalité

S

SMAM : Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel
SSIAD : Service de Soins Infirmiers À Domicile
SSIAP : Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à
 Personnes
SSR : Soins de Suite et de Réadaptation

U

UHCD : Unité d'Hospitalisation de Courte Durée
UHCP : Unité d'Hospitalisation Complète de Psychiatrie
UPA : Unité Post-AVC
UPU : Unité Post-Urgences
USLD : Unité de Soins Longue Durée

Rapport d'activité 2017 # Centre Hospitalier Intercommunal Redon-Carentoir

8 avenue Étienne Gascon, 35603 Redon Cedex # Tél. 02 99 71 71 71 # Fax 02 99 72 32 53 # secretariat.direction@ch-redon.fr
www.ch-redon-carentoir.fr # Représentant légal : Patrick Besson # N° SIRET : 263 500 126 000 10

Directeur de la publication : Patrick Besson **Rédaction et conception** : service communication **Crédits photos** : CHIRC, Freepik, Yadlavie, Carestream, Les Infos du Pays de Redon, Lucie Mahé, IFAS de Redon, Le Télégramme



**CENTRE
HOSPITALIER**
INTERCOMMUNAL
REDON-CARENTOIR

Centre Hospitalier Intercommunal Redon-Carentoir

8 avenue Étienne Gascon, CS 90262

35600 Redon Cedex

Tél. **02 99 71 71 71** • Fax **02 99 72 32 53**

secretariat.direction@ch-redon.fr

■ www.ch-redon-carentoir.fr